THÉORIE

DES

RICHESSES SOCIALES,

PAR LE COMTE

FRÉDÉRIC SKARBEK,

DOCTEUR DE PHILOSOPHIE,
PROFESSEUR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
A L'UNIVERSITÉ ROYALE DE WARSOVIE,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

SUIVIE

D'UNE BIBLIOGRAPHIE
DE L'ECONOMIE POLITIQUE.

TOME SECOND.

PARIS,

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE RICHELIEU, N° 14.
ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,
PLACE DE LA BOURSE.

MDCCCXXIX.

HB
251
.S6
1829
v.2
EMRS

THÉORIE

DES

RICHESSES SOCIALES.

A BRUXELLES,

A LA LIBRAIRIE PARISIENNE, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,

RUE DE LA MADELEINE, N° 438.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE, N° 14.

THÉORIE

DES

RICHESSES SOCIALES,

PAR LE COMTE

FRÉDÉRIC SKARBEK,

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE,
PROFESSEUR DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES
A L'UNIVERSITÉ ROYALE DE WARSOVIE,
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

SUIVIE

D'UNE BIBLIOGRAPHIE

DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

TOME SECOND.

PARIS,

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE RICHELIEU, N° 14.

ALEXANDRE MESNIER, LIBRAIRE,
PLACE DE LA BOURSE.

MDCCCXXIX.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/thoriedesriche02skar

THÉORIE

DES

RICHESSES SOCIALES.

SECONDE PARTIE.

DES RICHESSES NATIONALES.

INTRODUCTION.

La première partie de notre théorie a été consacrée au développement des principes d'après lesquels l'homme vivant dans l'état de société peut soigner son existence et améliorer son bien-être, c'est-à-dire parvenir à un état de richesse. Le but de cette seconde partie est de développer les principes du bien-être ou de la richesse des peuples. Dans cette investigation la théorie des richesses sociales pourrait comprendre toute la terre, en l'envisageant comme le patrimoine du genre humain ; à ce point de

vue aussi étendu qu'élevé cette investigation offrirait sans doute à l'esprit bien des idées philanthropiques et ferait naître des vœux qui seraient partagés par tous les amis de l'humanité; mais elle ne mènerait à aucun résultat important pour la science, et ne nous avancerait point dans la connaissance des principes de la richesse des nations. Il faut envisager le genre humain tel qu'il existe, c'est-à-dire divisé en un grand nombre de sociétés, diverses entre elles par l'état de civilisation et de puissance auquel elles sont parvenues. Il convient encore de déterminer quel est l'état social dans lequel nous nous proposons d'envisager ces sociétés ou nations; car depuis les tribus sauvages qui peuplent les forêts de l'Amérique ou les déserts de l'Afrique, jusqu'aux peuples qui aspirent au premier rang parmi les nations policées, il y a une gradation presque infinie dans l'état de lumières des peuples, gradation qui ne permet pas de choisir et de déterminer un juste milieu, un état mitoyen dans lequel on puisse supposer la nation qui doit servir d'objet à nos recherches. Les nations, quelque rang qu'elles occupent sous le rapport de leur civilisation, vivent toujours d'après les principes d'une économie sociale dont les bases existent dans l'ordre moral qui

régit l'univers entier. Vouloir développer tous ces principes et déterminer les moyens d'existence et de richesse des peuples dans tous les états de la civilisation, ce serait entreprendre l'histoire de l'existence sociale du genre humain; ouvrage aussi intéressant que difficile, mais qui ne peut point être exécuté en même temps que l'exposition de la théorie de la richesse des nations. Cette théorie doit prendre pour objet de ses recherches l'idéal d'un peuple civilisé tel qu'il en existe aujourd'hui parmi ceux qui restent au niveau des lumières éclairant notre siècle. Elle doit l'envisager dans un état ordinaire, c'est-à-dire abstraction faite des circonstances fortuites qui peuvent amener un changement marquant dans l'état de la richesse d'une nation, en indiquant cependant les causes des changemens de cette nature.

Après avoir déterminé de cette manière ce qui doit constituer l'objet de nos recherches, il convient d'indiquer l'ordre dans lequel nous procèderons au développement des principes de la richesse des nations. Ce sera le même à peu près que celui que nous avons suivi dans nos recherches sur les moyens que l'homme vivant en état de société peut employer pour soigner son existence et améliorer son bien-être. Nous tâ-

cherons de déterminer en premier lieu quelles sont les bases de la richesse des nations, comment un peuple parvient à posséder une certaine masse de valeurs dont la plus ou moins grande quantité constitue le premier principe de sa richesse. Et comme il ne peut atteindre ce but qu'ensuite de l'action des forces productives de la nature, agissant dans les limites du pays qu'il habite, et du travail des hommes qui le composent, ce sera la *production nationale*, ou l'exposé des forces productives qu'une nation peut employer, et de leurs résultats, qui nous occupera en premier lieu.

Nous avons reconnu, dans la première partie, qu'une masse de valeurs ne constitue la richesse qu'autant qu'elle reçoit un emploi utile ou lucratif; nous aurons dans celui-ci à considérer quel est le principe de l'action productive de la masse des valeurs qui résultent de la production nationale; quelle est la force qui imprime ce mouvement à cette masse inerte par elle-même. Les recherches sur cette force que nous nommerons *circulation* nous occuperont dans la seconde section de cette partie. Elles correspondront à notre travail précédent sur la nature de l'échange et des revenus.

Et enfin comme le but principal de la vie des hommes et des peuples est la jouissance des richesses, nous tâcherons d'exposer ce que l'on doit entendre par la *consommation* d'un peuple; comment elle influe sur la production et par là sur les richesses; et quelle est la différence des résultats de la consommation de l'individu et de celle d'une nation?

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES NATIONALES.

CHAPITRE PREMIER.

DES BASES DE LA RICHESSE DES NATIONS.

Nous avons vu dans la première partie que l'homme trouve dans la nature les premières conditions de son existence; que c'est en faisant usage de son intelligence et de ses forces physiques qu'il parvient à mettre à profit les valeurs qu'il reçoit gratuitement des mains de la nature, et à produire de nouvelles valeurs; et enfin, qu'après avoir appris à apprécier les avantages de l'esprit d'économie, il épargne et amasse des valeurs qui forment un fonds propre à satisfaire ses besoins à venir ou à augmenter ses jouissances par un accroissement de richesse. Nous avons reconnu, en un mot, que les forces productives de la nature, le

travail et les capitaux sont les bases premières de la richesse individuelle que l'intelligence et les relations sociales rendent profitables au bien-être et au perfectionnement de l'homme. La richesse d'une nation ne peut être basée sur d'autres principes que celle des particuliers qui la composent. L'action productive gratuite des forces de la nature, le travail des hommes qui composent la nation, et les capitaux productivement employés dans les diverses branches de l'industrie nationale, sont donc les trois bases primitives de la richesse des nations.

Mais nous avons vu que ces trois sources primitives des richesses doivent être possédées pour procurer à l'homme les avantages qu'elles peuvent fournir: or, comment peut-on envisager la nation comme possesseur des dons de la nature, du travail ou de l'aptitude au travail et des capitaux?

L'idée que nous attachons ici à la possession nationale n'est point celle que l'on y attache dans la vie commune; ce n'est point une propriété commune dont tous les habitans peuvent jouir également, ni une propriété exclusive que le gouvernement possède au nom de la nation entière, que nous entendons par possession nationale. Mais en envisageant la

nation comme une société établie sur un certain espace de terre, nous pouvons supposer à cette société la propriété exclusive, par rapport à une autre société, des biens qui existent dans les limites du pays qu'elle habite. D'après cela une nation possède le climat sous lequel elle habite; elle possède la terre renfermée dans les limites respectées par les autres nations, les bords de la mer, les rivières et les lacs compris dans ces limites; elle possède une plus ou moins grande aptitude au travail, en raison du plus ou moins grand nombre d'hommes laborieux et industrieux qui la composent; elle possède enfin les capitaux amassés par les habitans du pays et qui forment leur propriété exclusive, ainsi que ceux dont la jouissance n'est réservée exclusivement à personne, mais qui constituent une base de la richesse nationale, par les services productifs qu'ils rendent à la nation en général.

Une nation peut donc être envisagée comme propriétaire des bases primitives de la richesse, parce que son droit de propriété au sol qu'elle habite et à tous les biens qu'il renferme, est reconnu par les autres peuples ; elle peut être censée posséder tout ce que possèdent les individus qui la composent, et elle possède en outre les forces de la nature et les capitaux, qui

ne sont la propriété exclusive d'aucun particulier, et qui, comme propriété nationale, forment une base primitive de la richesse sociale. Cette distinction dans ce qui constitue la propriété exclusive d'une nation relativement à une autre nation, en biens possédés par les particuliers et en ceux qui appartiennent à tout un peuple, peut servir à démontrer : que la valeur des bases de la richesse d'une nation n'est pas égale à la masse de valeurs possédées par les membres de cette nation, et qu'il y a dans chaque nation des bases de richesses qui ne forment point des propriétés privées.

Dans toutes les nations policées, la terre est partagée en propriétés exclusives garanties par le pacte social et par les besoins de la société : mais on ne peut pas dire pour cela que toutes les forces productives de la nature qui constituent une des bases de la richesse d'une nation, forment autant de propriétés exclusives possédées par les individus dont cette nation est composée. Il y a dans chaque pays certaines parties du sol qui n'appartiennent à personne exclusivement, et qui, par les services productifs qu'elles rendent, sont pourtant une base de la richesse nationale : telles sont les routes, les places publiques consacrées aux marchés, les

rivières navigables, les lacs, les bords de la mer, etc. On peut même soutenir, avec quelque raison, que les biens fonciers qui constituent des sources du revenu public, quoique possédés exclusivement par le gouvernement au nom de la nation, et consacrés aux besoins publics, doivent cependant entrer dans la masse des valeurs qui constituent une des bases principales de la richesse des nations, et cela à cause des produits qu'ils fournissent. Cependant, ces biens fonciers ne font point partie des fortunes privées, et ne peuvent nullement être envisagés comme des bases de la richesse individuelle, qu'ils diminuent, au contraire; parce que, si le gouvernement ne possédait point de terres, elles formeraient des propriétés particulières, et, parce que le revenu de ces terres est consacré à des consommations improductives, indifférentes, pour le moins, à la jouissance des richesses par les particuliers. Ce que nous venons de dire des terres se rapporte aussi aux capitaux. Il y a dans chaque nation policée une certaine valeur en capitaux qui rend des services productifs à la richesse nationale, sans appartenir exclusivement à personne: tels sont les canaux, les ponts, les routes ferrées et toutes les institutions publiques qui donnent des re-

venus au fisc et coopèrent au bien-être de la nation par les services productifs qu'elles rendent, et qui possèdent dès lors tous les caractères distinctifs des capitaux.

Ainsi donc, quoique les bases de la richesse des nations soient de même nature que celles de la richesse des particuliers, et que ce soit toujours les dons de la nature, l'aptitude au travail et les capitaux, on ne peut point dire que la valeur totale de ces bases primitives possédées par une nation soit égale à la somme des propriétés individuelles en terre, en travail et en capitaux. La valeur des bases primitives de la richesse d'une nation surpasse celle des forces productives des particuliers, de tout ce qui n'est point susceptible de devenir une propriété particulière, et qui, ayant une valeur pour la nation entière, est exclusivement possédé par cette nation par rapport à une autre.

Or donc, les bases primitives de la richesse d'une nation sont:

1° *Les dons de la nature* renfermés dans les limites du pays que la nation habite;

2° *La population*, envisagée comme principe de travail d'une nation;

3° *Les capitaux*, tant ceux qui sont dans la

possession exclusive des particuliers, que ceux que l'on doit envisager comme propriété de toute la nation.

CHAPITRE II.

DES DONS DE LA NATURE.

Nous nommons dons de la nature toutes ces valeurs qui ne sont dues ni au travail ni aux capitaux. Ce sont les forces productives et les produits que la nature prodigue aux hommes, et que leur industrie doit savoir mettre à profit pour les transformer en principes de leur richesse.

Les nations diffèrent essentiellement entre elles sous le rapport de l'abondance de ces dons, et c'est cette abondance relative qui influe puissamment sur leur richesse ou leur pauvreté. Les dons de la nature dont une nation peut être plus ou moins bien pourvue, consistent :

1° Dans l'état favorable du *climat* sous lequel elle habite ;

2° Dans les forces productives de la *terre* et dans les valeurs qu'elle donne spontanément ;

3° Dans l'abondance, les propriétés et les

produits des eaux qui se trouvent dans un pays.

Il n'est pas nécessaire de faire des efforts pour démontrer combien le *climat* influe sur l'état prospère d'un peuple. La culture et les lumières des nations qui habitent les pays tempérés de notre globe, mises en opposition avec les déserts de la Barbarie, avec des contrées dans lesquelles un soleil brûlant ou des frimas éternels arrêtent l'action des forces vitales et de l'intelligence humaine, offre un tableau frappant de la petitesse des moyens de l'homme qui n'est point secondé des dons bienfaisans de son Créateur. On peut en déduire cette vérité incontestable, qu'un climat favorable est la première de toutes les conditions au bien-être et à la richesse des peuples.

L'état favorable du climat influe sur la richesse d'une nation :

a. En favorisant le développement des facultés de l'homme ;

b. En secondant la production des valeurs brutes tant spontanées que de celles qui résultent de l'industrie humaine ;

c. En diminuant les besoins des hommes.

Sans vouloir attribuer une trop grande influence au climat sur les forces physiques et les

facultés morales de l'homme, et y chercher la cause de la différence de caractère et d'esprit industriel parmi les peuples qui habitent les pays tempérés, l'on doit convenir cependant qu'un climat trop chaud ou trop froid ralentit le développement des facultés humaines, et amène cet état d'indolence du peuple qui est si contraire aux progrès que l'homme peut faire dans la carrière des richesses. Cette vérité est prouvée par l'état de barbarie ou le peu d'industrie des peuples plus ou moins éloignés de la zone tempérée.

En considérant l'influence du *climat* sur la production de différentes denrées, et sur la propagation des espèces d'animaux utiles et nécessaires à l'existence des hommes, on peut ranger les divers pays de la terre en trois classes: la première comprendra les pays les plus favorisés sous ce rapport, lesquels peuvent fournir des produits rares, en même temps que les produits qui sont communs à tous les pays habitables; la seconde comprendra ceux où le climat ne favorise que la production de denrées et d'animaux communs; et la troisième enfin comprendra les pays dont le climat s'oppose à la production des moyens de subsistance de l'homme. Ces derniers sont, une fois pour toutes, rayés de la liste des

pays qui peuvent prétendre à occuper un rang parmi les nations riches et policées. Les seconds pourront être suffisamment pourvus de moyens de subsistance, sans pouvoir prétendre à une prééminence de richesse sur les autres pays, laquelle est due uniquement à l'influence favorable de leur climat, et qui est réservée aux pays les plus favorisés. Presque tous les pays de l'Europe, par exemple, possèdent un climat également favorable à la production du blé et à la propagation des bestiaux. Mais les pays méridionaux ont un avantage marqué sur les autres, résultant de ce climat plus favorable qui leur permet de cultiver la vigne et de propager le ver à soie.

On doit reconnaître aussi l'influence du climat sur les richesses, en ce qu'il diminue les besoins de l'homme. La richesse d'un peuple dépend non-seulement de la grande masse de valeurs qu'il peut produire, mais aussi de la moindre masse de valeurs qu'il est obligé de détruire pour pouvoir exister. Sous ce rapport, la consommation des pays septentrionaux sera toujours plus considérable, à cause du besoin de chauffage, que celle des pays plus chauds, ces derniers ne connaissant point ce besoin, et dès lors ne détruisant point toutes les valeurs que l'on consomme dans les pays septentrio-

naux pour pouvoir exister pendant la plus grande partie de l'année.

Les avantages que procure le climat sont de nature à ne pouvoir point être suppléés par l'homme; mais il faut de l'intelligence et de l'industrie pour en profiter.

On peut soutenir, avec quelque raison, qu'il n'y a point de pays favorisé sous ce rapport par la nature, où l'industrie ait su déjà tirer parti de tous les avantages du climat, et où ils soient appréciés et mis à profit autant qu'ils pourraient l'être. Il semble, au contraire, que l'industrie est beaucoup plus active dans les pays moins favorisés de ce côté pour suppléer au manque de ces avantages, et que ses efforts sont plus grands, en raison inverse des résultats satisfaisans qu'elle peut donner. Il est donc vrai que le climat renferme des principes importans de la richesse des peuples, principes qui ne sont point assez appréciés, surtout là où ils abondent.

La terre est une base de la richesse des nations,

1° Par sa fertilité commune;

2° Par la faculté exclusive qu'elle possède de produire une certaine espèce de denrée que d'autres terres ne peuvent point produire;

3° Par les valeurs qu'elle renferme dans son sein, ou qui se trouvent sur sa surface.

Par fertilité commune de la terre, j'entends cette faculté de produire des denrées nutritives ou des matières ouvrables que possèdent tous les terrains fertiles à un degré plus ou moins considérable, et qui peut être augmentée par le travail et les capitaux employés à la culture de la terre; mais il faut toujours que cette culture existe pour qu'elle puisse être envisagée comme base de la richesse d'une nation. C'est d'elle que dépend l'abondance des moyens de subsistance qu'un pays peut fournir. Plus il y a de terres fertiles dans un pays, et plus le degré de cette fertilité sera marquant, plus les avantages résultant de la terre pour la richesse seront considérables. Il arrive quelquefois que l'industrie humaine, aidée des services productifs des capitaux, peut suppléer au manque de fertilité de la terre, et que de mauvais terrains fournissent, à force de travail et de frais, une certaine quantité de produits. Mais alors la terre ne peut être envisagée comme base de la richesse, les services productifs qu'elle rend n'égalant point les frais employés à la rendre productive. Si ces frais sont couverts par le haut prix des denrées, ce résultat est dû

à des circonstances particulières dérivant de l'état social et des institutions humaines. S'il existe quelque service productif dans une terre qui ne donne de produits qu'au moyen d'une culture forcée et dispendieuse, il ne pourra consister que dans l'emplacement qu'elle offre pour exécuter les travaux de cette culture extraordinaire.

Les services qu'une terre fertile rend aux richesses d'un peuple consistent, 1° dans la masse des denrées nutritives et des matières ouvrables qu'elle fournit, 2° dans les revenus qu'elle procure.

Si les peuples étaient dénués de toutes relations sociales, et condamnés à ne pouvoir se procurer les produits des pays étrangers, on pourrait soutenir avec raison que l'existence de chaque nation dépend nécessairement de la fertilité du sol qu'elle habite, qu'il n'y a que les pays fertiles qui peuvent être habités, et que la population de chaque pays doit être restreinte par la quantité de moyens de subsistance que son sol peut fournir. Mais en considérant les peuples dans les rapports sociaux qui existent parmi eux, on doit reconnaître que l'existence physique d'une nation dépend tout aussi bien des relations commer-

ciales que de la fertilité du pays qu'elle habite; qu'en outre, les pays peu fertiles qui ne fournissent point une quantité suffisante de vivres et de matières ouvrables, peuvent être aussi bien peuplés que les pays les plus fertiles, et qu'enfin la population de chaque pays n'est pas limitée par la quantité de moyens de subsistance qu'il peut fournir. En supposant les relations commerciales toujours également faciles, et l'industrie humaine également active, ce n'est que dans le cas où toute la terre serait aussi peuplée qu'elle peut l'être, et où les nations seraient parvenues à un même degré de perfectionnement industriel, que les pays peu fertiles ne pourraient plus être aussi peuplés que ceux dont la terre fournit une grande masse de subsistances. Mais ce cas presque impossible excepté, on ne peut soutenir que la fertilité commune de la terre soit une condition indispensable à l'existence et à la richesse d'une nation, puisqu'il y a des peuples riches et nombreux établis sur des terres stériles ou fertilisées uniquement par l'industrie et les capitaux. Ces observations ne sont point faites pour mettre en doute l'influence bienfaisante de la fertilité de la terre sur la richesse des nations, car elle est toujours une base principale de

cette richesse, et ce n'est que parce qu'elle est commune à une grande partie de la terre, qu'il peut y avoir des peuples établis dans des contrées qui ne la possèdent point. Les pays fertiles ont cet avantage marquant sur ceux qui ne le sont point, qu'ils sont plus indépendans que les autres, sous le rapport de leur existence physique, et que plus la terre sera peuplée, et plus les nations qui l'habitent tendront à mettre de niveau, quant à leur perfectionnement industriel, plus aussi les pays fertiles pourront prétendre à une certaine prééminence sur les peuples moins favorisés sous le rapport des moyens de subsistance.

Mais nous devons considérer la fertilité commune du sol, non-seulement comme principe des moyens de subsistance, mais aussi comme source de revenu; c'est sous ces deux rapports qu'elle coopère au bien-être des peuples. Si cette fertilité fournit toujours une certaine quantité de vivres et de matières ouvrables, dès que l'industrie, secondée de capitaux, sait la mettre à profit, on ne peut point en dire autant des revenus qu'elle peut procurer. Nous avons vu dans la théorie des revenus qu'ils sont basés sur l'échange. Il est facile, d'après cela, de poser en principe, que la terre

ne devient une source de revenu qu'autant que ses produits deviennent des objets d'échange. Or, il y a bien des cas dans lesquels les produits bruts de la terre, dus à une fertilité commune, ne trouvent point assez de débit pour pouvoir donner des revenus. Un pays dans lequel toutes les terres de culture seraient également partagées entre les habitans, de sorte que chaque famille puisse trouver dans sa propriété foncière tous les moyens de subsistance dont elle a besoin, pourrait fournir une grande masse de denrées nutritives et de matières ouvrables, mais son sol ne saurait donner aucun revenu. Une nation qui possède annuellement un surplus de produits communs de la terre, qu'elle ne peut consommer à cause du manque de population, ni échanger à cause du manque de débit à l'étranger, aura une surabondance de moyens de subsistance, mais ne retirera pas de sa terre les revenus qu'elle pourrait fournir. Dans tous les cas enfin, où le bas prix des denrées ne couvre point les frais de production, et lorsque les propriétaires fonciers ne retirent point de leur terre une rente pure, le sol le plus fertile ne pourra pas être envisagé comme source de revenu, mais seulement comme doué d'une fertilité commune. On doit donc déduire

de là, en dernière analyse, cette vérité : que la fertilité commune de la terre ne devient une source de revenu que lorsque les relations sociales et commerciales favorisent le débit des produits qu'elle peut fournir.

Il n'en est point ainsi de la faculté exclusive de produire une certaine espèce de produits que peut posséder le sol d'un pays, car elle est toujours une source de revenu, et par là un principe de la richesse nationale. Quoique le revenu retiré d'une denrée rare soit basé comme tout autre sur l'échange, il n'en est pas moins vrai que son débit n'est jamais précaire, et qu'il doit augmenter, au contraire, à mesure que les richesses et la population font des progrès dans tous les pays; sa rareté est une garantie sûre que sa demande surpassera toujours la quantité qu'on peut offrir au marché. Ce revenu est d'autant plus considérable que le produit est plus susceptible d'être transporté au loin. Le prix de ce produit se règle alors sur la demande qui en est faite partout où l'on peut le transporter. Sous le rapport des richesses que peut procurer à un peuple la faculté de son sol de produire des denrées rares et recherchées, on doit distinguer les terres qui possèdent à elles seules cette faculté exclusivement, de celles qui l'ont en

commun, avec d'autres terres plus ou moins éloignées. Le vin de Champagne, le tabac de Turquie, certaines espèces d'épiceries et d'autres produits rares, ne viennent que dans un certain espace de terre. La faculté de les produire ne peut point être donnée par l'industrie à aucune autre terre; elles forment une propriété exclusive de la nation qui possède les terres qui les fournissent, et lui assurent ce monopole nécessaire qui est la plus sûre garantie du revenu et de la richesse. Le coton, le sucre, le café, etc., sont des produits qu'une fertilité commune ne peut fournir, et qui sont dus à l'influence du climat et à la faculté particulière du sol; mais cette faculté est commune à une quantité de terre plus ou moins considérable; elle est toujours une source de richesse, mais elle ne donne point un revenu de monopole, et n'est point par conséquent la base d'une richesse aussi solide que la faculté exclusive de produire une certaine espèce de denrée.

En parcourant l'histoire des découvertes et des colonies, nous voyons partout une préférence marquée, accordée à ces régions fortunées que la nature a douées d'un ciel favorable, et d'une terre prodigue de produits recherchés pour leur rareté et leur haute valeur; c'est là

que la plus grande masse de capitaux étrangers afflue dans l'espoir des grands bénéfices que ces dons de la nature leur garantissent ; c'est là que la population s'accroît dans une progression qui serait effrayante pour les pays stériles, et que, secondée de son industrie, elle arrive à ce degré de prospérité et de richesse qui devient le principe de l'indépendance et de la puissance nationale.

Dans tout ce que nous avons dit sur la fertilité commune et la faculté plus ou moins exclusive de la terre de fournir certaines denrées, nous n'avons eu en vue que les valeurs qui se reproduisent facilement et dans un court espace de temps, en conséquence des forces productives inhérentes au sol d'un pays. Mais la terre peut encore être envisagée comme base de la richesse d'une nation par rapport à un certain fonds de valeurs qui ne se reproduisent point ou ne peuvent être reproduites que dans un très-long espace de temps, et qui par là ne peuvent être des richesses qu'autant qu'elles se trouvent dans une grande abondance. Ces valeurs sont les *fossiles* de toute espèce et les *forêts*. La production des premiers s'opère d'après des lois de la nature que nous ne connaissons que par hypothèse, et dans un

espace de temps indéfini. La reproduction des secondes, quoique influencée par l'industrie humaine, est cependant si lente qu'il faut des siècles pour suffire à la consommation annuelle d'une nation. C'est pour cela que ce n'est point tant la faculté inhérente à une terre de produire ces deux espèces de valeurs, que la masse déjà produite et conservée comme bien-fonds dans le sein de la terre ou sur sa surface, qui peut être envisagée comme une des bases de la richesse nationale.

Tâchons de reconnaître sous quels rapports les fossiles et les forêts peuvent devenir réellement des bases de cette richesse.

Il est incontestable que les métaux et tous les fossiles qu'une terre renferme doivent être rangés dans la classe des dons de la nature ; qu'une terre qui les possède est plus favorisée par la nature que celle qui en est privée, en supposant à toutes deux une fertilité égale à leur surface. Mais il n'est point vrai de dire que les fossiles, de quelque nature qu'ils soient et quelle que soit leur abondance, forment toujours des bases de la richesse sociale. Un fossile dont l'usage et l'utilité sont reconnus, retiré du sein de la terre, et jeté dans la grande masse des produits, est toujours une augmen-

tation de cette masse. Un lingot d'or retiré d'une mine fort abondante, augmente toujours la masse d'or qui se trouve dans le pays, et conserve toujours sa valeur comme or. Mais ce même fossile peut n'être point une nouvelle richesse ou une augmentation de richesse pour la nation. Pour le retirer du sein de la terre, il a fallu faire des frais en travail et en capitaux, et c'est du rapport qui s'établit entre ces frais et ce prix courant du fossile retiré que dépend l'influence qu'il exerce sur les richesses. Si le lingot d'or retiré d'une mine peu abondante a donné lieu à une consommation de forces productives plus considérables en valeur que n'est celle qu'il représente dans le monde commerçant, alors non-seulement il n'augmente point la richesse nationale, mais il fait un tort égal à la différence entre la valeur consommée et la valeur produite. Mais malgré cela, ce lingot d'or est toujours un don de la nature, un nouveau produit dont l'usage existe pour la société jusqu'au moment de sa destruction totale : aussi est-il très-exact, sous ce rapport, de dire qu'une nation peut n'être point riche, quoiqu'elle possède une quantité de valeurs de cette espèce ; car elle peut avoir des mines abondantes, fournissant une grande masse

de valeurs en métaux au commerce du monde entier, sans que cet accroissement de valeurs augmente en rien la somme de ses richesses, si les frais d'exploitation égalent le prix des métaux retirés du sein de la terre. Une telle production peut être très-importante pour le genre humain en général, mais elle est indifférente pour le peuple qui s'en occupe, et qui possède les mines sur lesquelles elle s'exerce; elle augmente toujours le fonds de valeurs qui seront à l'usage des hommes, sans augmenter en rien leur richesse. On peut encore aller plus loin dans ces assertions, et dire qu'il arrive quelquefois que les produits fossiles, envisagés toujours comme un don de la nature, n'ont cependant aucune valeur au moment de leur découverte; qu'ils peuvent être pendant long-temps un fonds improductif attendant des circonstances favorables pour acquérir de la valeur et pour se changer en capital. Telle sera une carrière de tourbe dans une contrée où les forêts sont très-abondantes et le bois de chauffage à vil prix; cette tourbe n'aura aucune valeur; elle restera enfouie comme un fonds improductif, jusqu'à ce qu'une consommation continue de bois ait fait hausser son prix, au point de donner une valeur au produit qui peut le remplacer.

On peut donc poser en principe, que les fossiles ne forment une base de la richesse que lorsque leur prix surpasse les frais d'exploitation, et que dans tous les cas où ces frais ne sont point couverts, on ne peut envisager ce produit fossile que comme un fonds de réserve, sans valeur pour le moment, qui pourra en acquérir dans la suite des temps en raison de la demande qui en sera faite.

Le bois est un produit indispensable à l'existence des hommes tant comme combustible que comme matière ouvrable. Il l'est plus ou moins d'après le climat du pays et l'abondance ou le manque de produits qui peuvent le remplacer. Il rentre dans la classe des dons de la nature, parce que les terres vierges, dans bien des parties de notre globe, sont couvertes de forêts; et quoique l'industrie humaine puisse influer puissamment sur la reproduction du bois au moyen d'une culture forestière poussée à un très-haut degré de perfectionnement, son action est cependant si lente qu'elle ne peut point suppléer à un manque total de bois amené par la destruction des forêts existantes dans un pays. Dans le passage des hommes de la condition de chasseurs à celle d'agriculteurs, les forêts ne peuvent non-seulement être envisagées comme une

base de richesses, mais elles sont une entrave aux progrès de l'agriculture, parce qu'il faut les abattre pour les changer en pays de culture. Le bois acquiert de la valeur par suite de la destruction des forêts et de l'augmentation de la population d'un pays; alors on commence à l'envisager comme don de la nature, comme un fonds de moyens de subsistance qui donne le moyen de satisfaire le besoin de combustible et de construction. Mais il peut s'écouler encore un long espace de temps avant qu'il devienne une source de revenu; ce n'est que lorsqu'on commence à sentir la nécessité de l'épargne dans la consommation du bois, lorsque toutes les contrées du pays n'en sont point également pourvues, et lorsqu'il s'établit une demande considérable du produit, qu'il donne un revenu, et ce revenu est le plus considérable lorsqu'on consacre des frais de production à la culture forestière.

Comme fonds de moyens de subsistance les forêts sont tellement importantes pour les pays septentrionaux, que leur abondance relative y règle souvent l'accroissement ou la diminution de la population. Un pays peut être fourni de bois, soit au moyen de la production intérieure, soit par la voie du commerce. L'abondance de

bois due à une production forestière dans le pays dépend de la quantité des forêts, de l'état dans lequel elles se trouvent, de leur situation relativement aux besoins du peuple, et de la plus ou moins grande facilité des transports dans l'intérieur du pays. Pour qu'un peuple puisse être suffisamment pourvu de bois, il faut que toutes les provinces, et même toutes les localités d'un pays, soient à même d'avoir toujours une quantité de bois correspondante à leurs besoins, et pour cela il faut un concours favorable de toutes les circonstances ci-dessus mentionnées. Une étendue considérable du sol d'un pays peut être couverte de forêts, la quantité de bois qu'elles fournissent peut, en masse, être plus que suffisante aux besoins de la population, sans que pour cela les habitans soient également bien pourvus de bois. Car si, à cause d'un manque de rivières navigables ou d'autres moyens de transports, le bois ne peut pas être fourni aux contrées dépourvues de forêts à un prix qui ne surpasse point les moyens des habitans, on ressentira alors un manque de bois dans les mêmes pays dont les forêts peuvent en fournir plus qu'il n'en faut pour leur consommation, et cela à cause de la situation défavorable

des forêts, jointe à un manque de moyens de transport. Cet inconvénient ne peut être senti que par les pays d'un climat froid, et il se rapporte surtout au bois de chauffage qui dans ces pays y rentre dans la classe des produits de première nécessité, et dont le manque ou le haut prix influe puissamment sur la misère de la grande masse du peuple. C'est pour cela que dans les pays septentrionaux l'abondance et la bonne distribution des forêts est l'une des bases principales de la richesse du peuple, d'abord parce qu'elle est une condition indispensable à son existence, et ensuite parce qu'elle diminue les dépenses pour les articles de première nécessité. Cette abondance ne peut être due qu'à une production intérieure suffisante et bien réglée.

Ce ne sont que les pays situés sous un climat plus chaud, ou bien ceux qui possèdent dans leurs murs de charbon et de tourbe des fonds suffisans de moyens de chauffage, qui peuvent se passer d'une production forestière correspondante aux besoins de la population, et s'en rapporter au commerce pour se pourvoir du bois dont ils peuvent avoir besoin ; il faut posséder les avantages ci-dessus mentionnés

pour pouvoir se fier à une voie aussi précaire que celle qui est offerte par ce genre de commerce. Le commerce de bois, surtout le commerce lointain, ne peut se faire qu'à l'aide de la navigation; il n'y a donc que les pays situés au bord de la mer, ou arrosés par des fleuves navigables facilitant les communications avec des contrées forestières, qui peuvent compter avec quelque assurance sur le bois qui leur sera fourni par la voie du commerce. Mais cette assurance n'aura de fondement, malgré l'avantage même de la navigation, que lorsqu'il y aura certitude que les contrées avec lesquelles on peut avoir des relations commerciales, pourront fournir continuellement la quantité de bois qu'on leur demande : quantité qui ne peut rester constamment la même et qui tend au contraire à diminuer en raison d'une plus grande consommation par un accroissement de population ou par des espérances de bénéfices de commerce plus considérables.

En considérant les forêts qui se trouvent dans un pays comme une source de revenu, nous devons rappeler d'abord ce que nous avons dit plus haut sur l'époque à laquelle cette espèce de propriété territoriale commence à donner un

revenu. De toutes les espèces de terrains d'utilité les forêts ont été les dernières à devenir des propriétés exclusives, et leur première possession n'a pas été déterminée par l'espoir des bénéfices que l'on pourrait retirer du bois qu'elles renfermaient; mais uniquement à cause des forces productives de leur sol. Ce n'est que lorsque l'agriculture a fait des progrès, que le pays a été peuplé en raison de son étendue et des forces productives du sol, que le bois devient marchandise et qu'il donne un revenu plus ou moins considérable d'après les principes généraux de l'offre et de la demande. Quoique les forêts soient dans la plupart des pays policés une source de revenus pour leur propriétaire, quoique le perfectionnement de l'art forestier ait amené les choses au point que ce revenu puisse être envisagé comme permanent, et que sous ce rapport on doive envisager les forêts comme un principe de richesse, l'on ne peut cependant les regarder comme une branche principale de l'industrie, comme une source permanente et inépuisable de richesse nationale. Il y a des pays, tels que la Suède, qui font un commerce considérable de bois, et pour lesquels ce produit spontané de la nature est

une source de revenu national; mais ce commerce cesserait dès que l'agriculture et la population du pays parviendraient au point de mettre la quantité du bois existant au niveau des besoins des habitans. On ne peut point citer d'exemple d'un pays qui s'adonne de préférence à la culture forestière, et qui voulût baser sur cette culture sa richesse nationale. Et s'il y a des contrées qui trouvent dans leurs forêts la principale source de leur revenu national, c'est uniquement parce que, pour des causes inhérentes au sol ou au climat, elles sont condamnées à ne point voir fleurir chez elles l'agriculture, ou parce qu'elles ne sont point parvenues à l'état de culture et de population auquel elles ont droit de prétendre.

Nous avons rangé dans la classe des dons de la nature qui doivent être envisagés comme bases premières de la richesse d'un peuple, les eaux renfermées dans les limites d'un pays. Les eaux peuvent être envisagées comme principes de richesses nationales :

1° A cause de leur abondance ;

2° Par rapport à leur force et aux propriétés qu'elles possèdent;

3° Et par rapport aux produits qu'elles renferment.

L'eau a une valeur d'utilité que rien ne peut remplacer; et cette valeur est tellement indispensable aux besoins de l'homme, que le manque d'eau potable peut changer en désert des contrées qui sans cela pourraient être peuplées et cultivées. Mais l'eau étant ordinairement, fort abondante dans les pays tempérés, et n'ayant en conséquence point de valeur échangeable, on ne l'a pas comptée parmi les bases de la richesse des peuples; comme si une valeur indispensable pouvait cesser d'être valeur parce qu'elle n'est point rare et qu'elle n'a point de prix qui puisse être exprimé en monnaie. Cependant l'on est fondé à soutenir que ce don précieux de la nature ne doit point être omis dans l'énumération des biens dont elle nous comble, et qu'il doit être considéré comme principe de la richesse d'un peuple. L'abondance de l'eau est en effet une base de richesse, d'abord parce qu'elle est indispensable à l'existence physique de l'homme; parce que en second lieu sans elle on ne pourrait élever ni propager différentes espèces d'animaux domestiques, qui donnent des moyens de subsistance et de revenus. Considérée donc unique-

ment sous le rapport de la propriété qu'elle possède de calmer la soif, elle est une condition première de l'existence des sociétés et par suite une base de la richesse des peuples. S'il fallait des preuves pour appuyer une vérité aussi incontestable, il suffirait de jeter les yeux sur ces déserts et ces sables brûlans de la zone torride, où le manque d'eau s'oppose pour jamais à la culture et à l'existence des peuples.

L'eau devient aussi un principe de richesse par le mouvement que sa force imprime à tant de machines et d'ateliers qui servent à l'industrie humaine dans ses travaux productifs. Employée, depuis l'existence des sociétés, à seconder et à augmenter les forces productives de l'homme, elle le remplace lui-même aujourd'hui dans une infinité de travaux en agissant à l'état de vapeur avec plus de force et d'activité que les plus grands efforts d'un travail mécanique ne peuvent en développer.

Mais les services les plus éminens qu'elle rend à la richesse des peuples, par la force et les autres avantages qu'elle possède, consistent dans sa propriété d'être navigable tant sur la surface immense de la mer, que dans le lit des fleuves. Ce n'est point ici le lieu d'exposer tous les avan-

tages qu'un peuple retire de la navigation; il suffit de dire que, si l'échange est le mobile unique de l'augmentation des richesses, son action serait restreinte et précaire sans ces relations commerciales des contrées éloignées, de peuple à peuple et d'un hémisphère à l'autre, qui ne sont dues qu'à la navigation. Ce n'est qu'en appréciant tous les avantages qui résultent de ces relations, et en considérant l'état de richesse et de puissance des nations maritimes, l'industrie, le bien-être et la bonté morale de ces contrées heureuses où le débit des produits est facilité par la navigation intérieure, que l'on peut se faire une idée de l'influence puissante de cette propriété de l'eau sur la richesse et le bien-être des peuples.

Enfin l'eau peut être encore un principe de la richesse des peuples à raison des produits qu'elle renferme, et qui donnent lieu à une branche plus ou moins considérable de l'industrie première, qui est la pêche. Sous ce rapport, l'eau peut être envisagée soit comme fonds de moyens de subsistance, soit comme source de revenu. C'est surtout la pêche maritime qui donne des produits précieux et durables, et qui peuvent devenir les objets d'un commerce lointain. C'est cette pêche qui est

une source abondante de revenus et qui augmente le fonds général des dons de la nature qu'un peuple peut rendre profitables à son bien-être et à sa richesse.

CHAPITRE III.

DE LA POPULATION.

S'IL ne s'agissait que de résoudre cette simple question : la population est-elle une base de la richesse sociale ? il suffirait alors de considérer l'état prospère des pays peuplés en rapport avec l'existence précaire des contrées qui ne le sont point, pour en déduire cet axiome : que la population est une cause et un effet de la richesse sociale, et que puisque l'existence et le bien-être de la société sont le but unique des richesses, une population considérable et bien pourvue de moyens d'existence, doit être la marque la plus sûre de la richesse nationale. Mais ce raisonnement et les conséquences qu'on en tire ne prouvent rien dans la science qui doit développer les principes des richesses sociales. L'expérience, d'où sont déduites toutes les vérités sur lesquelles est basée la théorie des richesses, ne peut point affirmer qu'une grande population est l'une des bases les plus

importantes de la richesse sociale, puisque c'est à l'accroissement prodigieux de population que l'on attribue la misère qui règne dans les nations les plus civilisées.

Pour bien approfondir cette matière, aussi difficile qu'importante, il convient d'abord de reconnaître quel est le principe de l'accroissement de la population, et quels sont ses rapports avec les moyens de subsistance; et ensuite de déterminer quelle est la condition à remplir pour que la population soit en effet une base de richesse sociale.

Le principe de la population gît dans les forces animales de l'homme, qui le mettent à même de propager sa race. Ce principe n'est point subordonné aux circonstances dans lesquelles l'homme se trouve comme être social. Les causes qui en augmentent ou en atténuent l'effet n'ont rien de commun avec le bien-être ou la misère de l'homme, avec la richesse ou la pauvreté des nations. Il a été prouvé par l'expérience que la misère ne diminue point ces forces animales qui conservent et multiplient la population. Et quoique la mollesse et la débauche qui suivent l'abus des richesses puissent influer d'une manière nuisible sur ces forces, cette influence n'est cependant pas assez mar-

quée pour pouvoir amener une diminution sensible de population. Une observation constante et suivie de la marche du genre humain, constate cette vérité : que la population de chaque pays a une tendance naturelle à s'accroître, et qu'il faut un concours de circonstances contraires à l'existence des hommes pour arrêter cette marche progressive. Ne pourrait-on pas déduire de là cette conjecture, qu'en supposant pendant une certaine série de générations l'absence totale de toutes les circonstances défavorables à la propagation de l'espèce humaine, la population pourrait augmenter au point de ne plus trouver de moyens de subsistance, qu'en un mot ses besoins de consommation surpasseraient ce que la nature et son industrie peuvent lui fournir.

Cette conjecture pour être appréciée à sa juste valeur doit être considérée sous deux rapports : la terre entière peut-elle être peuplée au-delà des moyens de subsistance qu'elle est capable de fournir aux hommes ? Un pays peut-il être surchargé de population au point de ne plus suffire à l'existence de ses habitans.

En envisageant la terre entière comme le patrimoine du genre humain, on est autorisé à soutenir : qu'elle est destinée à fournir des

moyens de subsistance suffisans pour tous les hommes qui l'habitent, et qu'elle ne peut point être peuplée au-delà de ce qu'elle est capable de nourrir. La loi qui régit l'univers entier ne nous permet pas de supposer que la destruction totale d'une certaine race d'êtres soit le but définitif de leur création. Les animaux existent, car la nature a pourvu à leur existence; et s'il y a des races et des espèces qui ont disparu de la surface de la terre, ce n'est point par un accroissement de ces races et de ces espèces hors de porportion avec les moyens de subsistance que la terre pouvait leur fournir, mais ensuite de grandes révolutions du globe qui les ont détruites ou transportées sous un ciel ou sur une terre sur laquelle elles ne pouvaient exister, ou bien encore par suite de leur destruction par les hommes. Puisqu'il y a dans l'ordre naturel une tendance générale à maintenir et à conserver tout ce qui a été créé, on ne peut point supposer l'existence d'une loi d'exception pour les hommes, qui fasse dépendre leur existence de leur prévoyance à ne pas se multiplier au-delà des moyens de subsistance. Et en effet, en comparant la population du globe entier avec l'état de culture de la terre, nous apercevons aisément que non-seulement les

forces productives de la moindre partie de la terre ne sont point épuisées, mais qu'il n'y a presque pas de pays où l'on soit parvenu à en retirer tous les avantages et toutes les valeurs qu'elles peuvent fournir. Non-seulement la terre n'est point peuplée en raison de ce qu'elle peut nourrir et entretenir, mais l'étendue des terres, dont la culture est poussée à un certain degré de perfectionnement, n'est encore qu'une quantité infiniment petite, comparée avec l'étendue des terres mal cultivées ou tout-à-fait désertes. S'il y a donc des contrées surchargées de population où l'on attribue la misère à un manque de moyens de subsistance, on ne peut nullement en déduire la conjecture, que cette pénurie provient d'un accroissement disproportionné de population; car on ne doit l'attribuer qu'à des circonstances locales et sociales qui entravent le débit des produits de l'industrie du pays, ou qui empêchent les hommes réduits à la misère de se transporter dans des contrées où leur industrie pourrait leur assurer une existence moins précaire. Les limites qui séparent les différents états, les entraves du commerce et les prohibitions ne sont point un résultat de l'ordre naturel qui régit le monde; et si c'est à des causes de cette nature que l'on

doit nécessairement attribuer un excès de population dans quelque pays et le manque de bras dans des contrées fertiles et peu cultivées ou désertes, l'on ne peut nullement soutenir que la population de toute la terre ait une tendance à s'accroître au-delà des moyens de subsistance que toute la terre peut fournir. Au contraire, il nous paraît qu'on doit reconnaître dans l'ordre naturel une tendance générale à maintenir sur la terre l'équilibre entre la population et les moyens de subsistance, et que le cas d'une propagation du genre humain au-delà des forces productives de toute la terre est sinon impossible, du moins peu probable et tellement éloigné de l'état présent des nations, qu'une série de siècles aussi longue que celle à laquelle le genre humain a déja survécu semble à peine devoir suffire pour amener ce résultat effrayant.

Mais d'après ce que nous venons de dire, il paraît probable que, quoique la terre entière ne puisse être exposée de long-temps à un excès de population, il peut cependant arriver que certains pays soient plus peuplés que ne semble le permettre le sol qu'ils possèdent. Pour bien approfondir cette conjecture, l'on doit éviter de trop généraliser les faits, et il faut considérer les

nations d'après les circonstances locales et sociales dans lesquelles elles se trouvent, pour reconnaître quelle est la marche de la population dans divers pays; dans quel cas elle peut s'accroître au-delà des forces productives de la terre; et quel est son sort dans ce cas.

Il faut nous entendre d'abord sur la signification que nous attachons à ces mots : *moyens de subsistance.* Si l'on veut entendre par là toutes les conditions de l'existence d'un homme riche et civilisé, et toutes les valeurs qu'il juge être indispensables à sa manière d'être dans la société dont il est membre, alors l'idée attachée aux moyens de subsistance sera tout-à-fait vague et incertaine, car elle changera nécessairement d'un temps à un autre, et elle sera diverse d'après le degré de civilisation que nous supposons à un peuple. On ne peut entendre par moyens de subsistance que les valeurs qui mettent l'homme à même de satisfaire des besoins dont dépend son existence physique. Une nourriture quelconque, pourvu qu'elle ne soit point préjudiciable à la santé, et qu'elle soit suffisante pour calmer la faim, une boisson propre à calmer la soif, un abri, un vêtement et des moyens de chauffage si le climat l'exige, voilà les moyens de subsistance; car

en supposant qu'un manque de moyens de subsistance s'oppose à l'existence de l'homme, nous ne pouvons entendre par là que les valeurs dont la privation amène immédiatement la mortalité. On ne peut point étendre davantage l'idée des moyens d'existence; un homme civilisé peut encore exister, quoiqu'il soit réduit à ne connaître que les jouissances de l'homme sauvage.

Les rapports généraux entre la population et les moyens de subsistance sont différens, en raison des circonstances locales et sociales des peuples. On peut poser en principe général : que la population d'un peuple ne se règle point sur les moyens de subsistance, parce que ce n'est pas dans ces moyens que gît le principe de la population, et que l'on ne peut point supposer un manque total de subsistance, tant que la terre entière n'est point peuplée en raison de son étendue et de ses forces productives. Les hommes sont fournis de moyens de subsistance, dans l'état primitif de la société par la *nature* elle-même, et dans l'état de civilisation par l'*industrie*, secondée des forces productives de la nature et des relations sociales.

Nous ne pouvons point prendre en considération ces tribus malheureuses qui habitent une terre couverte de glaces éternelles, ni celles

qui errent dans les déserts brûlans de la zone torride; ce ne sont point les causes qui arrêtent les progrès de la population dans ces pays contraires à l'existence de l'homme, mais bien les moyens que la nature emploie pour faire exister ces tribus, qui méritent de fixer notre attention et d'exciter notre étonnement. Leur existence et leur conservation fournissent de fortes preuves pour appuyer la vérité exposée plus haut, que la race des hommes n'a pas été créée pour dépérir, et que la nature pourvoit elle-même à leur subsistance là où leurs moyens semblent être insuffisans.

En nous bornant à considérer les pays qui, par leur position géographique, ne sont point contraires aux progrès de la population et du perfectionnement humain, nous regardons comme primitif cet état social où la terre est une propriété commune, et le travail, uniquement consacré à fournir des moyens de subsistance les plus indispensables. Tel est l'état des peuples chasseurs, pêcheurs et pasteurs.

Une tribu de chasseurs ne peut exister que dans un pays de forêts abondant en gibier, et d'une étendue considérable. Ses moyens de subsistance consistent dans la viande des animaux qui peuplent les forêts, dans les fruits

de quelques arbres et plantes sauvages, dans les peaux qui servent de vêtement, et le bois qui fournit les matériaux de construction. L'existence de ces peuplades est extrêmement précaire; elle dépend des dons que la nature a répandus sur la terre qu'elles habitent, mais leurs moyens de subsistance suffisent cependant pour les faire exister, et l'on ne peut pas dire que la privation de ces moyens amène nécessairement la destruction de la peuplade. Si le gibier et les fruits spontanés de la terre deviennent plus rares, ces sauvages chercheront d'abord à étendre leur domaine par une transmigration dans d'autres forêts vierges encore, ou par la conquête. Si cela devient impossible, les besoins stimuleront leur intelligence et leur industrie à profiter des forces productives de la terre, et le passage à l'état de civilisation sera le résultat de la crainte d'un manque de moyens de subsistance; et si leur pays est favorisé de la nature, on ne peut plus déterminer les limites auxquelles l'accroissement de leur population et leur perfectionnement peut parvenir.

Une tribu de pêcheurs se trouve dans les mêmes circonstances, quant à ses moyens de subsister, avec cette différence qu'elle peut trou-

ver, soit dans les propriétés du sol, soit dans la faculté d'établir des relations commerciales, au moyen de la navigation, un stimulant plus puissant à son industrie, et un moyen plus prompt de s'avancer dans la carrière de la civilisation. Il faut supposer un concours de circonstances bien malheureuses pour que ces deux espèces de peuplades ne puissent jamais sortir de leur état de barbarie; mais il paraît au moins douteux que ces circonstances puissent agir au point d'amener la destruction totale d'une peuplade, par suite d'un manque de moyens de subsistance. Les Esquimaux, qui habitent des cabanes de glaces, et qui ne mangent que lorsqu'il plaît à Dieu de leur fournir de la nourriture, existent cependant, et cette existence réfute la théorie de ceux qui redoutent un accroissement de population au-delà des moyens de subsistance.

Un peuple pasteur doit nécessairement habiter une terre fertile et étendue. Il est suffisamment pourvu de moyens de subsistance par la nature même de son industrie primitive. Mais il y a dans son état social une cause qui arrête le développement de sa tendance vers le perfectionnement et la civilisation; c'est l'indolence et l'inactivité auxquelles l'état de pasteur

donne lieu. Tranquilles quant aux moyens de soigner leur existence physique, les individus qui composent un peuple pasteur ne trouvent point de stimulant au travail, et ils deviennent indifférens à leur perfectionnement intellectuel. Ils resteront superstitieusement attachés à leur premier état de barbarie, tant qu'ils seront maîtres de disposer d'une étendue de terre assez considérable pour fournir des pâturages à leurs troupeaux pendant toutes les saisons de l'année. Leur nombre ne sera pas susceptible d'un accroissement rapide, parce que leur genre de vie s'oppose à toute concentration d'hommes dans des établissemens considérables, et que leurs tribus vivent disséminées et séparées les unes des autres par la grande étendue de pâturages dont elles ont besoin pour nourrir leurs troupeaux. Mais un peuple de pasteurs n'est pas exposé pour cela à une destruction de population, par suite du manque des moyens de subsistance, car une culture quelconque de la terre le garantit de toute atteinte de ce côté, en multipliant au-delà de ses besoins les produits indispensables à son existence.

Ce n'est donc que dans les premières époques de l'existence des sociétés que la quantité

de moyens de subsistance peut influer sur la population, c'est-à-dire arrêter sa tendance à s'accroître aussi long-temps que l'homme ne vit que des fruits spontanés de la nature. Mais il faut supposer un concours de circonstances bien défavorables pour attribuer la destruction de la population à un défaut de moyens de subsistance de cette espèce, car si la nature ne protège point le développement de la tendance à l'accroissement de la population, elle pourvoit du moins à sa conservation. S'il y a quelque crainte de ce côté, alors les besoins donnent naissance à l'industrie, dont l'introduction parmi les hommes marque l'époque du passage à une meilleure existence des peuples, de la civilisation.

Le premier résultat de l'état de civilisation et d'industrie est l'augmentation continue et progressive des moyens de subsistance : dès lors l'influence de la quantité de ces moyens sur la population ne peut plus lui être préjudiciable; les besoins les plus impérieux, les conditions indispensables à l'existence de l'homme, restent les mêmes, et les moyens de les satisfaire augmentent à l'infini. La population ne peut plus être arrêtée dans ses progrès par un manque de subsistance, et sa tendance à

s'accroître se développe de plus en plus, d'après les circonstances plus ou moins propices qui la secondent dans cette marche progressive.

Dans le passage de l'état primitif à l'état civilisé, l'introduction de l'agriculture change la position de l'homme relativement aux valeurs que lui fournit la nature. La terre, qui était possédée en commun jusque-là, devient propriété exclusive; il ne suffit point de recueillir les fruits spontanés de la nature pour se fournir des moyens de subsistance; il faut ou les retirer de la culture de sa propriété, ou les acquérir par l'échange. La division d'industrie et l'échange suivent de près les premiers pas faits dans la carrière de la civilisation; ou plutôt ce sont les signes certains d'un nouvel ordre de choses et d'une tendance du peuple à ce perfectionnement qui est le but de son existence. Ensuite de l'introduction de ces trois principes de la civilisation, il s'établit une division des terres en propriétés exclusives; la majorité des habitans du pays ne possède pas de biens fonciers. Mais il n'en résulte pas qu'elle ne puisse plus jouir des produits de la terre, et qu'elle soit obligée de quitter le pays; elle trouve dans la division de l'industrie et dans l'échange les moyens de jouir des produits du sol, et de

s'avancer dans la carrière des richesses d'une manière tout aussi rapide que les propriétaires fonciers. Elle laisse à d'autres le soin de fournir les moyens de subsistance, et s'adonne à une industrie qui lui procure les moyens de satisfaire ses besoins d'une existence civilisée ; elle s'établit dans les villes, et offre par sa demande des produits du sol un stimulant aux progrès de l'agriculture. Quelquefois même les circonstances locales s'opposent à l'établissement instantané de cette dernière industrie, et alors les relations commerciales, engagées et vivifiées par la possession de produits rares, mais qui ne sont point des moyens de subsistance, suppléent au manque de ceux-ci, et deviennent un moteur puissant de la richesse d'un peuple.

En envisageant les nations dans l'état civilisé, composées d'hommes adonnés plus ou moins aux trois genres principaux d'industrie, et la population de ces pays divisée en citadins et habitans des campagnes, on doit reconnaître d'abord que, dans cet état de choses, la population a une tendance naturelle à s'augmenter. Mais, pour approfondir les effets de cette tendance relativement aux moyens de satisfaire les besoins d'une population toujours croissante, l'on ne peut point généraliser les faits et les

raisonnemens, ni appliquer des aperçus pris dans un pays à tous les pays en général. Il faut, au contraire, considérer attentivement quelles sont les circonstances locales et sociales qui peuvent influer sur l'augmentation ou la diminution de la population, c'est-à-dire stimuler ou ralentir sa tendance naturelle à s'accroître. Par circonstances *locales* nous entendons les avantages ou les désavantages qui résultent de la position géographique d'un pays, et l'abondance ou la pénurie de ces dons de la nature qui constituent le fonds des moyens de subsistance, et les bases de la richesse d'un peuple. Par circonstances *sociales*, nous entendons les lois, les institutions religieuses et politiques, le régime social, en un mot, qui tantôt accélère, tantôt retarde la marche progressive du genre humain. Il est impossible d'embrasser dans un cadre circonscrit toutes les combinaisons de ces différentes circonstances, tant avantageuses que défavorables, et de citer tous les cas dans lesquels un pays peut se trouver, en conséquence de l'action favorable ou contraire des diverses circonstances locales et sociales dans lesquelles il peut se trouver. Cependant on peut signaler celle de ces circonstances dont l'influence est la plus marquée, et supposer les cas les plus

communs dans lesquels les divers pays de la terre peuvent se trouver, pour baser nos raisonnemens sur les rapports qui existent entre l'existence sociale et l'existence physique des peuples civilisés.

Un pays enclavé, sans rivières navigables, sans issue immédiate sur mer, situé sous un climat assez rude, mais tempéré et possédant une terre peu fertile, pourra cependant avoir une surabondance de moyens de subsistance, quand il n'aurait même que ses meilleures terres mises en culture passable aussi long-temps qu'il y aura des forêts suffisantes pour satisfaire les besoins de construction et de chauffage. Cependant cette grande abondance de moyens de subsistance ne sera pas un stimulant pour les progrès de la population, qui y sera peu considérable, disséminée dans les campagnes, et composée pour la plupart d'agriculteurs. Les villes y seront peu nombreuses, peu peuplées, et le commerce intérieur sans nulle activité. La population d'un tel pays, avec la même tendance naturelle à s'accroître, ne fera que très-peu de progrès, ou du moins il lui faudra un concours de circonstances sociales fort avantageux, et un long espace de temps pour s'accroître dans une progression marquée, et cela uniquement

à cause des circonstances locales qui s'opposent à la concentration de la population, et aux relations commerciales un peu étendues. Cette population sera d'autant plus entravée dans ses progrès, si des causes dérivant de l'état social, lesquelles amènent la misère de la classe travaillante et la détournent du mariage, jointes à un mauvais régime d'administration; si l'esclavage de la classe travaillante, la concentration de grandes fortunes dans les mains d'un petit nombre de propriétaires, les maladies destructives jointes à l'ignorance et aux préjugés, les guerres, etc., viennent influer sur sa diminution. Les circonstances contraires, telles qu'un régime doux, une paix durable, de bonnes lois, n'influeront que peu sur l'augmentation de population, si, ensuite de la position géographique et du manque des dons précieux de la nature, le peuple ne peut avoir de relations commerciales avec des pays plus riches et plus civilisés. Un tel pays ne peut jamais craindre un surcroît de population; il sera, au contraire, un des derniers de la terre à devenir aussi peuplé que ses forces productives le permettent.

Un pays enclavé, mais possédant des rivières qui facilitent les communications intérieures,

une terre fertile et tous ces dons de la nature, qui sont plus ou moins communs à tous les peuples établis sous la zone tempérée; s'il ne peut fournir aucun produit rare et généralement demandé, un tel pays pourra être encore abondamment pourvu, non-seulement de moyens de subsistance, mais aussi de toutes les conditions indispensables à l'augmentation de population. Il sera cependant lent à se peupler en raison de ses forces productives, sans le concours de circonstances sociales spécialement favorables aux progrès des richesses et de la population, telles qu'un bon régime, la liberté de l'industrie, une paix soutenue, l'émigration des étrangers. Malgré toutes les conditions d'un état favorable à la population, ce pays pourra rester très-long-temps à un même degré de population, et ne sera jamais dans le cas d'en appréhender un accroissement au-delà de ses forces productives. Un régime vicieux, de mauvaises lois et l'ignorance, peuvent retarder encore davantage ces progrès, qui ne seront rapides que lorsqu'une surabondance de population dans les pays plus avancés en civilisation amènera une augmentation de demandes de denrées nutritives que ce pays peut fournir, ou donnera lieu à une émigration considérable d'hommes

industrieux privés d'occupation dans leur patrie.

Un pays fertile, arrosé de rivières navigables, situé aux bords de la mer, possédant tous les produits communs de la nature, et quelques espèces de produits plus rares, peut faire les progrès les plus rapides dans l'accroissement de la population, ensuite de sa position géographique et des dons de la nature, si les circonstances sociales lui sont favorables, et surtout si l'état prospère de l'industrie nationale augmente la demande du travail qui, lorsqu'elle dure long-temps, influe nécessairement sur l'augmentation de la population. Dans ces pays, la population des villes se met le plus tôt au niveau avec celle des campagnes, la division de travail fait les plus grands progrès, le commerce intérieur est très-animé, et le commerce extérieur étendu. Tout concourt, en un mot, à favoriser l'accroissement de la population au point de faire parvenir cet accroissement au niveau de ce que la terre peut supporter. C'est là qu'on pourra apprécier l'influence de la population sur les forces productives de la terre, et se convaincre de cette vérité, que les forces productives s'augmentent en raison de la plus grande quantité de travail et de capitaux que l'on peut consacrer à les rendre profitables aux

hommes; c'est là que le sol pourra être actif, au point de fournir toute la masse des valeurs qu'il est susceptible de produire. Un tel pays peut paraître surchargé de population, si la terre y est mal distribuée, c'est-à-dire possédée par un petit nombre de propriétaires privilégiés, cette circonstance s'opposant au perfectionnement dont l'agriculture est susceptible; si un mauvais régime gêne la liberté industrielle, et si les prohibitions entravent le commerce au point d'arrêter le débit des produits de l'industrie indigène, et de gêner l'importation des moyens de subsistance de l'étranger. Dans tous ces cas, le manque d'une occupation continue et la cherté des produits indispensables amèneront un état de misère dans la classe travaillante, qui pourra devenir une cause de mortalité parmi les pauvres.

Les pays à terres stériles, qui ne peuvent donner de produits qu'en conséquence d'une culture fort dispendieuse, mais situés aux bords de la mer, ne peuvent être peuplés, s'ils ne possèdent quelques dons précieux de la nature, ou s'il ne sont dans des circonstances sociales particulièrement favorables aux richesses. Parmi les pays de l'Europe la Hollande est dans ce dernier cas, et son exemple prouve combien l'influence des relations et des circonstances so-

ciales est puissante, puisqu'elle peut assurer le bien-être d'un peuple nombreux dans un pays où la nature semble s'opposer à tout accroissement de population. Les pays de ce genre peuvent être peuplés au-delà des forces productives du sol, sans être pour cela exposés à un manque de moyens de subsistance, tant que la liberté du commerce et les besoins des autres nations leur assurent un débit assez considérable pour les produits de leur industrie.

Ces observations donnent en résumé les résultats suivans : que les peuples ne sont point exposés à périr par un manque de moyens de subsistance; que la terre entière en peut fournir beaucoup plus que les besoins de tous les peuples ne l'exigent; que leur quantité augmente en raison de l'augmentation de population; que s'il y a des pays où la population ne fait point de progrès et d'autres où elle semble surpasser les moyens d'existence, c'est qu'en raison de circonstances locales et sociales qui arrêtent chez les uns l'accroissement de la population ou qui entravent chez les autres le débit des produits de l'industrie, la population ne reste point au niveau des forces productives de la terre et de l'industrie humaine; et qu'enfin l'accroissement

de population ne peut jamais être préjudiciable au bien-être des peuples, à moins que les circonstances sociales n'amènent un état de gêne et de misère qui n'est point dans la nature des choses.

Après avoir déterminé quel est le principe de la population et quels sont ses rapports avec les moyens de subsistance, il convient maintenant, d'après le plan que nous avons tracé, de nous arrêter à considérer la population comme l'une des bases de la richesse sociale, et de reconnaître la condition à remplir pour qu'elle le soit en effet.

La population de chaque pays influe de deux manières sur sa richesse: d'abord comme force productive et ensuite comme principe de consommation nationale. Ce n'est point le nombre d'habitans qui se trouvent dans un pays, mais leur industrie d'une part et leurs besoins de l'autre qui décident de l'influence que la population exerce sur la richesse des pays. C'est pour cela que nous considérerons la population, en premier lieu, comme composée de *producteurs;* et que nous l'envisagerons ensuite sous le rapport de la *consommation.*

En envisageant la population comme un principe de la production nationale, on peut

soutenir qu'un grand nombre d'hommes, constamment occupés d'un travail productif et lucratif constitue une marque certaine de richesse nationale, et que cette population est un principe de richesse en raison de la plus ou moins grande masse de produits fournis, vendus et consommés annuellement dans le pays. Il faut donc reconnaître quel peut être dans un pays le rapport de la quantité du travail productif au nombre des habitans. Cela nous mettra à même de concevoir comment la population influe sur la production nationale.

Un homme *laborieux* est celui qui sait apprécier la valeur de son temps, et qui envisage comme perte réelle tout le temps qu'il passe à ne rien faire; il devient vraiment *industrieux* dès qu'il sait le mettre à profit et qu'il possède l'intelligence et l'aptitude nécessaires pour remplir la vocation qu'il a choisie. Tout est dit, si l'on suppose une nation composée uniquement d'hommes laborieux et industrieux, car alors toute la population est constamment occupée, et par là même elle doit être suffisamment pourvue des besoins et des agrémens de la vie ; elle doit même être perfectionnée tant au moral qu'au physique, parce qu'un travail constant et guidé par l'intelligence amène nécessairement

le perfectionnement de l'industrie; en détruisant le germe de la paresse, en employant tout le temps des travailleurs, il s'oppose au développement des vices qui naissent de l'inactivité; il ne laisse point de temps pour s'y adonner. Mais il est de fait qu'une nation entière ne peut point être uniquement composée d'hommes laborieux et industrieux, et cela pour des causes naturelles et dérivant de l'état social.

Un homme ne peut être constamment laborieux et industrieux qu'en tant qu'il est physiquement en état de travailler; il ne l'est point à certaines époques de sa vie, c'est-à-dire lorsque ses facultés ne sont point encore développées, dans sa première jeunesse; et lorsque ses facultés sont déjà émoussées, savoir dans sa vieillesse. Il ne peut point s'adonner au travail lorsque des accidens et l'état de maladie le privent pour toujours ou pour un certain temps de l'usage de ses facultés. Or, la population d'un pays contient toujours un certain nombre d'enfans, de vieillards, de malades et d'infirmes qu'il convient de déduire de sa masse totale, comme perdu pour l'industrie et la production. Quelle que soit dans une nation la quantité d'hommes en état de travailler, il faut encore, pour apprécier l'influence de la popu-

lation sur la richesse, considérer s'il n'y a point de causes qui s'opposent au développement de l'esprit de travail et d'industrie, et qui par là rendent moins efficace l'aptitude naturelle au travail, ou bien augmentent le nombre des oisifs. Ces causes sont très-nombreuses; et, sans nous arrêter à considérer celles qui sont un résultat du caractère et des penchans des individus, nous pouvons en marquer trois principales, qui dérivent des circonstances locales ou sociales dans lesquelles une nation peut se trouver. La première est la position géographique et les institutions politiques d'un pays, en tant qu'elles s'opposent toutes deux ou séparément au développement de l'esprit d'industrie chez le peuple. Un climat trop chaud porte ordinairement les hommes à l'indolence et les rend moins actifs que les habitans des pays tempérés; ce fait est constaté par l'expérience, et il est facile de s'en convaincre en comparant l'activité industrielle des nations septentrionales de l'Europe avec l'indolence des peuples méridionaux. L'esclavage des classes travaillantes, le despotisme et les superstitions religieuses, produisent le même effet; l'empire ottoman en est une preuve évidente.

La seconde cause résultant de l'état social

est commune à tous les pays civilisés, et donne lieu à une quantité plus ou moins considérable d'oisifs; c'est la mauvaise distribution primitive des fortunes privées, qui, en assurant des richesses héréditaires à un certain nombre de familles, les dispense par là du travail, et engendre cette oisiveté qui est devenue l'apanage et la marque distinctive des classes élevées de la société. Ces fortunes héréditaires, et toutes ces richesses privées qui assurent une existence aisée sans travail, donnent naissance à des besoins factices et au luxe, qui crée une nouvelle classe d'oisifs et d'hommes totalement perdus pour l'industrie, savoir celle des serviteurs à gages et de tous ceux qui ne sont occupés que du soin de satisfaire les fantaisies des riches et de leur procurer des jouissances de convention.

La troisième des causes qui donnent naissance à l'oisiveté, est la pauvreté d'un certain nombre d'habitans de quelque source qu'elle provienne; car, en excitant la compassion des gens riches, elle les détermine à faire des aumônes, à établir toutes ces institutions de bienfaisance qui fournissent gratuitement des moyens de subsistance aux pauvres et les mettent à même d'exister sans avoir besoin de travailler. Ainsi donc pour apprécier la valeur indus-

trielle de cette partie de la population d'un pays, qui reste déduction faite des enfans, des vieillards et des infirmes, il faut considérer si la masse des travailleurs n'est point indolente par suite de l'influence du climat ou des institutions politiques et religieuses et quel est le nombre de riches et de pauvres oisifs qu'il faut déduire de la masse des hommes en état de travailler.

Et dans ce cas même lorsqu'on aura déterminé le nombre d'hommes censés être laborieux et industrieux, il faudra encore considérer quel est le genre d'occupation auquel ils s'adonnent et si le travail de tous est également profitables aux richesses. Or, dans la masse générale des travailleurs d'un pays, il y a encore une quantité très-considérable d'hommes qui ne travaillent point à l'augmentation des richesses, lesquels sont cependant indispensables à l'existence des sociétés, et vivent du fruit de leur travail ou de la vocation qu'ils ont choisie. Tels sont les gens de lettres, les instituteurs, les médecins, les fonctionnaires publics et les soldats. Il faut reconnaître que ces classes d'habitans peuvent avoir une influence plus ou moins avantageuse sur l'état prospère d'une nation, mais cette influence ne sera tou-

jours que secondaire et médiate, soit en entretenant l'aptitude au travail des hommes industrieux, soit en les enseignant dans l'exercice des arts et métiers et en étendant les bornes de leur intelligence, soit enfin en protégeant et en accélérant les progrès de l'industrie nationale. Mais il n'en est pas moins vrai que toutes ces classes d'habitans ne coopèrent point immédiatement à l'augmentation des richesses nationales, et qu'il faut déduire un grand nombre d'entre eux de cette partie de la population que l'on peut, à juste titre, envisager comme base de la richesse d'un peuple. Mais toutes les classes d'habitans qui vivent de leurs revenus, soit qu'elles concourent directement ou indirectement à la production, influent sur la richesse nationale par leur consommation et le débit des produits qui en résultent. En envisageant la population sous ce rapport, l'on est presque tenté d'avancer qu'elle est aussi importante pour les richesses par sa consommation que par ses services productifs.

L'on doit remarquer d'abord que l'étendue de la population décide ici beaucoup plus que sous le rapport de la production. Car tous les hommes sont consommateurs, sans en excepter ceux qui ne peuvent pas travailler, et

il n'y a toujours qu'une certaine partie de la population qui puisse être rangée dans la classe des producteurs. On peut donc plutôt envisager comme principe de richesse une grande population sous le rapport de ses besoins et de l'étendue de sa consommation que sous le rapport de ses services productifs.

Mais il serait inexact de dire que le grand nombre de consommateurs décide à lui seul de l'influence de la population sur les richesses nationales, car il s'agit de savoir si ces consommateurs offrent un équivalent des valeurs qu'ils consomment, et si le débit qu'ils procurent aux produits est réellement avantageux pour les producteurs. Or il y a dans chaque pays un nombre plus ou moins considérable de consommateurs qui n'ont rien à donner en échange des produits qu'ils consomment, et qui non-seulement n'augmentent nullement la richesse d'une nation, mais lui font au contraire un tort réel.

D'un autre côté il serait tout aussi peu exact de dire, qu'il n'y a que les consommateurs, producteurs de valeurs matérielles qu'ils offrent comme équivalent de leur consommation, qui influent sur l'augmentation de richesse; car la réaction de la consommation sur la production

et sur le débit des produits est tout aussi puissante lorsque le consommateur acquiert les objets de consommation dont il a besoin, en échange de services et de valeurs immatérielles qu'il peut fournir, que lorsqu'il les obtient en échange de ses produits matériels. Tous les habitans d'un pays sont des consommateurs, mais les uns achètent leurs objets de consommation avec de l'argent acquis par la vente de leurs produits ou bien consomment directement ces produits mêmes, tels sont les producteurs proprement dits qui vivent des bénéfices de leur industrie ; d'autres achètent leurs objets de consommation avec de l'argent qu'ils obtiennent du gouvernement et des particuliers en échange de leurs services personnels, tels sont les fonctionnaires publics, les militaires, les médecins, les savans, etc., etc. L'influence que ceux-ci exercent sur le débit et sur la production, est tout aussi avantageuse que celle des consommateurs producteurs. On peut donc poser en principe que la population qui consomme influe également sur la richesse nationale, soit qu'elle obtienne ses objets de consommation en échange de services personnels, soit qu'elle les achète avec des valeurs matérielles.

Les consommateurs producteurs n'influent

d'une manière avantageuse sur le débit, dès lors sur la richesse nationale, qu'en tant que la division de l'industrie est établie parmi eux, qu'ils ont les moyens d'exercer leur industrie et de débiter leurs produits, et que par là ils ont des revenus avec lesquels ils peuvent faire des achats. Lorsque la division de l'industrie n'a pas fait de progrès dans le pays, alors une grande partie des producteurs, surtout les agriculteurs, tâchent de satisfaire leurs besoins avec les produits immédiats de leur travail. L'influence des consommateurs producteurs sur le débit des produits de l'industrie est alors peu importante, et l'étendue de ce débit dépend de la demande des gens riches et de ceux qui ne coopèrent qu'indirectement à la production, mais dont les services sont généralement demandés. Cela a lieu dans les pays agricoles peu avancés en culture, où la classe manufacturière est peu nombreuse, et où les circonstances locales s'opposent au bien-être des agriculteurs et les obligent à des privations faute de revenus. La classe des producteurs proprement dits n'influe avantageusement sur le débit des produits de l'industrie que lorsqu'elle est occupée exclusivement du genre de travail auquel elle s'est vouée et qu'elle peut

acheter tout ce qui n'est pas un produit immédiat de son travail.

Mais pour que cela puisse avoir lieu, pour que la consommation de toute espèce augmente de plus en plus le débit des produits, il faut que les hommes soient plus rapprochés et plus voisins les uns des autres, que la population soit concentrée autant que possible et que les habitations soient assez proches les unes des autres pour que leurs habitans puissent être continuellement en contact entre eux, et exécuter, sans une perte de temps trop considérable, tout ce que leurs relations sociales les invitent à entreprendre. Plus la population est concentrée, plus il y a de gens de diverses vocations rapprochés les uns des autres, plus l'échange est facile et coûte moins à conclure, plus il est facile d'obtenir tous les objets de consommation dont on ressent le besoin, plus il y a de moyens et de désir de consommer. Une quantité suffisante de villes bien situées les unes relativement aux autres dans le pays, donnent tous ces résultats satisfaisans, et augmentent la consommation par le rapprochement des divers producteurs et consommateurs qui composent sa population.

En considérant donc la population sous le rapport de l'influence qu'elle exerce sur la ri-

chesse nationale par sa consommation, on doit reconnaître que cette influence est plus ou moins importante non-seulement d'après le nombre d'habitans d'un pays, mais surtout suivant que cette population est plus ou moins agglomérée, que la division de l'industrie est plus avancée, et que les consommateurs sont en état, par leur position sociale et par leurs revenus, d'acheter les produits dont ils ont besoin.

Toutes ces considérations sont indispensables lorsqu'on veut se former une idée juste de l'état de population d'un pays et de l'influence qu'elle exerce sur ses richesses.

CHAPITRE IV.

DES CAPITAUX NATIONAUX.

En approfondissant la nature du capital, dans la première partie de notre théorie, nous avons reconnu qu'il possède deux facultés, celle de concourir à la production de valeurs et celle de donner un revenu ; il est donc une force productive et une source de revenu. Mais nous avons vu aussi qu'un fonds de valeur, quelque apte qu'il soit à produire de nouvelles valeurs, n'est réellement un capital pour le particulier, qu'en tant qu'il lui donne un revenu. La faculté de donner un revenu est donc plus importante pour la richesse individuelle que celle de concourir à la production de valeurs; ce n'est point tant la grande masse de valeurs fournie au moyen de l'emploi productif d'un capital, que le profit qu'on en retire qui intéresse le capitaliste, et celui-ci n'envisagera pas même comme capital le fonds productif qui ne lui donne point

de revenu ; nous avons prouvé ailleurs qu'un capitaliste, lorsqu'il emploie son capital sans en retirer de profit, s'expose à une perte plus considérable que s'il ne l'avait pas employé du tout.

En est-il de même du capital national ? Les fonds productifs possédés par une nation ne sont-ils réellement des capitaux qu'en tant qu'ils donnent des revenus ? Voilà ce qu'il convient de résoudre pour reconnaître ce que nous devons entendre par ce capital qui forme la troisième base des richesses nationales.

Nous avons vu plus haut qu'une nation peut être envisagée comme propriétaire des capitaux possédés par tous les habitans du pays, et de tous les fonds productifs qui sont des propriétés communes de tout un peuple, sans appartenir exclusivement à personne, et qui sont cependant des bases de richesse, à cause des services productifs qu'ils rendent. Le capital d'une nation est donc une masse collective des fonds productifs, composée de deux parties, savoir : de la somme de tous les capitaux possédés par les particuliers, et de ceux qui ne forment la propriété exclusive de personne. Tous les fonds productifs et toutes les institutions qui facilitent l'exercice de l'industrie na-

tionale, font partie du capital national sans distinction des propriétés individuelles ou nationales, pourvu que ces fonds rendent des services productifs. Ainsi le capital national se compose, en premier lieu, de la somme de tous les capitaux engagés dans les trois genres d'industrie, ou lucrativement placés et appartenant à des particuliers, et en second lieu des bâtimens, usines, machines et ateliers publics qui donnent des services productifs, des routes ferrées, des canaux navigables, des moyens de transports, de toutes ces institutions qui facilitent l'exercice de l'industrie, et enfin de la somme du numéraire qui circule dans le pays, et qui n'est qu'un instrument d'échange pour le particulier, tandis qu'elle représente un capital pour la nation. Parmi ces différentes parties du capital national, il y en a qui ne donnent aucun revenu, telles que les routes, les ponts, les canaux sur lesquels on ne perçoit point de péage, certains bâtimens, marchés et autres institutions publiques profitables aux habitans du pays, et la somme du numéraire en circulation qui facilite l'échange, mais n'est point par elle-même une source de revenu. Cependant il est hors de doute que tous les fonds de cette nature représentent des capitaux, car

leurs services productifs sont trop réels et trop évidens pour pouvoir nier qu'ils concourent à la production des valeurs tant en facilitant l'exercice de l'industrie qu'en diminuant les frais de production. C'est ainsi que les ponts, les chaussées et les canaux facilitent les moyens de transports entre les différentes parties d'un pays, et deviennent par là un stimulant du commerce intérieur et de toutes les autres branches d'industrie qui fleurissent ensuite de l'état prospère de ce commerce. Ils influent aussi sur les revenus retirés de la production et de l'échange en tant qu'ils diminuent les frais de production, qui règlent, comme nous le savons déjà, le taux des revenus. Les bâtimens, les usines, les marchés et autres institutions publiques entretenues pour le bien de l'industrie, exercent la même influence sur la production et sur les revenus, et font en conséquence partie du capital national. Ce qui prouve encore davantage cette vérité, c'est que les pays qui possèdent déjà toutes les institutions de cette nature sont plus riches de toutes leurs valeurs que les pays qui sont obligés de les introduire, parce que ceux-ci seront forcés d'y consacrer une grande partie des revenus publics dont la valeur se change en capital dès qu'elle forme des fonds

productifs indispensables à la prospérité de l'industrie nationale. Il faut donc amasser un fonds public sur les revenus du trésor pour donner naissance à ces institutions utiles à l'industrie sans être lucratives pour personne; et cela peut encore servir de preuve qu'elles font partie du capital d'un emploi productif de revenu.

La masse du numéraire en circulation fait aussi partie du capital national, d'abord parce qu'elle possède une valeur intrinsèque qui doit être ajoutée à la somme totale des valeurs possédées par une nation; en second lieu parce qu'elle rend des services productifs comme instrument d'échange, et qu'enfin le gouvernement d'un pays peut en faire un usage avantageux pour la nation. Cet usage lucratif et avantageux consiste dans l'émission du papier-monnaie, pour satisfaire aux besoins de l'échange, lequel papier ne peut circuler qu'autant qu'il y a dans le pays un fonds suffisant d'espèces métalliques qui lui servent de garantie. Or, dès qu'il y a dans un pays du papier-monnaie en circulation, il est de fait alors que la masse du numéraire possédé par la nation y fait la fonction de capital, parce qu'elle sert de gage à la valeur nominale du papier, qui ne peut circuler qu'en tant qu'il y a

certitude qu'on peut l'échanger contre des espèces métalliques.

Ces raisonnemens nous autorisent à poser en principe que la faculté de donner un revenu n'est point une condition indispensable pour donner le caractère de capital à un fonds de valeurs possédé par une nation, et que tout fonds productif qui facilite l'exercice de l'industrie ou diminue les frais de production fait partie du capital national lors même qu'il ne donne point de revenu.

Mais il n'est point dit, pour cela, que les profits que peuvent fournir les capitaux nationaux soient indifférens pour les richesses, car les capitaux concourent à la formation et au progrès des richesses nationales, tant par les services productifs qu'ils rendent que par les revenus qu'ils donnent à leurs propriétaires. C'est donc comme force productive et comme source de revenu que le capital national forme l'une des bases de la richesse d'un peuple.

Son influence sur l'augmentation des richesses comme force productive, est plus ou moins importante d'après la manière d'employer les capitaux, et comme c'est l'industrie de l'homme qui dirige l'emploi productif des capitaux, c'est donc de l'état du perfectionnement

de l'industrie nationale que dépendra l'influence salutaire des capitaux sur la production des valeurs. Nous reviendrons sur ce sujet en parlant de la consommation productive des capitaux.

Comme source de revenu, le capital national influe plus ou moins sur l'augmentation des richesses d'après la manière dont il est distribué parmi les habitans du pays; car, sous ce rapport, c'est moins la grande masse du capital national que sa bonne distribution qui décide de son influence sur le bien-être du peuple. Deux pays possédant des valeurs égales en capitaux, toutes choses égales d'ailleurs parmi eux, peuvent cependant différer de richesses, uniquement parce que la même somme de capitaux est mieux distribuée dans l'un que dans l'autre. Cette partie du capital national qui est entre les mains des particuliers, peut être possédée par portion plus ou moins considérable, par la majorité des habitans du pays, ou bien être concentrée dans les mains d'un petit nombre de capitalistes. Dans le premier pays, il y aura plus de gens aisés et indépendans que dans le second, qui suppose l'existence de grandes fortunes parmi le petit nombre de riches, et d'une grande misère dans la masse du peuple. Plus la masse des capitaux nationaux

sera divisée en portions suffisantes pour donner le travail et la subsistance à leurs propriétaires, plus il y aura de gens laborieux et industrieux, moins il y aura de fainéans riches et pauvres; la même masse de capital concourra au bien-être d'un plus grand nombre d'hommes que si elle était divisée en plus grandes portions et composait de plus grandes fortunes.

Quel que soit le taux des profits, les capitaux influeront toujours sur le bien-être général, en raison du nombre des hommes à qui ils assureront ces profits. Lorsque le capital national est bien distribué, un taux peu élevé de ces profits peut concourir davantage au bien-être du pays, qu'un taux qui le serait bien plus. Ce n'est donc ni la grande masse du capital national, ni le taux élevé des profits, mais uniquement la bonne distribution de ce capital, qui décide de l'influence salutaire qu'il exerce sur les richesses nationales sous le rapport du revenu qu'il donne à ses propriétaires.

CHAPITRE V.

DES RAPPORTS QUI EXISTENT ENTRE LES TROIS BASES DE LA RICHESSE NATIONALE.

Les dons de la nature, la population et les capitaux possédés par une nation, forment donc les bases premières de sa richesse. On doit les envisager comme une grande masse de valeurs dont la plus ou moins grande abondance constitue les moyens de s'assurer le bien-être et le perfectionnement qui sont le résultat définitif des richesses sociales. Mais cette masse de valeurs est inerte par sa nature; ces bases primitives ne sont rien par elles-mêmes, tant qu'elles restent dans leur état d'inertie: il faut les vivifier, les mettre en rapport les unes avec les autres, pour qu'elles puissent agir et coopérer l'une par l'autre à la formation des richesses. La force qui leur imprime ce mouvement, cette activité indispensable pour qu'elles puissent remplir leur destinée, gît dans l'intelligence humaine, dont l'action se manifeste dans les

différentes espèces d'industrie auxquelles elles peut s'adonner. C'est elle qui découvre les dons de la nature répandus sur la surface de la terre, cachés dans ses entrailles et au fond des eaux; c'est elle qui dirige l'action des forces naturelles qui secondent le travail de l'homme; c'est elle qui éveille dans les peuples cette prévoyance qui fait pressentir les besoins et apprécier les moyens de les satisfaire, et les stimule par là au travail; c'est elle enfin qui développe l'esprit d'économie, donne naissance aux capitaux, et dirige leur emploi. Tant qu'elle reste assoupie, la terre la plus riche des dons de la nature n'est qu'une contrée sauvage, et l'homme un être faible et indolent qui peut à peine soigner son existence. Dès que l'intelligence développe toutes ses facultés, la terre perd son aspect sauvage, et l'homme s'élance dans la carrière du perfectionnement, qui s'agrandit à mesure qu'il y avance d'un pas plus rapide.

Mais l'intelligence humaine, cette force motrice qui imprime la vie aux bases de la richesse, et les fait sortir de leur inertie, est très-bornée dans son action et dans ses résultats, tant que l'homme vit isolé; elle ne peut se développer et se perfectionner que dans l'état de société.

C'est dans cet état que les efforts réunis des habitans d'un pays facilitent le perfectionnement de chaque individu en particulier, c'est de là que résulte la tendance générale à s'avancer dans la carrière des lumières et des richesses. C'est alors que le peuple prend le caractère d'une nation civilisée, et qu'il s'établit des rapports réciproques entre les progrès de la civilisation et ceux de la richesse nationale. Ces deux principes du bonheur des peuples ne peuvent pas marcher isolément, car il y a une liaison nécessaire entre la richesse d'un peuple et son perfectionnement intellectuel. Celui-ci influe sur l'augmentation et sur l'efficacité des forces productives, et le progrès des richesses, en procurant aux hommes les moyens de satisfaire à des besoins toujours croissans, développe les besoins de l'ame, qui sont un stimulant des progrès de l'esprit humain. Il est facile, d'après cela, de reconnaître que tout ce qui se rapporte au perfectionnement de l'entendement humain doit nécessairement intéresser la science qui découvre les principes des richesses sociales. Mais comme il est de fait que la civilisation et le perfectionnement intellectuel sont plutôt une suite qu'une cause de la richesse nationale, l'on peut se dispenser d'indiquer la marche des pro-

grès de l'entendement humain : en reconnaissant dans l'intelligence de l'homme le mobile de l'action productive des bases de la richesse nationale, nous pouvons poursuivre nos recherches sur les causes du progrès de ces richesses, et soutenir avec certitude que le perfectionnement de cette intelligence marche toujours de pair avec ces progrès, et qu'il les seconde d'autant plus qu'il se rapproche davantage du terme auquel il peut parvenir.

En supposant donc l'intelligence d'un peuple assez formée soit pour pouvoir apprécier la valeur de tous les dons de la nature dont ce pays est gratifié, soit pour diriger le travail de manière à le rendre le plus productif possible, soit pour amasser tous les capitaux que l'épargne peut soustraire à une consommation inutile, soit enfin pour les employer le plus avantageusement possible ; nous devons nous arrêter à considérer les rapports nécessaires qui s'établissent entre ces trois bases de la richesse d'une nation.

Parmi les dons de la nature que peut posséder une nation, il y en a dont l'action salutaire ne dépend ni du travail, ni des capitaux employés à les mettre à profit ; telles sont l'influence favorable du climat, l'abondance de l'eau. Il y en a d'autres dont l'action productive

ne se développe qu'ensuite du travail et des capitaux employés à les rendre profitables aux richesses sociales : tels sont la fertilité du sol, les produits spontanés de la nature répandus sur la surface de la terre, ou cachés dans les mines et au fond des eaux. La terre la plus riche des dons de la nature n'est qu'un désert tant qu'elle n'est point habitée par l'être appelé à profiter de ses dons; elle ne peut devenir une base de la richesse nationale qu'autant qu'il y a une quantité suffisante de bras laborieux pour la cultiver, et une valeur correspondante en capitaux pour la défricher et pour en retirer tous les produits que sa fertilité naturelle peut fournir. Quelque grande que soit la richesse d'une terre vierge, les fruits spontanés qu'elle offre aux hommes ne sont toujours qu'un moyen très-précaire de soigner leur existence, et encore faut-il les recueillir, et souvent les préparer et les façonner pour les rendre propres à notre usage. Mais dès qu'il s'agit de mettre à profit la fertilité du sol, d'extraire les minéraux enfouis, de retirer du fond des eaux les produits qui s'y trouvent, alors la plus grande richesse en produits de cette espèce n'est rien pour l'homme, sans son industrie et sans les capitaux qui déterminent son activité. Mais la

terre possède cette faculté inappréciable de reproduire les plantes que la culture lui confie, et cette faculté semble non-seulement être inépuisable, mais elle s'augmente encore en raison du plus de travail et de capitaux que l'on consacre à la rendre productive; de sorte que l'on peut affirmer qu'à mesure que la population et la richesse d'un pays s'accroissent, la terre augmente de fertilité et d'abondance, et multiplie les moyens de subsistance en raison de l'augmentation du nombre de ceux qu'elle fait subsister. Une population correspondante à l'étendue et à la fertilité du pays, est donc la première condition indispensable à ce que les dons de la nature dont une nation est douée, deviennent réellement une base de la richesse; et comme les hommes ne peuvent point s'adonner à l'industrie sans l'assistance des capitaux, il faut envisager ceux-ci comme la seconde condition indispensable à ce que les dons de la nature puissent accroître les richesses. Il y a donc une relation intime entre la terre qui sert de demeure à un peuple, les dons de la nature dont elle est douée, et la population et la masse des capitaux qui se trouvent dans un pays; et la terre ne peut devenir un principe de la richesse nationale qu'au-

tant qu'elle est secondée de l'action industrielle des autres principes que nous venons d'énoncer.

La population d'un pays laquelle possède en soi le germe de l'industrie et le premier mobile des richesses, qui est en même temps le principe actif de la production et de la destruction des valeurs, ne peut devenir une base de richesse nationale qu'autant que les forces productives et les dons de la nature pourvoient à son existence, et que les capitaux la mettent à même de s'adonner à l'industrie. L'existence et par suite l'accroissement de la population dépendent de deux circonstances, qui sont les moyens de subsistance et la faculté de s'adonner constamment à un travail productif. La première est due à la fertilité de la terre; la seconde dépend, pour la plupart, des capitaux et de leur emploi productif. Nous avons déjà vu plus haut que la population d'un pays n'est point restreinte dans les progrès qu'elle peut faire, par l'abondance plus ou moins grande des moyens de subsistance que lui fournit le sol natal; qu'elle ne peut point manquer de ces moyens tant qu'elle peut s'adonner à l'industrie, ce qui suppose qu'elle peut débiter ses produits, et acquérir en échange les moyens de subsistance que le pays ne fournit point en quantité suffi-

sante. Mais il n'est pas moins vrai que les produits de la terre, que les dons de la nature, sont indispensables à l'existence du genre humain, et que, pour qu'une population nombreuse puisse être envisagée comme une base de la richesse nationale, il faut, avant tout, qu'elle soit pourvue de moyens de subsistance, soit qu'elle les retire de son sol natal, soit qu'elle les obtienne, en échange des produits de son industrie, des nations qui en possèdent une surabondance relativement à leurs propres besoins.

Les rapports qui existent entre la population et les capitaux sont réciproques; car si ceux-ci donnent aux hommes le moyen de s'adonner à l'industrie, ils ne pourraient pas exister ni par conséquent faire l'office de force productive s'il n'y avait point d'hommes laborieux et économes, dont l'épargne crée les capitaux, et dont l'intelligence en dirige l'emploi productif. La masse des capitaux nationaux n'est point en rapport direct avec le nombre d'habitans du pays; elle dépend de l'esprit d'épargne qui s'établit parmi eux, et de la plus ou moins grande facilité de les amasser qu'ils trouvent dans la richesse naturelle de leur pays et dans leur propre industrie. C'est donc l'esprit d'épargne et l'industrie de la population qui est le principe de la

formation des capitaux nationaux; ils sont subordonnés à cette population quant à leur existence même. Mais quelle que soit la masse des capitaux nationaux, ils ne peuvent prendre le caractère qui leur est propre qu'en tant que les habitans du pays savent les employer productivement. C'est donc encore de l'industrie du peuple que dépend le service productif des capitaux, qui constitue la condition indispensable à ce qu'ils soient réellement un principe de la richesse nationale. Il n'existe point de rapports aussi intimes entre les capitaux nationaux et les dons de la nature que ceux que nous avons reconnus entre les uns et les autres et la population. La fertilité du sol et les produits qu'elle renferme ne peuvent devenir des richesses qu'à l'aide de l'action productive des capitaux employés à profiter de l'une et à recueillir ou extraire les autres; mais il n'en résulte nullement que la grandeur des capitaux nationaux dépende de la richesse naturelle du pays et que leur emploi doive être restreint à ce que la terre leur offre de placemens lucratifs, comme il est de fait aussi que l'abondance et la force productive des dons de la nature ne dépend point directement des capitaux possédés par une nation. Les capitaux ne sont point uniquement

destinés à extraire et mettre à profit les dons de la nature ; ils trouvent un emploi aussi avantageux qu'étendu dans l'industrie manufacturière et commerçante: de sorte qu'il arrive souvent que la plus grande partie des capitaux nationaux est engagée dans ces deux branches d'industrie, et que la moindre part de cette masse de valeurs est vouée à l'industrie première; soit parce que les deux autres branches d'industrie ont fait des progrès plus considérables que celle-ci, soit parce que la nature même s'oppose à une plus grande extension de l'industrie première. Il n'est pas moins vrai pourtant que les capitaux trouvent dans les dons et les forces productives de la nature un aliment à leur action productive, et que plus le peuple possède de facilité à s'adonner à l'industrie première, plus les capitaux coopèrent à la richesse nationale.

Ce raisonnement sur les rapports qui existent entre les trois bases de la richesse sociale, nous mène, en dernière analyse, à ce résultat : que ce n'est que par l'action et l'influence réciproque des dons la nature, de la population et des capitaux, que ces trois bases de la richesse peuvent rendre les services productifs dont ils sont capables, et que c'est l'industrie du peuple qui

leur imprime ce mouvement et cette activité qui en fait ressortir la richesse des nations. C'est donc vers l'industrie du peuple agissant sur ces trois bases que nous devons porter nos regards, pour observer la marche que suivent les progrès des richesses dans les divers pays de la terre.

CHAPITRE VI.

DE L'INDUSTRIE NATIONALE.

L'INDUSTRIE nationale est, comme nous venons de le voir, la force motrice qui fait ressortir des bases de richesses possédées par une nation les moyens de subsistance et les revenus du peuple, lesquels deviennent les deux principes constituans de sa richesse. Une nation est riche dès que ses habitans sont toujours pourvus de moyens de subsistance, et dès qu'ils ont des revenus suffisans pour pouvoir non-seulement se maintenir au rang qu'ils occupent déjà comme membres d'une société civilisée, mais encore pour s'avancer de plus en plus dans la carrière du perfectionnement et des richesses.

Mais quelle est la voie la plus sûre pour atteindre ce but? quelle doit être la marche de l'industrie nationale, pour qu'elle accélère le plus possible les progrès des richesses nationales et le bien-être du peuple? Doit-elle accorder la préférence à l'une des trois branches

d'industrie et s'y vouer particulièrement? ou faut-il que l'industrie première, la manufacture et le commerce concourent simultanément au bien-être des peuples? Pour résoudre ces questions importantes, il convient de reconnaître et d'approfondir les circonstances qui peuvent déterminer un peuple à faire un choix entre l'une des trois branches d'industrie et à se vouer plutôt à l'une qu'à l'autre.

Il y a dans la nature des choses un ordre primitif, dans lequel l'industrie nationale doit faire des progrès vers son perfectionnement. Pour le reconnaître il suffit de considérer les diverses époques de la vie d'un peuple depuis son état sauvage jusqu'au terme de cette civilisation à laquelle la plupart des nations riches et puissantes sont parvenues; en supposant cependant qu'il n'y a eu aucune cause extérieure ni intérieure qui ait dérangé l'ordre naturel des progrès de son industrie.

Une tribu nombreuse de chasseurs qui ne trouve plus assez de gibier dans ses forêts pour suffire à ses premiers besoins, et qui ne peut pas étendre ses possessions, acquiert, par quelques moyens que ce soit, la connaissance de l'agriculture, abat une partie de ses forêts, et défriche

la terre pour en retirer des moyens de subsistance. Tous les individus capables de travailler deviennent agriculteurs, et la culture de la terre en commun ou en particulier, par chaque famille, sera l'occupation de tous ; elle sera la première industrie qui s'établira dans cette peuplade. Mais pour l'exercer il faudra des outils et des instrumens de labour ; pour pouvoir y consacrer plus de temps il faudra posséder un fonds de bâtimens, de vêtemens et d'ustensiles de ménage. Ces moyens de travail, indispensables pour pouvoir se livrer à l'industrie, seront fournis d'abord par les cultivateurs eux-mêmes, chacun pour son propre besoin. Mais dès que le nombre des habitans s'augmentera, dès que par suite de cette augmentation il y aura des hommes qui ne trouveront plus de l'occupation à la culture des terres ou qui ne pourront plus en posséder à cause du partage primitif de la terre entre les premiers occupans, ils auront recours à leur travail. Pour se procurer les produits de la terre, ils consentiront à travailler pour les agriculteurs à condition que ceux-ci leur fourniront ces produits. Ce seront ceux qui feront les outils et instrumens de labour, les ustensiles de ménage, les vêtemens, et qui construiront les habitations des cultivateurs :

leur travail épargnera à ceux-ci le temps détourné de la culture pour confectionner ces moyens de travail et d'existence, et les agriculteurs pourront consacrer tout leur temps à la culture en laissant à d'autres le soin de leur fournir les objets d'arts et métiers dont ils peuvent avoir besoin. Alors il s'établira dans cette tribu une nouvelle branche d'industrie, qui est l'industrie manufacturière, et avec elle la division de travail. Mais comme celle-ci ne peut exister que lorsque l'échange s'établit parmi les hommes, il s'ensuit que du moment qu'il y a dans le pays des cultivateurs et des manufacturiers, il doit s'établir parmi eux une espèce de commerce intérieur, lequel sera toujours un commencement de l'établissement de la troisième branche d'industrie nationale. Dans la suite des temps, lorsque la division d'industrie fera plus de progrès, et qu'en conséquence d'une grande demande de produits de toutes les branches d'industrie il sera plus avantageux pour l'agriculteur et pour le fabricant de ne s'occuper que de leur industrie respective, et de laisser à d'autres le soin de chercher des chalands pour leurs produits et de leur fournir les produits dont ils ont besoin; en un mot, dès que chaque consommateur aura assez de revenu

pour pouvoir payer les frais et le travail du commerçant qui le remplace dans le trafic qu'il serait obligé de faire directement avec les producteurs, le commerce deviendra alors une branche d'industrie qui occupera une certaine quantité d'hommes et emploiera une valeur plus ou moins considérable de capitaux nationaux. Si, par suite du perfectionnement de l'industrie première et manufacturière, le pays fournit une grande masse de valeurs qui ne soient plus nécessaires aux habitans du pays, mais dont il y ait une forte demande à l'étranger, dans ce cas, le commerce passe les limites du pays, il emploie une certaine quantité de capitaux, de bras, de moyens de transport pour exporter les produits indigènes et importer en échange les produits étrangers; enfin, il rend aux richesses des services éminens, tant par le débit des marchandises indigènes, que par les profits résultant des capitaux employés dans le commerce et par les salaires des hommes que le commerce occupe. Si les profits des capitaux deviennent de plus en plus considérables, et si, par suite de l'augmentation des richesses, toutes les branches de l'industrie nationale étant suffisamment pourvues de capitaux, il y en a encore de disponibles, ces capitaux pourront être employés, dans un

commerce lointain, à faciliter le trafic entre deux pays étrangers sans aucun autre avantage pour le pays que la rentrée des profits des capitaux consacrés à ce genre de commerce appelé commerce de transport.

Dans l'ordre naturel des progrès de l'industrie nationale, l'industrie agricole est la première à s'établir. Les progrès qu'elle fait donnent lieu à l'établissement de l'industrie manufacturière et du commerce intérieur; l'activité productive de ces trois branches d'industrie intérieure devient une source de revenu et de capitaux, et l'augmentation de la valeur de ces derniers donne de l'extension au commerce et multiplie les voies par lesquelles les peuples parviennent à la richesse et à la puissance.

Mais cette marche des progrès de l'industrie nationale n'est pas toujours celle que suivent les peuples dans la carrière de leur perfectionnement industriel; car le travail et les capitaux prennent la direction que leur indique le taux des salaires et des profits, c'est-à-dire qu'il y a plus de travail et de capitaux employés dans la branche d'industrie qui offre de plus grands salaires aux travailleurs, et des profits plus élevés aux capitalistes; souvent aussi une branche d'industrie est négligée ou aban-

donnée, soit à cause des désagrémens attachés à son exercice, soit parce que ceux qui s'y vouent ne jouissent pas des bienfaits de la réunion sociale au même degré que les autres membres de la société. Les circonstances qui favorisent une branche de l'industrie plutôt que l'autre, et qui par là dérangent l'ordre naturel des progrès de l'industrie nationale, dérivent de l'existence sociale d'un peuple et de ses relations politiques et commerciales avec les autres peuples. On peut les distinguer d'après cela en circonstances *intérieures* et *extérieures*, lesquelles motivent et déterminent la marche des progrès de l'industrie nationale.

Les premières sont : le partage primitif des terres en propriétés plus ou moins considérables; le régime social qui favorise l'égalité de droits entre les hommes, ou assure une certaine prépondérance à une classe d'habitans sur l'autre; et une administration ou des institutions civiles et religieuses plus favorables à un genre d'industrie qu'à l'autre. Les secondes sont : l'état de civilisation et de richesse des pays avec lesquels la nation peut avoir des relations commerciales et politiques, et la nature de ces relations.

On pourrait observer encore que ce ne sont

point seulement les circonstances qui dérivent de l'existence sociale des peuples, mais aussi, et en premier lieu, celles qui sont dues à la position géographique et à l'abondance relative des dons de la nature qui doivent influer plus puissamment sur la marche des progrès de l'industrie. Un peuple qui habite une terre stérile, mais située aux bords de la mer, doit naturellement chercher ses moyens d'existence et de richesse dans un commerce extérieur ; un autre qui possède la faculté de ne fournir qu'une espèce de produits lesquels ne sont point des moyens directs de subsistance, mais dont il y a une grande demande à l'étranger, doit se vouer uniquement à leur production, et abandonner à des commerçans étrangers le soin de lui fournir les moyens de subsistance qu'il ne pourra pas obtenir de l'industrie indigène. Mais il est facile de se convaincre que ces deux peuples ne peuvent parvenir à un état marquant de richesse, l'un par son commerce extérieur, et l'autre par la production d'une marchandise très-demandée à l'étranger, qu'autant qu'ils auront des relations commerciales avec les autres peuples : l'on voit également que ce ne sont que les circonstances sociales dans lesquelles ils se trouvent, qui peuvent les dis-

penser d'exercer des branches d'industrie dont leur existence dépend directement, pour ne s'appliquer qu'à un genre d'industrie qui ne leur procure point immédiatement des moyens de subsister. Car en isolant, par hypothèse, ces deux peuples, et en les privant de toutes relations sociales, nous verrons que le premier retombera dans l'état de pauvreté primitive où végètent les peuples pêcheurs, ou abandonnera des plages stériles, et que l'autre négligera la culture du produit rare et précieux pour ensemencer la terre de blé, et se procurer ainsi des moyens de subsistance.

Il paraît donc certain que, lorsqu'un peuple ne suit point la marche naturelle dans le développement de toutes les branches de son industrie, il y a toujours des circonstances sociales intérieures ou extérieures qui le dirigent dans son activité industrielle. Tâchons d'analyser l'influence de ces circonstances.

S'il s'agissait de dire quel devrait être le partage de la terre d'un pays pour que l'industrie agricole puisse marcher de pair avec les autres genres d'industrie, c'est-à-dire leur fournir toujours une quantité suffisante de vivres et de matières ouvrables, et ne point être exposée à un manque de débit des produits bruts,

toutes choses égales d'ailleurs, nous pourrions soutenir, d'après les données de l'expérience et les principes de la science, que les propriétés territoriales, pas trop étendues pour ne point permettre au propriétaire ou au fermier d'inspecter et d'exercer lui-même en partie les travaux de culture, ni si petites qu'elles n'offrent que les moyens d'existence à la famille du cultivateur, sont les plus favorables à l'état prospère de l'industrie nationale. Un partage trop inégal, qui accumule de grands biens fonciers dans les mains du petit nombre, et qui réduit à l'état de travailleurs salariés ou de serfs la classe des cultivateurs, entrave les progrès de l'agriculture par le manque de cet encouragement qui ne peut résulter de la possession de la terre à titre de propriété, et fait préférer le travail des manufactures et du commerce par ceux qui peuvent faire le choix de l'industrie à laquelle ils veulent se vouer. Un partage trop égal de la terre en portions à peine suffisantes pour faire vivre le propriétaire et sa famille, transforme toute la nation en agriculteurs, lesquels demeurent dans un état voisin de la pauvreté, ce qui arrête le progrès de l'industrie manufacturière et commerçante. Si le partage primitif de la terre est défavorable

à la prospérité et à la marche naturelle de l'industrie nationale, s'il y a en outre des institutions qui tendent à maintenir cet ordre de choses, il arrive que le peuple restera en arrière des autres dans le développement des principes de sa richesse, ou bien que le travail et les capitaux nationaux sont détournés de l'industrie première, et cherchent un emploi plus lucratif dans les manufactures et le commerce, lorsque les circonstances viennent à favoriser ces deux branches d'industrie; alors c'est le commerce extérieur qui devient le principe de la richesse nationale, et qui amènera dans la suite des temps le perfectionnement de l'industrie première.

L'Europe offre des exemples pour l'un et l'autre cas. Le partage primitif du sol y a été contraire à la marche naturelle des progrès de l'industrie nationale : le sol a été divisé en grandes propriétés qui excluent la majorité des cultivateurs de la possession des terres. Aussi y a-t-il eu de tout temps une tendance générale de l'industrie des peuples vers le commerce extérieur et les manufactures. Les nations favorisées par leur situation géographique, et dont le régime a été le moins contraire au développement de l'esprit d'industrie, ont

été les premières à faire des progrès vers la richesse, et ont devancé en perfectionnement et en prospérité ces peuples où la tendance vers le commerce n'a pas pu se développer, faute de circonstances favorables, et où le mauvais partage de la terre s'opposait également à tout perfectionnement de culture.

L'effet que nous venons de signaler est inévitable, s'il y a encore dans le pays des causes qui assurent la prééminence à une classe d'habitans, s'il n'y a que les riches revêtus de titres de noblesse qui jouissent de la liberté civile, et si la classe nombreuse des cultivateurs reste attachée à la glèbe, sans aucune idée des droits primitifs de l'homme. Tel a été le résultat du régime féodal, qui, concurremment avec le partage inégal des propriétés territoriales, a entravé les progrès de l'industrie première en Europe. Mais cette prépondérance d'une classe d'habitans sur l'autre peut encore se faire sentir, lors même qu'il n'y a point d'institutions et de lois qui tendent directement à l'assurer; cela dépend de l'influence que les capitaux disponibles peuvent donner aux capitalistes sur la direction de l'industrie nationale. Lorsque dans un pays le taux élevé des profits, joint à une grande facilité de placement lucratif des

capitaux, accumule de grandes richesses dans les mains d'un petit nombre de capitalistes, l'intérêt de ceux-ci étant contraire à celui des hommes qui vivent de salaires, en ce qu'ils retirent de plus grands profits à mesure qu'ils paient de moindres salaires, ils tendront à s'assurer sur la classe travaillante une prépondérance qui leur permette de fixer à leur gré le taux des salaires. Cette prépondérance les mettra à même de donner à l'industrie nationale la direction qui convient le mieux à leurs intérêts, mais qui peut être contraire au bien-être du peuple et à la prospérité de cette industrie.

La marche naturelle des progrès de l'industrie peut encore être dérangée par l'administration du pays et par des institutions civiles ou religieuses qui tendent à accorder la préférence à un genre d'industrie au détriment d'un autre. L'histoire de tous les temps, sans en excepter l'époque présente qui pourtant a sous les yeux les leçons de l'expérience des siècles et les vérités prouvées par les faits et les progrès de la science, cette histoire offre partout des exemples de l'influence pernicieuse de réglemens et d'institutions qui semblent vouloir corriger l'ordre naturel des choses et indiquer une autre

route aux progrès de l'industrie nationale, en favorisant soit l'agriculture au détriment des manufactures et du commerce, soit ces deux branches d'industrie de préférence à celle qui fournit les moyens de subsistance et les matières ouvrables, et dont la prospérité peut seule assurer aux marchandises le débit qui détermine l'existence et les progrès des arts et métiers et du commerce.

Les circonstances sociales extérieures influent sur la direction que prend l'industrie nationale, tout aussi puissamment que les circonstances intérieures que nous venons d'analyser. Les nations ont entre elles des relations de commerce qui deviennent pour toutes un stimulant de richesse et de perfectionnement tant intellectuel qu'industriel : elles diffèrent entre elles de civilisation et de richesse, et cette différence influe beaucoup sur la marche de leur industrie. Les nations qui ont précédé les autres dans le progrès des arts et métiers, peuvent produire à moins de frais une plus grande quantité de marchandises manufacturées, et leur donner un plus haut degré de perfectionnement que ne peuvent le faire les pays peu avancés dans l'industrie manufacturière. Il en résulte, toutes choses égales d'ailleurs, une

grande demande de ces marchandises de la part des nations moins avancées, parce qu'il est plus avantageux pour elles de les acheter que de les produire. Cet écoulement facile des produits doit déterminer naturellement la nation plus avancée en perfectionnement industriel à vouer plus de travail et de capitaux à la production des marchandises demandées et à donner la préférence à l'industrie manufacturière sur l'agriculture. Mais cette impulsion donnée à l'industrie, qui est une suite de l'état peu avancé des pays qui ont des relations commerciales avec la nation éminemment manufacturière, ne peut durer qu'autant que cette industrie ne fera point de progrès dans les autres pays. Il faudra peut-être rendre à l'industrie première le travail et les capitaux qui en ont été détournés, dès qu'un manque de débouchés, résultant des progrès de l'industrie étrangère, ne permettra plus à cette nation de se vouer particulièrement aux arts et métiers.

Nous avons déjà remarqué plus haut qu'il y a des pays qui ont commencé leur carrière industrielle par le commerce, et où les arts et l'industrie première fleurissent au moyen de capitaux amassés des profits de commerce. Tel est le cas

de beaucoup d'états, de colonies et d'établissemens de commerce dont la position géographique est favorable à l'exercice d'un commerce lointain, et qui deviennent des entrepôts de marchandises pour le commerce des différentes parties du monde. Le commerce qu'ils font devient peu à peu une cause de richesse et d'industrie pour les pays d'alentour, car une partie des capitaux formés par l'épargne des bénéfices obtenus par le commerce s'y porte vers l'agriculture et l'industrie manufacturière, et y fait naître une prospérité qui sans cela serait peut-être restée inconnue à ces régions. Mais ce résultat est dû aux relations sociales et commerciales qui existent entre les peuples; car un état, quelque peu étendu qu'il soit, ne peut pas être uniquement adonné au commerce et parvenir par son moyen aux richesses, s'il n'y a point de peuples riches et policés qui ont besoin de son industrie pour faciliter l'échange réciproque de leurs produits. Il abandonnerait sans doute cette branche d'industrie, et de commerçant il deviendrait agricole, si ses relations commerciales venaient à cesser pour quelque raison que ce soit.

Ce n'est point seulement l'état de richesse des pays avec lesquels nous pouvons avoir des

relations commerciales qui détermine l'étendue et la durée de ses relations; il y a encore des circonstances amenées par les principes administratifs et politiques qui peuvent rompre ces relations, en renouer d'autres et par là donner une autre tendance à l'industrie des peuples auxquels ces relations sont favorables ou nuisibles. On entend de toutes parts des plaintes sur le manque de débit des marchandises; on va jusqu'à s'en prendre au perfectionnement de l'industrie, et l'on se récrie sur les suites fâcheuses d'une production qui surpasse les besoins de la consommation. Mais ce manque de débit, cet encombrement de marchandises, cet état de gêne et de misère même, ne saurait être dû à la même cause qui constitue le principe de notre richesse. Dans l'ordre naturel il ne peut point y avoir de surcroît de production tant qu'il y a des peuples qui ne connaissent point encore les besoins que les valeurs produites sont destinées à satisfaire. Les résultats dont on s'alarme sont dus à l'état affligeant des rapports politiques et commerciaux qui existent entre les peuples, aux guerres éternelles qu'ils se font, aux prohibitions, aux droits immodérés imposés sur les

marchandises, et surtout à cette puissance usurpée qui s'étend sur les mers, pour empêcher le commerce de coopérer au bien-être des peuples.

Ayant reconnu une fois l'influence générale que les circonstances, tant intérieures qu'extérieures, exercent sur les progrès de l'industrie des peuples, il ne s'agit plus que de savoir appliquer les résultats de nos recherches aux observations que nous sommes portés à faire sur les nations mêmes.

Nous verrons, par exemple, qu'un pays fertile, mais enclavé dans d'autres pays, sans issue sur la mer, ayant contre soi les circonstances sociales, tant intérieures qu'extérieures, restera en arrière de toutes les branches de l'industrie, quoiqu'il soit favorisé par la nature, quant aux dons qu'il possède. Une mauvaise distribution des propriétés territoriales, l'esclavage des cultivateurs et le manque de débit des produits de la terre, entraveront les progrès de l'industrie première. Il y aura surabondance de moyens de subsistance et de matières ouvrables; mais la pauvreté étant l'apanage des classes laborieuses, les arts et métiers ne pourront pas y faire de progrès; le commerce intérieur sera

presque nul, et le commerce extérieur borné à ce que peuvent acheter les riches privilégiés.

Il faudra qu'il survienne un changement dans l'état des choses pour que l'industrie de ce pays puisse faire quelques progrès. S'il y a dans le régime social un changement qui rende la liberté et l'égalité de droits aux classes travaillantes, s'il s'établit une meilleure distribution des fortunes privées, et qu'il y ait des capitaux amassés dans les mains des travailleurs, l'industrie du peuple fera des progrès, si toutefois l'administration ne lui assigne point une tendance moins favorable au développement des forces productives dont il dispose. Ce pays pourra s'avancer plus rapidement dans la carrière du perfectionnement industriel, s'il survient une demande considérable et continue des produits de son sol à l'étranger, ou s'il entre dans le pays une certaine quantité d'hommes laborieux et propriétaires de capitaux disponibles; car l'une et l'autre cause doit faire fleurir l'industrie par l'augmentation de forces productives qu'elle donne pour résultat.

Un pays étendu, jouissant à la fois des dons d'une terre fertile et de l'avantage des bords

de la mer, doit par sa nature même faire des progrès rapides dans les trois genres d'industrie, si les circonstances sociales, tant intérieures qu'extérieures, lui sont favorables. Mais s'il jouit en outre d'une prépondérance politique et commerciale, il peut être tenté d'accorder une prééminence marquée au commerce sur les autres branches d'industrie, et de favoriser les capitalistes au détriment des travailleurs : alors il y aura richesse et misère, perfectionnement industriel et manque de lumières parmi le peuple; alors l'industrie prendra une tendance favorable au petit nombre, et préjudiciable à la masse du peuple. Il peut arriver d'un autre côté qu'un pays ainsi favorisé par les circonstances locales ne puisse pas faire de progrès assez rapides dans les diverses branches d'industrie, si, pour des causes inhérentes à l'état social, l'agriculture y reste dans un état d'abandon; s'il y a des institutions qui entravent la bonne distribution des terres, et qui perpétuent de grandes propriétés territoriales dans les familles privilégiées; si des institutions civiles et religieuses favorisent l'indolence et la paresse du peuple; s'il y a des circonstances politiques et commerciales défavorables.

Ces raisonnemens sur la marche des progrès de l'industrie nationale, et sur l'influence des circonstances capables de leur donner une direction contraire à l'ordre naturel, peuvent servir à résoudre cette question : Un peuple doit-il accorder la préférence à un genre spécial d'industrie, et s'y vouer particulièrement? Excepté le cas d'un petit état qui, à cause de sa position et des circonstances locales, ne peut exister que par son commerce extérieur ou au moyen de l'industrie manufacturière, une nation ne doit se vouer à aucune branche d'industrie particulière; il lui convient de les laisser toutes à leur tendance naturelle, parce que toutes sont nécessaires à sa prospérité et à son indépendance. Mais il ne dépend point d'une nation de faire suivre à ses travaux un ordre dans lequel l'industrie première, les manufactures et le commerce marchent d'un pas égal et se secondent mutuellement : il y a des circonstances sociales, tant intérieures qu'extérieures, qui modifient ou changent cet ordre, et qui souvent sont plus fortes que les moyens qu'un peuple peut employer pour se dégager de leur influence.

De ce que nous venons d'exposer ne pour-

rait on pas déduire en règle générale, que tout pays doit tâcher d'exercer toutes les branches d'industrie, et de les faire concourir simultanément à son bien-être et à sa richesse? Il devrait en être ainsi chez une nation isolée et privée de toutes relations sociales, parce que les trois genres d'industrie sont également indispensables à la prospérité des peuples. Mais il convient d'envisager les nations comme principes constituans de la grande société que forme le genre humain, et comme réunies ensemble par les liens de leurs besoins réciproques, et destinées à s'entre-aider pour concourir au bonheur et au perfectionnement de tous les hommes. Sous ce point de vue, on peut admettre parmi les peuples une espèce de division d'industrie, qui fait que chaque nation devrait se vouer au genre de production qui correspond le mieux à ses facultés productives, et chercher à acquérir par l'échange tout ce qu'elle ne peut point produire également bien, et à aussi bon compte qu'un autre peuple quelconque. Une telle division d'industrie sociale dispenserait les nations de s'adonner à des genres d'industrie auxquels s'opposent leur climat, leur position géographique ou les facultés productives de leur

terre et de leur travail; elles pourraient alors se vouer particulièrement aux genres de production auxquels la nature elle-même les destine. On ne verrait point de terres stériles mises en culture à force de travail et de frais que leurs produits ne compensent point, ni les terres les plus fertiles rester en friches, parce que les unes sont séparées des autres par une frontière tracée à volonté par les hommes. On ne s'évertuerait point à transplanter et transporter des végétaux et des races d'animaux étonnés de se voir sous un ciel que la nature ne leur a point destiné; l'on ne connaîtrait point cette bizarre jouissance que l'on trouve aujourd'hui dans la consommation de produits indigènes plus mauvais que ceux qui pourraient venir de l'étranger. Les peuples se borneraient à mettre à profit tous les dons de la nature dont leur sol natal est doué, et à perfectionner autant que possible leurs facultés morales et physiques, pour pouvoir coopérer réciproquement au bien-être du genre humain, et jeter dans le commerce du monde entier la plus grande masse de valeurs possible pour augmenter les jouissances de tous les hommes, de quelque nation qu'ils soient, en travaillant à augmenter les leurs.

Mais cet état de choses n'existe point; peut-être sera-t-il le résultat ultérieur de la perfectibilité humaine; peut-être que des générations à venir jouiront des bienfaits d'un nouvel ordre de choses dans lequel les peuples ne seront que des membres de la grande famille du genre humain, et, si je puis me servir de cette expression, des ouvriers dans le grand atelier de l'industrie sociale, dont chacun n'exercera que la tâche qui lui est assignée par la nature des choses.

Mais dans l'état actuel des peuples où tout dépend des penchans et des passions humaines, où il n'y a point de loi suprême pour régler les relations de peuples à peuples, l'industrie nationale doit nécessairement être surbordonnée à ces relations et à la force des circonstances qu'elles provoquent. Tant que les nations se redouteront réciproquement, tant qu'elles seront toujours à la veille de perdre un débouché pour leurs produits ou un moyen de se pourvoir des marchandises qu'elles ne pourraient se dispenser de produire chez elles, tant qu'il ne faudra qu'un trait de plume pour rompre les liaisons commerciales et politiques, l'état de l'industrie de tous les peuples devra être précaire et dépendant de l'influence des circonstances exté-

rieures. Les nations devront tendre toutes à se rendre, autant que possible, indépendantes les unes des autres, et cette tendance les déterminera à adopter ce principe affligeant : qu'il faut tâcher de pouvoir satisfaire tous les besoins du peuple avec des produits indigènes, et par conséquent exercer tous les genres d'industrie, aussi bien pour pouvoir se passer de produits étrangers que pour empêcher les étrangers de faire des gains dans leurs relations avec le pays.

Encore, dans cet état de choses si contraire au bonheur du genre humain et aux principes d'harmonie qui régissent le monde entier, peut-il y avoir des circonstances dans lesquelles il n'est point avantageux pour une nation que toutes les branches d'industrie y soient exercées par des travailleurs et des capitaux indigènes; c'est ce qui a lieu toutes les fois qu'on a la faculté d'acquérir à l'étranger des marchandises qui seraient plus mauvaises et plus chères si on les produisait dans le pays. Un pays fertile, par exemple, mais peu cultivé, qui trouve un débit étendu pour ses produits, peut faire des progrès rapides vers le perfectionnement de son industrie dans l'augmentation de ses richesses, quand même il n'aurait point de ma-

nufactures, et qu'il abandonnerait son commerce aux capitalistes étrangers, s'il voue tout son travail et ses capitaux à l'industrie première. Tel a été le cas de l'Amérique septentrionale, qui, en suivant cette voie, s'est mise au niveau des pays de l'Europe dans un espace de temps infiniment petit en comparaison de celui que ces pays ont employé pour parvenir au rang qu'ils occupent. Des circonstances particulières peuvent faire aussi qu'une nation puisse exister et parvenir à un point éminent de richesse, sans être même dans le cas de pouvoir s'adonner à l'industrie première, uniquement au moyen de ses manufactures et de son commerce. Mais cet état de choses dépend entièrement des relations sociales, et il ne peut exister que tant qu'il ne survient point de circonstances qui puissent le faire cesser; il est donc toujours précaire et incertain, surtout dans les pays qui n'existent qu'au moyen de leur industrie manufacturière et commerçante. Il y a cette différence entre les peuples commerçans et agricoles, que les prémiers font des progrès plus marqués dans la carrière des richesses, qu'ils dictent la loi et dominent sur les pays de culture, tant que ceux-ci restent en arrière dans leur perfectionne-

ment industriel; mais s'ils prenaient une fois l'essor et qu'ils parvinssent à se mettre de niveau avec les peuples qui les ont devancés, ce seraient eux qui dicteraient des lois, et qui rançonneraient à leur gré les nations obligées de leur demander des moyens de subsistance.

LIVRE SECOND.

DE LA CIRCULATION DES RICHESSES SOCIALES.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉE GÉNÉRALE DE LA CIRCULATION.

L'HOMME isolé et dénué de toutes relations sociales produit, amasse et consomme les valeurs ; vivant dans l'état de société, il retire en outre des revenus de la valeur échangeable de son travail ou de ses produits. Dans tous les cas il ne met à profit la valeur que lorsqu'il la consomme ou qu'il l'échange, et elle est nulle pour lui pendant tout le temps qui s'écoule entre sa production et son échange ou sa consommation, car elle n'est toujours pour lui qu'un moyen de jouir immédiatement ou médiatement, c'est-à-dire qu'elle n'est qu'un objet de consommation ou une source de revenu.

Il existe un autre rapport entre la société et

les valeurs produites dans les pays qu'elle habite. Elles représentent un capital dans la masse des richesses sociales, du moment qu'elles sont produites et jusqu'à ce qu'elles deviennent des objets de consommation ; mais cela, en tant seulement qu'elles sont productivement employées ou qu'elles donnent des revenus. Car comme la propriété distinctive des capitaux est de donner continuellement un revenu, et que les capitaux sans emploi équivalent à des non-valeurs, il s'ensuit que toutes les valeurs produites dans un pays ne peuvent être envisagées comme capitaux, dans l'espace de temps qui s'écoule entre leur production et leur consommation, qu'autant qu'elles sont continuellement employées et qu'elles donnent des revenus de quelque manière que ce soit.

Les dons de la nature dont un pays est doué, les capitaux préalablement possédés, tout ce que l'industrie nationale produit de valeurs avec les forces productives qu'elle peut faire agir, représentent un fonds de richesse sociale. Cette masse de valeurs est inerte par sa nature; pour la rendre profitable, il faut lui donner un mouvement, et c'est, comme nous l'avons vu, l'intelligence humaine qui se manifeste dans l'industrie, qui est la force motrice

donnant le mouvement à la grande masse des valeurs possédées par une nation. Par l'effet de ce mouvement, les valeurs se distribuent parmi tous ceux qui désirent et peuvent les acquérir pour en jouir immédiatement ou pour exercer sur elles leur industrie dans le but de les augmenter et d'en retirer un revenu au moyen de l'échange. Elles sortent donc des mains des premiers producteurs pour passer dans celles des consommateurs ou de ceux qui peuvent les augmenter, et, en les rendant plus aptes à satisfaire des besoins, en retirer des revenus pour eux-mêmes. Ce mouvement des valeurs possédées par une nation, plus ou moins rapide selon le temps dans lequel il s'opère, résultant de l'état de société et imprimé par l'esprit d'industrie, est la *circulation*.

Pour bien comprendre l'effet de la circulation, nous croyons devoir fixer notre attention sur toutes les chances que peut courir une valeur produite, dans le temps qui s'écoule depuis sa production jusqu'à sa destruction; il sera facile alors de reconnaître la différence qui existe entre les résultats favorables aux richesses sociales que donne cette valeur, selon les diverses circonstances dans lesquelles elle se trouve:

1° Une valeur produite peut rester pendant quelque temps inerte et se détruire ensuite sans avoir satisfait aucun besoin, ni donné aucun revenu.

Exemple. Le berger tond la laine de ses moutons, la garde chez lui pendant quelques mois faute de débit; il survient un incendie qui la consume. Le résultat est le même que si la valeur de cette laine n'avait pas existé.

2° Une valeur peut rester inerte pendant quelque temps et devenir ensuite un objet de consommation.

Exemple. Le berger, ne pouvant vendre sa laine, la file lui-même et en confectionne des vêtemens pour lui et pour sa famille; dans ce cas cette laine n'a point eu de valeur échangeable.

3° Une valeur peut devenir objet de consommation aussitôt après avoir été produite, et alors elle n'a point de valeur échangeable.

4° Une valeur peut circuler pendant quelque temps et se détruire ensuite sans aucun but utile.

Exemple. Le berger vend sa laine aussitôt après la tonte; le marchand qui l'a achetée la revend avec profit au fabricant de drap; celui-ci emploie des ouvriers à la laver, carder, teindre et filer; un accident quelconque fait qu'elle se

détruit, étant déjà préparée pour être tissue en drap. Dans ce cas, la valeur échangeable de la laine aura fourni au berger le profit du capital fixe représenté par ses moutons, au marchand les profits de son capital circulant, et aux ouvriers de l'occupation et des salaires. Mais l'entrepreneur d'industrie perd toute sa valeur, et la société perd le capital que cette valeur représente, l'aliment qu'elle aurait donné à l'industrie du fabricant en drap, du fouleur, du tondeur en drap, du marchand de drap et du tailleur, et tous les revenus que les hommes industrieux auraient retirés de leurs travaux respectifs; elle perd en outre toute la valeur d'utilité de la laine qui n'a servi à l'usage de personne.

5° Une valeur peut rester inerte pendant un temps plus ou moins long, circuler dans l'intervalle quelque temps, et devenir objet de consommation.

Exemple. Le berger ne vend point sa laine après la tonte; il attend six mois la rentrée de ses profits, et perd les revenus qu'il aurait pu retirer de cette rentrée s'il avait pu en disposer six mois d'avance. Cette laine passe ensuite aussi promptement que possible du marchand au fabricant de drap, puis elle ne reste dans la manufacture que le temps qu'il

faut pour en faire du drap. Mais, sous la forme de drap, cette valeur reste un an entier à attendre des chalands dans la boutique du marchand qui l'aura achetée et qui perd en conséquence les bénéfices qu'il aurait pu faire, s'il avait retiré tout de suite le capital engagé dans ce commerce. Ou, si à raison d'une grande demande le marchand est dans le cas de pouvoir renchérir le drap en raison des profits qu'il n'a pas pu retirer pendant l'espace d'une année, alors le consommateur perd la valeur de ce qu'il paie en sus de ce qu'il aurait payé un an plus tôt, s'il avait fait alors son acquisition.

6° Enfin une valeur peut circuler pendant tout le temps qui s'écoule depuis le moment de sa production jusqu'à celui de sa consommation.

Exemple. Le berger vend sa laine immédiatement après la tonte; le marchand la débite aussi vite que faire se peut, elle ne reste que le temps qu'il faut dans la fabrique de drap; le drap est vendu de suite par l'entrepreneur d'industrie au marchand en gros, qui a un débouché prompt et certain pour cette marchandise; le détailleur vend ce drap aux consommateurs dans l'espace le plus court possible. Alors la valeur de cette laine aura don-

né les services productifs qu'elle peut rendre; elle aura fourni tous les revenus qu'on peut retirer de sa valeur échangeable, et satisfait les besoins auxquels elle peut être destinée; en un mot, elle aura été aussi profitable aux richesses sociales qu'elle peut l'être, et ce résultat sera dû à sa circulation.

Ces considérations et ces exemples nous mènent à des observations fort importantes sur les richesses sociales; la première est, qu'il n'est point du tout indifférent, relativement à ces richesses, dans laquelle de ces circonstances se trouve la plus grande partie des valeurs que produit un pays dans un espace de temps donné, dans l'espace d'une année, par exemple.

Si la majeure partie des valeurs produites dans un pays reste inerte pendant quelque temps, et se détruit ensuite sans aucune utilité, ou subit cette destruction après avoir circulé, il y a une perte de richesse très-sensible, surtout dans le premier cas, qui fait qu'un produit n'a ni valeur échangeable, ni valeur d'utilité. Cet état de choses, qui occasione une pauvreté plus ou moins générale, peut être amené soit par des accidens naturels comme les incendies, les débordemens de rivières, les grêles, soit par des guerres et des dévasta-

tions occasionées par les hommes ou par la négligence et l'ignorance de ceux qui ont possédé ces valeurs.

Si la plus grande partie des valeurs produites dans un pays est consommée par les premiers producteurs ou par des consommateurs auxquels elle a été fournie gratuitement, c'est-à-dire par des pauvres, le pays peut être pourvu de moyens de subsistance, mais les richesses n'y feront point de progrès, à cause d'un manque de revenus. Ce cas peut avoir lieu dans les pays agricoles, par suite d'un manque de débit à l'étranger.

Si les valeurs produites circulent avant que de devenir des objets de consommation, et si ensuite elles le deviennent, elles rendent à la société tous les services qu'elle en attend; c'est-à-dire qu'elles alimentent les producteurs, donnent des revenus, et satisfont en outre les besoins auxquels elles sont destinées. La circulation est donc avantageuse pour les richesses sociales, parce qu'elle donne lieu aux services productifs des valeurs, dans le temps qui s'écoule entre leur production et leur consommation; mais pour bien apprécier cet avantage, il faut approfondir la nature et l'action de la circulation des valeurs.

La circulation n'est pas un mouvement de la masse, mais un mouvement de la valeur des richesses; de même que la production n'est point une création de choses, mais une création de valeurs. Les choses qui contiennent des valeurs peuvent subir un mouvement rapide et continu, sans que la circulation ait lieu. Une somme d'argent, par exemple, qu'on envoie par la poste, peut passer par bien des mains sans qu'elle circule; car alors elle n'est que transmise et confiée consécutivement à plusieurs personnes, pour la faire parvenir à une seule qui a droit d'en disposer. L'effet est le même que si la personne qui envoie la somme la remettait elle-même à celle qui doit la toucher; car toutes celles qui ont servi comme intermédiaires pour faciliter l'envoi de cette somme, n'en ont retiré aucun profit, et n'ont pu l'employer comme force productive. La valeur peut circuler rapidement, tandis que la chose qui la contient reste immobile. Telle est la circulation de la valeur des immeubles, dont la propriété ou la jouissance peut passer de mains en mains, quoiqu'ils ne soient point propres à éprouver un mouvement quelconque. Les propriétés mobilières même peuvent circuler sans éprouver aucun changement de

place ; un marchand, qui paie à un propriétaire de terres la valeur du blé entassé dans le grenier de celui-ci, peut revendre ce blé sans lui faire subir de changement de lieu ; ainsi cette valeur aura circulé deux fois sans que le blé ait été réellement transporté d'un endroit à un autre.

La circulation se fait toujours dans un certain espace de temps ; elle est plus ou moins rapide selon la plus ou moins grande fréquence du mouvement productif qu'elle imprime à une valeur dans un temps donné ; mais elle ne peut point être plus rapide que le temps qui est nécessaire pour opérer l'emploi productif d'une valeur. Il y a donc pour la circulation des richesses un *temps normal* qu'elle ne peut abréger ; elle est d'autant plus rapide qu'en s'accomplissant elle ne consomme pas un *temps plus considérable*, et une valeur est en circulation, quand même elle semble être stagnante, lorsqu'elle n'emploie que ce temps normal à exercer son mouvement. Le blé ensemencé est une valeur en circulation, quoiqu'il reste pendant une année entière hors du domaine de l'échange, parce que l'espace de cette année est le temps normal nécessaire pour opérer sa reproduction ou son emploi pro-

ductif. La valeur de la laine circule pendant tout le temps qu'il faut pour transporter cette laine au marché, la vendre, l'envoyer à la manufacture, la carder, la filer, la tisser, et la transporter, sous la forme de drap, jusqu'à la boutique du détaillant, quoiqu'elle semble être inerte ou du moins éloignée pour quelque temps de l'échange, pourvu qu'elle ne mette que le temps nécessaire pour éprouver les changemens de place et de forme indispensables à sa circulation. Tout ce qui tend à abréger ce temps normal, accélère la circulation; tel est l'effet des bonnes routes, des canaux, et de tous les perfectionnemens qui permettent d'accomplir plus de travail dans un moindre espace de temps.

La circulation est avantageuse, parce qu'elle est opposée à toutes les pertes de temps, et à la stagnation des valeurs pendant tout le temps qui s'écoule entre leur production et leur consommation. Cet avantage ne consiste point dans le simple mouvement des valeurs, mais dans les résultats de ce mouvement. Les valeurs peuvent passer de mains en mains par droit de propriété, elles peuvent obtenir un emploi supposé productif; en un mot, elles peuvent circuler, sans donner les avantages

que l'on était fondé à espérer de leur mouvement productif. L'avantage de la circulation consiste donc dans les revenus dont elle facilite le recouvrement, et dans le stimulant qu'elle donne à l'industrie, en lui fournissant les moyens de faire un emploi productif des forces qu'elle peut mettre en œuvre. Mais la circulation ne produit pas toujours cet effet; il arrive souvent qu'elle s'opère sans donner aucun de ces deux résultats, quelquefois elle n'en donne qu'un seul. On fait, dans la vie commune, des achats et des ventes qui ne sont profitables à aucune des deux parties contractantes, et qui, sans les exposer à des pertes, n'augmentent en rien leurs revenus ni leurs facultés productives. La levée des impôts et les dépenses publiques sont causes d'une circulation d'argent qui n'est profitable ni au particulier qui paie l'impôt, ni au gouvernement qui fait la dépense, et dont l'avantage ne se réalise que dans la prospérité et la sécurité publiques; toute la circulation des valeurs occasionée par les besoins publics ne donne lieu à aucune augmentation de revenu, ni à un emploi productif de valeurs. Il arrive aussi très-fréquemment que l'échange des valeurs et des services productifs n'est avantageuse que pour l'une des

parties contractantes, et il s'ensuit que la circulation n'offre que l'un des deux résultats avantageux qu'elle pouvait donner.

Ce raisonnement nous autorise à distinguer deux espèces de circulation que l'on pourrait appeler *productive* et *improductive*. La première est celle qui, à chaque mouvement de valeurs, donne un revenu et une faculté d'employer des forces productives. La seconde est celle qui n'a pour résultat ni revenu, ni emploi productif de valeurs, ou qui est suivie d'une perte équivalente à l'avantage procuré à l'une des deux parties contractantes. Mais nous devons remarquer aussi que la circulation improductive, ayant toujours une perte de valeur pour résultat, ne peut point durer, et que les valeurs cessent de circuler dès qu'il y a des pertes attachées à leur emploi industriel ou à leur échange. Comme ces pertes occasionent toujours une destruction de valeurs, c'est dans le livre qui traite de la consommation des richesses, et non dans celui qui expose les principes de la circulation des valeurs que nous devons examiner à quelles pertes les richesses sociales sont exposées. Ici nous ne pouvons envisager la circulation que comme une force *propagatrice* des richesses; ce n'est donc que la circu-

lation productive que nous devons examiner, et c'est celle que nous entendrons toujours par ce mot *de circulation*, dans tout ce que nous dirons de son influence sur les richesses sociales.

Ce que nous avons dit jusqu'à présent sur les richesses sociales nous autorise à poser en principe : que la masse des valeurs et des fonds de richesse possédés par une nation ne constitue point sa richesse par elle-même, parce qu'elle est inerte par sa nature; et qu'elle ne se change en source du bien-être et du perfectionnement d'un peuple, *qu'en tant que la circulation lui imprime le mouvement productif, capable d'en faire ressortir tous les avantages que la société peut retirer des valeurs*, avant qu'elles ne deviennent des objets de consommation.

CHAPITRE II.

DES RAPPORTS QUI EXISTENT ENTRE LA PRODUCTION, LA CONSOMMATION ET LA CIRCULATION DES VALEURS, ET DE L'INFLUENCE DE CELLE-CI SUR LES RICHESSES SOCIALES.

La production donne naissance aux valeurs et les fait parvenir aux consommateurs par la voie de l'échange; la consommation, en détruisant les valeurs, satisfait des besoins, remplit la destinée des richesses et offre un stimulant à une nouvelle production, par le débit qu'elle provoque. Tous les phénomènes de l'économie sociale semblent ne devoir ressortir que de l'action de ces deux forces agissantes, et il peut paraître superflu d'admettre une troisième cause de richesse, qui est cette circulation de valeurs dont nous venons de décrire la nature parce qu'elle n'est pas assez distincte, soit de la production, soit de la consommation des valeurs, et qu'elle semble tenir de toutes les deux. Tâchons de comparer ces trois mobiles de la richesse sociale, et de déterminer les rapports

qui existent entre eux, pour assigner à la circulation des valeurs la place qu'elle doit occuper dans la théorie de l'économie sociale.

La production est une force agissante qui donne naissance à la valeur, mais son action cesse dès que la valeur est produite. La consommation est la force qui détruit la valeur, et qui n'agit que dans le temps nécessaire pour cette destruction. La circulation remplit le temps qui s'écoule entre la production et la consommation des valeurs ; elle s'en empare, pour ainsi dire, afin d'en faire ressortir tous les avantages qui doivent échapper aux deux autres forces agissantes, et elle complète ainsi les services productifs que les valeurs doivent rendre aux richesses sociales.

Mais, dira-t-on, puisque le commerce est une action productive qui donne naissance à la valeur échangeable des marchandises qu'elle fait passer de mains en mains, quelle différence fera-t-on entre la circulation et la commerce ? L'échange est un mobile de la circulation, mais n'est point circulation par lui-même ; car toute autre action industrielle et productive est aussi un mobile de la circulation sans être circulation. Cette différence se fait le mieux sentir lorsque, malgré une action productive, l'on

n'a point réussi à donner naissance à une valeur, quoique cependant l'on ait donné lieu à une circulation de valeurs. Pour rendre plus évident ce que nous venons d'avancer, revenons aux exemples déjà cités relativement à la valeur de la laine mise en circulation. Supposons que la laine vendue par le berger au marchand et achetée de celui-ci par le fabricant de drap, après avoir subi plusieurs opérations industrielles, devienne la proie des flammes, avant qu'elle ait été changée en drap. Dans ce cas, l'action productive du fabricant de drap a échoué, il n'y a point de production; mais il y a eu une circulation de la valeur de cette laine avant qu'elle ait été incendiée, qui a profité aux richesses sociales, en raison des bénéfices du berger et du marchand, et en raison des salaires de plusieurs ouvriers de la manufacture de drap, et qui, en un mot, a fourni le moyen d'exercer leur industrie respective à tous ceux parmi lesquels cette circulation s'est opérée. De même, lorsqu'un producteur ne retire de la vente de sa marchandise que ce qu'elle lui a coûté en frais de production, son industrie n'est pas productive, mais elle donne cependant lieu à une circulation de valeurs. Une telle circulation n'est pas aussi avantageuse

que celle qui procure des bénéfices au vendeur et une faculté de travail ou un moyen de subsistance à l'acheteur ; mais puisqu'elle peut exister lors même qu'il n'y a point eu de production, elle est donc très-distincte de cette production.

Nous arriverons au même résultat en comparant la circulation avec la consommation ; car celle-ci est aussi un mobile de l'autre, mais elle n'est point la même chose que l'autre. La valeur d'un produit consommé productivement est en circulation tant qu'elle ne devient point l'objet d'une consommation improductive ; mais on ne doit point dire pour cela que la consommation productive et la circulation soient identiques ; au contraire, l'avantage qui doit résulter de la circulation ne se fait sentir que lorsque cette consommation a cessé. Le temps qu'elle emploie à la reproduction est le *temps normal* nécessaire pour opérer le passage de la valeur d'un état dans un autre. Ce n'est que lorsqu'elle aura été reproduite que la circulation pourra s'en emparer de nouveau pour procurer des bénéfices à ceux qui s'en dépouillent, et des jouissances ou des moyens de travail à ceux qui l'acquièrent. La laine employée par le fabricant de drap est consommée productivement, elle a

circulé avant d'être parvenue à la manufacture, elle circulera ensuite sous la forme de drap, quand elle aura passé le temps normal nécessaire pour qu'elle puisse prendre cette forme. C'est alors seulement que s'opère sa consommation productive; elle reste en circulation pendant ce temps, mais les avantages qui doivent en rejaillir sur la société ne seront ostensibles que lorsque cette consommation aura cessé. Il est donc évident que, puisque la circulation s'opère dans un autre temps que la consommation productive, cette dernière ne peut point être la même chose que l'autre. Pourtant il n'est pas moins vrai que la circulation n'aurait point lieu sans la consommation, tant productive qu'improductive, et que celle-ci est toujours un mobile de la circulation des valeurs.

Nous pouvons donc soutenir en dernière analyse, que la différence qui existe entre la production, la consommation et la circulation, est celle de la cause à l'effet; car ces deux premières forces peuvent être envisagées comme les causes de l'activité de cette dernière.

Mais la circulation n'existe que par la production et la consommation; il faut un objet de circulation, et c'est la valeur qui résulte de la production. Il faut un but ultérieur du

mouvement des valeurs, et ce but est dans la jouissance des valeurs laquelle motive leur consommation. Un homme isolé ne connaît que les avantages de la force qui donne naissance aux valeurs et de celle qui lui en procure la jouissance; mais la société voit dans la circulation un moyen d'augmenter ses forces productives et ses richesses, par le mouvement imprimé à cette masse de valeurs qui est due à la production et qui devient un objet de consommation.

Si nous n'admettons point l'influence de la circulation sur les richesses sociales, nous devrons soutenir que la nation la plus riche est celle qui produit la plus grande masse de valeurs dans un temps donné, parce qu'elle a par là même la plus grande faculté de consommer. Cette conséquence n'est cependant pas exacte, en ce qu'il y a des pays qui produisent annuellement une grande masse de produits bruts, qui en consomment une grande quantité, et dont les habitans retirent annuellement de moindres revenus, et sont moins riches que d'autres peuples qui produisent la même quantité de valeurs. Une nation peut posséder les mêmes forces productives et produire exactement la même quantité de valeurs dans une an-

née que dans une autre, et retirer des revenus, et jouir d'une aisance plus considérable dans une année que dans l'autre. Pour expliquer cette différence de richesse dans différens lieux et à des époques différentes, lorsque les forces productives et la valeur des produits sont les mêmes, il faut avoir égard à la circulation et observer les résultats qu'elle donne, en stimulant l'industrie et en procurant la faculté de retirer des revenus. Ces résultats sont dus, si l'on veut, à l'échange et aux relations sociales parmi les hommes; mais l'effet de ces causes dérivant de l'état social des peuples est précisément ce que nous nommons circulation. L'influence qu'elle exerce sur le bien-être des nations varie en raison de l'étendue de son action, et en raison de la rapidité avec laquelle elle s'opère.

Prenons un produit quelconque, et observons l'influence que la circulation peut exercer sur sa valeur et ses services productifs. La quantité de blé destinée à l'échange procure tous les avantages qui peuvent résulter de sa circulation, si tous les agriculteurs la vendent aussitôt que faire se peut à des marchands de blé, si ceux-ci la débitent dans le plus court espace de temps possible aux meuniers, boulangers, brasseurs,

distillateurs et autres, et si enfin ces derniers, après en avoir confectionné les articles de consommation qu'ils font état de produire, les vendent sans délai aux consommateurs. Alors la circulation de la valeur du blé aura été *générale*, c'est-à-dire que toute la masse de blé destinée à l'échange aura été mise en circulation; cette circulation aura été *rapide*, c'est-à-dire que les divers acheteurs et reproducteurs n'auront employé que le temps normal nécessaire pour l'opérer. Mais s'il arrive que la moitié de toute la quantité de blé destinée à l'échange reste sans débit pendant l'espace d'une année, les agriculteurs, les marchands et les fabricans perdent tout ce qu'ils auraient pu gagner, si cette valeur de blé avait circulé dans cet espace de temps; et la nation se ressentira de cette perte, parce qu'il y aura dans l'espace de cette année moins de revenus perçus et dépensés, moins d'industrie mise en activité. S'il arrive d'autre part que tout le blé destiné à l'échange soit réellement débité dans le courant de l'année, mais que le laboureur attende un mois avant de pouvoir le vendre, que le marchand ne puisse point le débiter dans l'espace de temps nécessaire pour le fournir aux chalands, et que les fabricans d'ar-

ticles de consommation restent pendant plus long-temps qu'il ne le faudrait à attendre la rentrée de leurs frais de production et de leurs bénéfices; alors il y aura une perte de temps sensible pour l'industrie et préjudiciable aux richesses sociales, qui sera due à ce que la circulation de la valeur du blé aura été trop lente.

L'avantage que la société retire de la circulation consiste, comme nous l'avons vu plus haut, en ce que, à chaque passage de valeur d'une main à une autre, il y a un revenu perçu par celui qui s'en défait, et une faculté de travailler obtenue par celui qui l'acquiert. Cet avantage est d'autant plus considérable que la circulation est plus étendue et plus rapide. Dès que toutes les valeurs échangeables sont mises en circulation et qu'elles circulent avec la plus grande vitesse possible, alors les babitans du pays font autant de bénéfices qu'ils peuvent en faire. Ils sont à même d'employer continuellement toutes les forces productives qu'ils sont en état de mettre en œuvre; et quelle que soit la masse de valeurs produite par une nation, il est évident que, dans ce cas, elles lui rendent tous les avantages et tous les services qu'on peut en attendre. C'est pourquoi la *richesse nationale consiste*,

non-seulement dans la grande masse des valeurs qui peuvent être produites dans un pays, mais surtout *dans le mouvement productif général, continu et rapide de ces valeurs.*

CHAPITRE III.

DES MOBILES D'UNE CIRCULATION GÉNÉRALE, CONTINUE ET RAPIDE.

Nous venons de voir que la production et la consommation sont les causes qui motivent ce mouvement productif des valeurs que nous nommons circulation.

La circulation des richesses d'un peuple dépend donc de la faculté de produire, d'échanger et de consommer, que possèdent les habitans du pays. Mais comme la faculté de consommer est un résultat de celle de produire, l'on peut, pour reconnaître leur influence sur la circulation, réduire ces deux facultés à l'une d'elles, savoir la production.

La faculté de produire réside dans les forces productives dont un peuple peut disposer, qui sont : les dons de la nature, la population et les capitaux.

Les dons de la nature agissent de deux manières sur la circulation : 1° par les pro-

duits qu'ils fournissent immédiatement ou qu'ils concourent à produire ; 2° par les moyens qu'ils donnent aux hommes d'entretenir des relations commerciales en facilitant le transport des produits.

Plus un pays abonde en produits divers, plus il y a d'objets de circulation. Tous les produits que la nature fournit spontanément, tels que les bois, les fossiles, les bêtes sauvages mais utiles, les poissons, sont autant de valeurs qui augmentent la masse des objets de circulation. Il en est de même des valeurs que les dons de la nature concourent à produire ; car la fertilité du sol, l'état propice du climat, sont autant de moyens de produire plus de valeurs et de fournir par là plus d'ojets de circulation. Mais c'est surtout sous le rapport de la facilité de communication et de transport que les dons de la nature influent puissamment sur la circulation; la grande quantité des produits ne pouvant alimenter la circulation qu'en tant qu'il est facile d'opérer ce mouvement productif des valeurs, et cette facilité dépendant beaucoup des dons de la nature dont un pays est doué. Les bords de mer, les fleuves navigables, la faculté naturelle d'établir des communications

entre toutes les parties du pays et avec les nations étrangères, sont autant de moyens qui concourent à la circulation dont l'absence peut condamner à l'inertie la plus grande masse de valeurs.

La facilité de transport que fournissent les dons de la nature influe sur l'étendue et sur la rapidité de la circulation. S'il est aisé d'entretenir des relations commerciales entre toutes les parties du pays et avec les autres nations, par suite d'une abondance de fleuves navigables et de ports de mer, la masse des objets de circulation s'augmente; la raison en est, que le pays est à même dans ce cas de participer aux produits d'une plus grande étendue de terres et d'un plus grand nombre d'hommes, que lorsque la circulation des produits est restreinte quant à ce qui la regarde, faute de moyens de communication avec des contrées lointaines. S'il y a des fleuves navigables et des ports de mer, le transport des marchandises étant plus facile et plus prompt, le temps normal nécessaire pour faire circuler les valeurs doit nécessairement être plus court que lorsqu'on est restreint à un transport par terre qui emploie un espace de temps beaucoup plus considérable pour fournir les marchandises

aux marchés. La facilité de transport résultant des dons de la nature augmente donc la rapidité de la circulation des richesses.

Pour reconnaître l'influence de la population sur la circulation des richesses, il faut envisager d'abord la population sous le rapport de sa masse relativement à l'étendue du pays et ensuite sous le rapport des sources de revenus ou des fortunes qu'elle possède.

Il est évident que plus le nombre d'hommes qui peuvent avoir des relations commerciales entre eux est considérable, plus la circulation des richesses sera active et étendue : or, cela a lieu partout où il y a un plus grand nombre d'hommes établis sur une même étendue de pays, toutes choses égales d'ailleurs; dans ce cas il y a plus de besoins divers à satisfaire et par conséquent plus d'occasions de débiter des produits et de trouver un emploi lucratif pour les capitaux disponibles; ensuite, les hommes étant plus rapprochés les uns des autres, il faut moins de temps pour faire circuler les valeurs que lorsqu'ils sont disséminés. En envisageant donc l'influence de la population sur l'activité de la circulation, il est facile de se convaincre que ce n'est point tant la masse de la population d'un pays que sa distribution qui influe sur l'éten-

due et la rapidité de la circulation. Un peuple adonné principalement à l'agriculture, et disséminé sur une grande étendue de pays, pourra être abondamment pourvu de moyens de subsistance et fournir un excédant de produits au commerce extérieur, sans être aussi riche et aussi industrieux qu'un peuple composé de manufacturiers et d'agriculteurs, vivant en partie dans les villes établies au milieu de pays de culture, et dont les membres sont plus rapprochés les uns des autres et plus à même d'entretenir des relations commerciales entre eux. En supposant que ces deux nations, également nombreuses, débitent annuellement toutes leurs marchandises, et que la valeur de ces marchandises soit à peu près égale, la différence de leur bien-être ne pourra provenir que d'une différence dans la circulation de valeurs. Le peuple agricole qui ne peut débiter que dans l'étranger la majeure partie de ses productions est exposé à des rentrées tardives, qui donnent lieu à un emploi moins fréquent des capitaux ou restreignent la masse des capitaux disponibles. Et en supposant même que les bénéfices du commerce étranger soient assez considérables pour couvrir les pertes de temps et les différences en moins qui résultent ordinairement

d'une rentrée moins fréquente, l'industrie nationale sera toujours moins active, parce que les plus gros bénéfices ne peuvent jamais compenser la perte de temps des travailleurs qui auraient pu être occupés si le capital était rentré plus tôt. Lors même qu'il y a des capitaux disponibles, leur emploi productif demande plus de temps dans un pays de culture dont la population est disséminée, que dans un pays dont les habitans sont plus rapprochés les uns des autres, parce que le temps normal nécessaire pour opérer la circulation des valeurs doit être plus long en raison des voyages et des transports qu'il faut faire pour exécuter les opérations du commerce, ou pour faire passer les produits bruts aux manufacturiers qui doivent les mettre en œuvre.

Il n'en est point ainsi dans un pays dont la population est plus resserrée, possédant plus de villes et par conséquent plus de moyens de débiter à l'intérieur les produits excédant la consommation de leurs producteurs. La rentrée des capitaux étant plus fréquente vu la proximité du marché, il s'ensuit que des bénéfices peu considérables, retirés à chaque rentrée de capital, peuvent au bout de l'année surpasser les gros bénéfices retirés d'un commerce loin-

tain; la rapidité de la circulation remplacera ce que l'on perçoit en moins à chaque rentrée de capital, et fera qu'au bout de l'année les revenus retirés seront plus considérables que si cette circulation avait été lente. Les capitaux rentrés trouvent un placement plus facile vu la diversité de vocations et de besoins des habitans du pays; le temps normal nécessaire pour les faire circuler est moins long, parce que les manufacturiers et les consommateurs sont plus rapprochés des premiers producteurs. Les capitaux rentrent plus souvent et sont plus tôt employés; il en résulte donc naturellement une augmentation de revenus et une plus grande activité de l'industrie.

C'est ici qu'il convient de reconnaître l'influence des villes sur la prospérité de l'industrie. Leur population est composée de consommateurs pour les produits des campagnes; ce sont elles qui fournissent aux habitans de celles-ci les marchandises qu'ils ne peuvent point confectionner eux-mêmes, ou qu'ils peuvent se dispenser de produire, parce qu'ils trouvent plus d'avantages à les acquérir au moyen de l'échange de leurs produits. Il en résulte un débouché réciproque pour les produits offerts à l'échange par tous les hommes industrieux de

la contrée; il y a pour tous une égale facilité de recouvrer les revenus qui leur sont dus, et d'employer lucrativement les forces productives dont ils peuvent disposer. C'est, en un mot, à l'existence et à la bonne distribution des villes dans un pays, que l'on doit attribuer l'activité de la circulation des richesses nationales. Cette circulation est plus étendue et plus rapide dans les grandes villes, vu le grand nombre et la diversité des habitans. Mais pour vivifier la circulation dans tout le pays, pour faire participer à ses avantages les habitans de toutes les contrées, ce n'est point tant la grandeur et la population d'une capitale, mais bien le nombre suffisant de petites villes commerçantes et manufacturières établies dans toutes les contrées d'un pays, qui donne les résultats les plus satisfaisans; c'est par là que se multiplient surtout les débouchés pour les divers produits du pays. Les habitans voués à différens genres d'industrie sont alors continuellement en contact les uns avec les autres, leurs besoins divers se rencontrent, et trouvent de la facilité à être satisfaits. La circulation devient générale, c'est-à-dire qu'elle s'opère sur tous les points du pays, et qu'elle embrasse toutes les valeurs échangeables. Elle est continuelle, parce qu'elle est alimen-

tée par des besoins toujours renaissans, et par une facilité constante d'employer les forces productives disponibles. Elle est rapide, parce que les marchés sont à proximité des vendeurs, et les consommateurs rapprochés autant que possible des producteurs. Au contraire, dans un pays dénué de petites villes commerçantes et manufacturières, mais qui possède une capitale brillante et très-peuplée, la circulation n'est active que dans son enceinte et dans ses alentours; plus on s'éloigne de cette contrée fortunée, moins on aperçoit de signes de vie dans l'industrie; et les extrémités des rayons qui partent de ce point central semblent être condamnés à une inertie totale.

Mais quel que soit le nombre des habitans d'un pays et leur distribution, l'activité de la circulation dépendra encore de leur état prospère et des revenus dont ils peuvent disposer : sous ce rapport, ce ne sont point tant les grandes fortunes que l'aisance de la masse du peuple qui exercent une influence puissante sur la circulation, parce que l'aisance du grand nombre est beaucoup plus importante pour la consommation intérieure que les grandes dépenses des gens riches, comme nous le verrons à l'article de la consommation des richesses sociales. Cela explique déjà l'influence

que les capitaux exercent sur la circulation, car comme ils sont des sources de revenus et des forces productives, plus il y aura de capitaux employés lucrativement dans les diverses branches de l'industrie indigène, plus il y aura de revenus perçus et d'industrie mise en mouvement.

Mais ce n'est point tant de la grande masse de capitaux possédés par une nation, que de leur bonne distribution et de leur emploi dans les diverses branches de l'industrie indigène que dépend l'activité de la circulation des richesses nationales. Une grande masse de capitaux concentrée dans les mains d'un petit nombre de capitalistes, ou employée à faire un commerce lointain, n'est point suffisante pour vivifier cette circulation. Elle ne peut être étendue et rapide que lorsque la pluralité des hommes industrieux possèdent des capitaux qui les mettent à même d'exercer l'industrie pour leur compte, car alors ces capitaux sont employés dans l'industrie intérieure, et ce n'est que dans ce cas qu'ils rendent à la circulation tous les services productifs dont ils sont capables.

Cependant, quel que soit le fonds primitif des richesses d'un pays, c'est-à-dire les dons de la nature qu'il possède, quels que soient sa population et ses capitaux, quelque puissante que soit

l'influence de ces bases de sa richesse sur la circulation, celle-ci ne pourra être ni étendue, ni rapide, s'il n'y a point dans le pays de circonstances favorables à l'échange, si la faculté d'échanger est limitée ou par des réglemens prohibitifs ou par le manque de débouchés. Car c'est cette faculté d'échanger qui exerce l'influence la plus puissante sur la circulation, puisque les valeurs circulent pour la plupart au moyen de l'échange. En supposant donc, dans un pays, un concours de circonstances favorables à la production des valeurs, elles ne sauraient constituer le bien-être des habitans, s'il y a des causes qui limitent ou entravent l'échange des produits. C'est pour cela qu'il convient surtout de fixer notre attention sur la faculté d'échanger, pour reconnaître en quoi elle consiste; nous reconnaîtrons par là les causes déterminantes d'une circulation étendue et rapide, en supposant toujours qu'il n'y ait point de circonstances qui entravent la marche de l'industrie nationale.

Pour que l'échange devienne le mobile de la circulation, il faut, toutes choses égales d'ailleurs, qu'elle puisse se faire avec la plus grande facilité, c'est-à-dire que toutes les marchandises offertes à l'échange trouvent un débit facile et instantané, et que tous les habitans d'un pays

puissent débiter leurs marchandises dans l'espace de temps le plus court possible. Ce débit dépend de trois circonstances, d'abord, d'une demande correspondante à l'étendue de l'offre des marchandises; en second lieu, de la facilité et de la liberté de fournir les marchandises là où elles sont demandées; et enfin, de la faculté possédée par le demandeur de donner toujours l'équivalent de la marchandise demandée. La demande est plus considérable à mesure qu'il y a plus de demandeurs, et qu'ils sont plus riches; la facilité du débit devient plus grande à mesure que le commerce jouit de plus de liberté, et qu'il y a plus de moyens de transport et des communications plus faciles entre les contrées qui entretiennent des relations commerciales; mais tout cela n'est pas encore suffisant pour donner à la circulation l'étendue et le degré de rapidité dont elle est susceptible; car il faut, en outre, que chaque valeur offerte à l'échange soit effectivement échangée au moment qu'elle est offerte et demandée, et pour cela il faut que le demandeur possède une valeur que l'offrant consente à recevoir en échange de sa marchandise, et qu'il soit en état de la donner tout de suite, et toutes les fois qu'il désire faire un

échange. Comme l'échange s'opère ordinairement au moyen de l'argent, il s'ensuit que, pour que le débit puisse accélérer la circulation, il faut que la faculté de payer puisse égaler toujours l'étendue de la demande. Or, comme la valeur des marchandises de chaque pays surpasse de beaucoup la valeur du numéraire qui s'y trouve, il peut arriver souvent qu'un homme qui possède une fortune considérable se trouve dans l'impossibilité de faire un paiement immédiat pour la valeur que ces moyens lui permettent de demander. Il résulte de là une espèce de stagnation qui a lieu dans la circulation des valeurs; la valeur de la marchandise demandée restera inerte jusqu'au moment où le demandeur aura acquis la faculté de payer, ou bien le demandeur sera privé d'une jouissance ou d'un moyen d'employer lucrativement ses forces productives.

Dans tous les cas, il y a toujours une diminution d'activité dans la circulation, et une perte de temps et de valeurs pour les richesses nationales. Pour remédier à cet inconvénient, pour obvier au défaut de la faculté de payer qui ne provient point d'un manque de revenu et de fortune, et pour faciliter l'échange autant que faire se peut, les hommes ont eu recours à une

vertu *sociale*, savoir à la *confiance*, qui appliquée à l'échange a donné lieu au *crédit*, et c'est ce crédit qui est aujourd'hui le moteur le plus puissant de l'échange et de la circulation des richesses sociales.

CHAPITRE IV.

DU CRÉDIT DANS SES RAPPORTS AVEC LA CIRCULATION.

L'INTRODUCTION de la confiance dans les relations commerciales entre les hommes a changé les clauses du contrat qui sert de base à l'échange; car, au lieu de dire: *je te donne ce dont tu as besoin, et donne-moi en échange ce que je désire posséder*, on a dit: *je consens à te donner à présent ce dont tu as besoin, à condition que tu me donneras plus tard ce que je désire posséder.*

Ces derniers termes du contrat d'échange prouvent que l'offrant a confiance dans le demandeur, et cette confiance que celui-ci inspire lui donne ce qu'on appelle du *crédit;* le crédit est donc le résultat de la confiance introduite dans l'échange, ou bien c'est cette confiance même adaptée à l'échange.

L'offrant qui cède au demandeur une valeur sans en recevoir l'équivalent sur le champ, devient un *créancier*. Quiconque fait usage de la con-

fiance qu'il inspire ou de son crédit, prend des engagemens pour l'avenir et devient *débiteur*. Mais pour inspirer la confiance, et pour pouvoir jouir du crédit, il faut avoir la bonne volonté et les moyens de remplir les engagemens pris envers le créancier, et le crédit est toujours basé sur une garantie offerte par le débiteur. Cette garantie est ou *morale*, ou *matérielle;* la première consiste dans la bonne volonté du débiteur, c'est-à-dire dans son caractère, sa loyauté et son exactitude; la seconde dans ses moyens, c'est-à-dire dans la fortune qu'il possède. La garantie morale donne naissance au crédit, et la garantie matérielle le consolide; la première inspire la confiance, et celle-ci éloigne les risques. Elles sont nécessaires toutes deux à l'existence et à l'étendue du crédit dans un pays; mais le crédit ne peut être que précaire partout où il n'est basé que sur la garantie morale, et ce sont surtout les moyens de satisfaire les engagemens pris, ce sont les fortunes possédées par les débiteurs, la garantie matérielle, en un mot, qui lui donnent de la consistance et le fait reposer sur des bases solides.

Cette garantie gît dans les sources de revenus que possède le débiteur; car s'il obtient une valeur sans en donner l'équivalent faute

de moyen de paiement, c'est qu'il est censé posséder une source de revenus qui lui fournira plus tard ce moyen; or il existe de grandes différences dans la perspective de posséder plus tard les moyens dont on est dénué pour le moment, en raison des sources de revenus dont on est en possession; et c'est sous ce rapport qu'il faut envisager le travail, les capitaux et la terre, pour reconnaître l'influence qu'ils ont sur le crédit de ceux qui en sont les possesseurs.

L'homme industrieux qui ne possède que les facultés innées et acquises qui le rendent propre à exercer un travail productif, ne peut fournir aucune garantie solide à son créancier. La plus grande aptitude au travail n'est point suffisante pour donner du crédit à celui qui la possède, car le revenu qu'elle donne dépend de la demande de travail, et de l'état des forces physiques et intellectuelles du travailleur; un manque d'occupation, une baisse rapide et continue du taux des salaires, peuvent le priver des moyens de satisfaire à ses engagemens. L'aptitude au travail qu'il possède aujourd'hui n'est point une garantie de celle qu'il pourra posséder demain; un accident malheureux, une maladie, peuvent l'en priver à tous momens et tarir la source de ses revenus.

Il en résulte que le travailleur qui ne vit que de salaires ne peut fournir aucune garantie matérielle à son créancier, et que s'il jouit de quelque crédit, ce n'est que parce que sa probité et son exactitude à remplir ses engagemens peuvent inspirer quelque confiance. Le crédit du travailleur ne peut donc être basé que sur une garantie morale, et il est par conséquent le moins étendu de tous.

Mais dès qu'il y a un capital amassé dans les mains du producteur, son crédit devient plus étendu et plus solide; avant de posséder ce capital, il ne pouvait inspirer de la confiance qu'à ceux qui, le connaissant particulièrement, étaient à même d'apprécier la loyauté de son caractère; mais, devenu possesseur d'un capital, il trouvera du crédit même auprès d'un inconnu, pourvu qu'il lui donne les garanties que ce capital le met à même de lui offrir. Pourtant, les capitaux ne donnent point toujours au crédit de celui qui les possède une solidité égale. Un capital ne donne de revenu qu'autant qu'il est employé productivement; il peut être détruit d'un moment à l'autre par un dissipateur; un placement hasardeux l'expose à une destruction partielle, et ce n'est point tant la grandeur du capital que la manière de l'employer

qui influe sur le crédit des capitalistes. Des circonstances défavorables à l'industrie peuvent priver le capitaliste des moyens d'employer ses fonds d'une manière lucrative. Un chef d'atelier qui posède un fonds considérable en machines, en ustensiles, et en matières ouvrables, peut ne point posséder de crédit, s'il manque de débit pour les marchandises qu'il confectionne. Un marchand ou un entrepreneur d'industrie qui risque ses fonds dans des entreprises incertaines donne une moindre garantie à ses créanciers, en raison des pertes auxquelles il s'expose. Un homme enfin réputé mauvais payeur ou peu intègre, inspirera moins de confiance avec un capital considérable, que celui qui possède une fortune moindre, mais qui jouit d'une réputation plus solide. Il résulte de tout cela qu'un crédit basé sur les capitaux, quoique plus étendu que celui que donne la simple aptitude au travail, dépend cependant soit des circonstances locales et personnelles, soit de la manière d'employer ces capitaux, soit de la probité de leur possesseur; et qu'il est plus étendu et plus solide non en raison de la grandeur du capital, mais en raison des revenus que l'emploi de ce capital peut procurer.

Dans tous les cas, les chances de perte d'une

créance garantie par un capital, sont possibles; car, malgré l'intégrité du débiteur et la prudence qu'il apporte dans l'emploi de sa fortune, il peut survenir des circonstances qui le rendent insolvable en détruisant son capital. C'est pour cela que les capitaux qui donnent une garantie beaucoup plus certaine que l'aptitude au travail, n'en offrent point d'aussi stable que cette source de revenus dont les services productifs sont basés sur les forces de la nature, et qui ne peut se détruire que lorsqu'elles cesseraient d'agir; je veux dire la terre que possède le débiteur, et qui est offerte par lui pour garantie de son crédit.

Une propriété territoriale est, sans contredit, la base la plus sûre du crédit que peut posséder un particulier; la terre, envisagée comme source de revenus, peut souvent, il est vrai, ne point donner à son propriétaire la rente qu'il a lieu d'attendre, mais elle ne peut se détruire et perdre toute sa valeur comme un capital; c'est pour cela qu'elle offre au crédit une garantie matérielle assez sûre pour que le créancier puisse confier ses fonds au débiteur, sans égard à la garantie morale que celui-ci peut lui offrir. Mais, il n'est point dit, pour cela, que le crédit du propriétaire foncier soit toujours aussi

étendu qu'il est solide; car les moyens qu'il peut avoir de remplir ses engagemens, ne sont pas toujours en relation directe avec la valeur de sa propriété, et ils dépendent surtout des revenus qu'il retire de cette propriété, lesquels sont plus ou moins considérables en raison de la facilité du débit et du prix des produits de la terre. C'est pour cela qu'il arrive souvent qu'un capitaliste, quoique n'offrant qu'une moindre garantie matérielle, peut cependant jouir d'un crédit plus étendu que le propriétaire foncier qui offre cependant une garantie plus certaine, celle qui résulte des forces productives de la nature. Nous reviendrons sur ce sujet, lorsque nous analyserons la nature et les effets du crédit territorial et du crédit commercial.

Nous n'avons pris ici le crédit en considération que parce que nous avons aperçu en lui un stimulant de la circulation des richesses; c'est donc sous ce rapport qu'il convient de l'examiner maintenant.

Nous avons reconnu les difficultés que l'échange éprouve sans l'existence du crédit, et combien il est essentiel à sa prospérité. Or comme la circulation des valeurs s'opère ordinairement au moyen de l'échange, il est évident que tous les services que le crédit rend à

l'échange doivent nécessairement refluer sur cette circulation. S'il y a des valeurs qui ne pourraient pas être échangées sans la confiance que le demandeur inspire à l'offrant, il est évident que la circulation doit s'arrêter toutes les fois qu'une valeur n'a pas été échangée parce que le demandeur n'a pas eu les moyens d'en payer la valeur, et qu'il n'a plus joui du crédit nécessaire pour l'acquérir sans en donner de suite l'équivalent au demandeur. Supposons, par exemple, qu'il n'y ait dans une ville qu'un seul marchand qui fasse débiter à un manufacturier de l'endroit la marchandise que celui-ci ne pourrait transporter ailleurs; si, lorsque ce fabricant offre ses produits au marchand, celui-ci se trouve dans l'impossibilité de le payer, parce que ses capitaux sont engagés dans une entreprise lointaine; alors, dans ce cas, si le manufacturier ne trouve point assez solide le crédit du marchand, et s'il ne consent point à lui délivrer sa marchandise sans en recevoir de suite l'équivalent, il y aura nécessairement un retard, une perte de temps dans la circulation de cette valeur. Le fabricant attendra plus long-temps la rentrée de ses fonds et de ses bénéfices, le marchand sera privé d'une occasion favorable

d'employer les forces productives, et la société perdra les avantages que cette circulation manquée lui aurait procurés.

L'avantage que le débiteur retire d'une valeur donnée à crédit est évident, parce que l'acquisition de cette valeur lui procure une jouissance ou une occasion d'employer ses forces productives; mais quel est l'avantage que le créancier retire d'une valeur livrée sans équivalent, et qui doit lui être remboursée plus tard? N'est-il pas exposé à une perte de temps dans la rentrée de ses fonds, et cette perte n'équivaut-elle pas à l'avantage retiré par le débiteur? Il y aurait une perte évidente dans tous les échanges faits à crédit, et la circulation des valeurs opérée de cette manière ne serait point productive, s'il n'y avait pas de clause dans le contrat d'échange qui assure au créancier une certaine indemnité pour le retard de la rentrée de ses fonds, indemnité qui est précisément l'intérêt ou le loyer que l'on paie pour l'emprunt d'un capital fixe ou circulant, et dont nous avons parlé à l'article des profits. Moyennant cette clause du contrat d'échange à crédit, il n'y a de perte pour personne, car le débiteur acquiert un capital, une nouvelle force productive qui lui permet

d'étendre ses opérations industrielles, et de travailler par là à l'augmentation de ses revenus; le créancier trouve un placement lucratif de son capital dont il retire les bénéfices sous la forme d'intérêt ou de loyer, et la société enfin ou les richesses nationales gagnent tout ce dont profitent les deux parties contractantes, et en outre tous les avantages qui résultent d'une circulation rapide et étendue.

Le crédit ne saurait exister sans cette garantie réelle dont nous avons parlé plus haut; il ne peut donc point exister parmi des hommes privés de fortune, et par là il ne peut être que très-précaire et très-peu étendu dans un pays dont la majorité des habitans ne possède ni capitaux ni biens-fonds. La première condition de l'existence du crédit est donc l'état des richesses nationales, et cela non point tant la grande masse de valeurs possédées par une nation, que leur distribution équitable parmi les habitans du pays. Là où les grandes fortunes sont concentrées dans les mains du petit nombre, les gros capitalistes et les propriétaires de biens-fonds considérables pourront jouir d'un crédit correspondant à l'étendue de leur fortune; mais on ne pourra pas dire que le crédit soit généralement établi et consolidé dans le pays, car la

grande majorité des habitans, ne possédant ni propriétés foncières ni capitaux, ne pourra inspirer cette confiance qui est la base du crédit.

Quels que soient l'état et la distribution des fortunes privées, l'on ne pourra s'attendre aux résultats satisfaisans que donne un crédit étendu et consolidé qu'autant qu'il y aura des circonstances favorables à l'industrie, qui faciliteront l'emploi lucratif des forces productives dont la nation peut disposer. C'est surtout les relations commerciales, libres et étendues, qui influent puissamment sur l'état florissant du crédit national; ce n'est que là, où le débit des produits correspond aux moyens de les produire, et qu'il peut procurer tous les avantages qu'on a lieu d'en attendre.

Enfin un régime favorable à toutes les branches de l'industrie nationale et de bonnes lois, particulièrement celles qui sont relatives aux débiteurs, sont une condition indispensable de l'état florissant du crédit.

Une nation riche, favorisée par les relations commerciales et bien gouvernée, peut posséder un crédit étendu et consolidé; alors non-seulement la circulation des valeurs est plus rapide et plus générale, mais les richesses se ressentent directement de l'influence salu-

taire du crédit sur la formation des capitaux. Plus le crédit est étendu et généralement établi dans le pays, plus on trouve de facilité à placer lucrativement le fruit de son économie. Or, rien ne décourage de l'épargne autant qu'une difficulté de placement qui existe partout où il n'y a point de confiance commerciale, et où il y a du risque à prêter le capital amassé. Mais là où la majorité des hommes industrieux jouit d'un crédit généralement reconnu, les risques de placemens diminuent, l'emploi lucratif de capitaux nouvellement amassés devient plus facile, et toutes les classes d'habitans sont encouragées à épargner et à amasser par la certitude de pouvoir placer lucrativement le fruit de leurs épargnes : alors chaque parcelle du capital national devient une source de revenu du moment même qu'elle a été formée, il n'y a point de perte de temps dans la levée des loyers et des intérêts, et la rentrée prompte et certaine des bénéfices encourage et facilite la formation de nouveaux capitaux épargnés sur ces bénéfices.

Il est de fait encore que, partout où le crédit est consolidé, les capitaux disponibles prennent la direction la plus avantageuse à l'accroissement des richesses nationales. Un

homme qui a un capital à placer préférera toujours le confier à celui qui exerce une riche industrie qu'à un riche prolétaire; et s'il doit faire un choix parmi ceux qui emploient les capitaux dans les diverses branches de l'industrie nationale, il donnera la préférence à celui qui court le moins de risques, et qui obtient des rentrées plus fréquentes et plus certaines. L'étendue et la consolidation du crédit national sont donc fort importantes pour les richesses, en ce qu'elles font passer les capitaux disponibles dans les mains de ceux qui savent les employer de la manière la plus profitable et la plus avantageuse pour le bien-être général.

CHAPITRE V.

DE LA CIRCULATION DE L'ARGENT.

Les valeurs que fournit la production d'un pays peuvent circuler de deux manières, savoir: sous la forme des produits qui les renferment, et sous la forme de l'argent. Comme la plupart des commutations de propriétés se font au moyen de l'argent, et que cet instrument de l'échange est continuellement en circulation entre les vendeurs et acheteurs, créanciers et débiteurs, donateurs et donataires, il en résulte que dans la vie commune on envisage la circulation de l'argent comme l'unique circulation des valeurs, et que l'on ne se fait pas même d'idée d'une autre circulation quelconque. Cela donne lieu à des idées fausses sur la nature de l'argent, sur le rôle qu'il joue dans l'économie nationale, et sur ses rapports avec les richesses sociales. Il importe donc beaucoup de nous arrêter à considérer la circulation de l'argent, pour reconnaître ce que l'on doit

entendre par cette opération ; quels sont les moyens par lesquels elle s'effectue, et quels sont les services qu'elle rend aux richesses sociales?

L'argent est, comme nous l'avons vu ailleurs, cette valeur généralement demandée que chacun consent à recevoir en échange pour la marchandise qu'il veut débiter ou pour le travail qu'il exerce. C'est cet instrument de l'échange qui sert à exprimer la valeur échangeable de tout ce qui est offert et demandé, et à effectuer la majeure partie de tous les paiemens qui se font dans les pays civilisés et commerçans. Par sa destination, l'argent passe continuellement de mains en mains; mais peut-on dire qu'il circule toutes les fois que ce passage s'opère? On le croit, dans la vie commune, mais on ne peut l'affirmer dès qu'on a une idée juste de la circulation. Cette force motrice des richesses sociales décèle son action par les avantages qui résultent du passage d'une valeur de mains en mains, tant pour celui qui s'en désiste que pour celui qui l'acquiert; il n'y a point de circulation là où il n'y a aucun avantage ni de l'un ni de l'autre côté, et surtout lorsque les richesses nationales n'en retirent aucun profit. Or, comme il arrive très-souvent que l'argent

passe de mains en mains sans que rien soit acheté ni vendu à personne, il s'ensuit que tout l'argent que l'on voit en mouvement dans un pays n'est pas toujours en circulation; l'argent ne circule réellement que lorsqu'il donne à celui dans les mains duquel il passe la faculté d'en disposer à volonté lorsqu'il devient sa propriété. Il ne circule point toutes les fois qu'il passe de mains en mains sans donner cette faculté, sans devenir propriété de celui qui le reçoit. C'est ainsi que l'argent qui passe par les mains des caissiers, des commis de marchands, des employés de la poste et autres qui ne sont destinés qu'à le recevoir en dépôt ou à le transporter et à le transmettre à d'autres, n'est point en circulation, malgré le mouvement qu'il éprouve.

L'argent peut circuler, soit en échange d'un autre argent, soit en échange d'une valeur en produit, soit en service rendu, soit enfin gratuitement, sans donner aucune valeur à celui qui s'en désiste.

La circulation de l'argent en échange d'un autre argent s'opère non-seulement dans le change d'une espèce de monnaie contre une autre, mais toutes les fois que l'on fait des paiemens pour acquérir, escompter ou solder des

lettres de change et autres effets au porteur; toutes les fois que l'on fait des emprunts ou qu'on les rembourse, dans tous ces cas, il y a toujours un échange d'argent payé dans un endroit pour pouvoir en disposer dans un autre, ou perçu à présent pour être rendu dans un temps donné; il y a dans chaque échange de cette nature un avantage pour les deux parties contractantes, et une circulation de valeur profitable aux richesses sociales. On doit ranger dans cette catégorie toutes les dettes faites ou remboursées tant publiques que privées, toutes les opérations de banque et d'agiotage, et toutes les spéculations qui tendent à tirer des bénéfices de la circulation de l'argent sans l'employer à une production industrielle.

L'argent circule en échange de valeurs, toutes les fois que l'on achète la propriété d'un bien meuble ou d'un immeuble, ou que l'on acquiert la faculté de jouir d'une valeur ou de l'employer productivement sans en devenir le propriétaire, ou enfin toutes les fois que l'on paie un travail ou un service rendu. Tous les achats, de quelque nature qu'ils soient, donnent lieu au premier mode de circulation; le paiement de baux et de loyer, au second; les salaires, gages et honoraires au dernier.

L'argent circule encore sans donner d'équivalent toutes les fois que celui qui le dépense n'obtient en échange aucune valeur ni au moment de la dépense ni plus tard. Telle est la circulation de l'argent sous la forme de dons gratuits, de legs, d'aumônes et même de contributions, parce que l'avantage que le contribuable retire de leur paiement ne consiste jamais en valeurs matérielles, mais dans les biens moraux dont il jouit sous les auspices du gouvernement qu'il concourt à entretenir.

On peut distinguer la circulation de l'argent en intérieure et extérieure; la première s'opère dans l'intérieur du pays, et la seconde d'un pays à un autre. C'est sous ce rapport que nous trouvons précisément le plus d'idées fausses répandues et accréditées parmi ceux qui ne veulent point ou ne sont point capables d'approfondir la nature des choses, et qui jugent de tout sur l'apparence. Ils prétendent que, puisque l'argent est pour chacun le moyen le plus sûr d'acquérir tout ce qu'il désire posséder, l'on doit donc tâcher d'en acquérir et d'en posséder la plus grande quantité possible ; et en appliquant ce raisonnement à la nation, ils affirment que le moyen le plus sûr d'enrichir un peuple est de dépenser le moins d'argent possible à

l'étranger, et d'y en acquérir le plus qu'on peut. Il résulterait de ce raisonnement absurde que toute circulation extérieure d'argent est nuisible aux richesses, et que tout l'argent monnayé qui se trouve dans un pays ne doit circuler que parmi ses habitans. Mais on sent toute la fausseté de raisonnemens pareils, dès qu'on observe que la circulation de l'argent n'est avantageuse ou désavantageuse pour ceux entre lesquels elle s'opère qu'en tant que les dépenses sont bien entendues ou non; que les valeurs acquises au moyen de l'argent dépensé sont réellement l'équivalent de la valeur d'une dépense ou d'une sortie d'argent à l'étranger, et que la perte de richesses ne consiste point dans la diminution des pièces de monnaie que le pays a possédées, mais uniquement dans la valeur qui a été détruite sans but utile ensuite d'une dépense. Mais pour bien concevoir le rapport qui existe entre la circulation de l'argent et les richesses, il faut remonter plus haut, rappeler d'abord quelle est la destination de l'argent, quels sont les services qu'il rend à la société et déterminer ensuite de quelle manière il peut remplir cette destination et rendre ces services. C'est ainsi que nous pourrons démontrer jusqu'à l'évi-

dence, que l'avantage qui résulte de l'argent pour les richesses d'un peuple ne consiste nullement dans la grande quantité du numéraire qui se trouve dans le pays, mais uniquement dans la célérité de sa circulation.

L'argent sert à exprimer par des valeurs généralement reconnues la valeur échangeable de tout produit vendu et acheté; c'est avec de l'argent que l'on stipule et qu'on effectue les clauses des contrats d'échange; il est donc l'instrument au moyen duquel l'équivalent d'une marchandise vendue revient au vendeur; mais il ne l'est qu'autant que celui-ci a la certitude de pouvoir l'offrir en échange de tout ce qu'il désire posséder. Il cesserait d'être un instrument d'échange, une valeur généralement demandée, si celui qui l'acquiert n'y trouvait point l'équivalent de la valeur qu'il a donnée en échange.

Depuis que les progrès de la division du travail, dit un auteur allemand, ont fait sentir la nécessité d'introduire un moyen général de comparer toutes les valeurs échangeables, les métaux précieux sont devenus pour ainsi dire une partie constituante de la société humaine. Mais en entrant dans cette société, ils ont acquis une propriété qu'ils ne possédaient point

comme métaux, savoir : celle de se *multiplier à l'infini*. Cette propriété, que l'on pourrait appeler *morale*, leur est donnée du moment qu'ils deviennent un instrument d'échange, et cela s'explique de la manière suivante :

Chaque morceau de métal, de quelque dimension qu'il soit, a été préalablement acquis au moyen d'un travail ou d'un service productif quelconque; tant qu'il reste dans les mains de son premier possesseur, il représente une unité comme corps. Mais dès que ce propriétaire l'envisage non-seulement comme morceau de métal, mais comme moyen d'acquérir une valeur, et qu'il a la certitude de pouvoir l'offrir en échange de toute autre valeur qu'il voudrait posséder; dès qu'il en fait usage dans ce but, le lingot passe en d'autres mains en conservant la faculté de servir d'équivalent à d'autres valeurs, et perd son caractère d'unité, car il peut servir consécutivement à un nombre indéfini d'acheteurs comme moyen d'acquérir des valeurs. A chaque passage de mains en mains, le lingot possède toujours, il est vrai, son unité comme corps; mais, comme il donne à chaque fois le moyen d'acquérir autant de valeurs que l'on consent à en donner en échange, il s'ensuit qu'il peut servir à acquérir une quantité infinie de valeurs, ou

qu'il peut se multiplier à l'infini comme moyen d'échange. C'est en quoi consiste précisément cette faculté de se multiplier à l'infini que les métaux précieux acquièrent dès qu'ils sont admis dans la société humaine.

Prenons un exemple de la vie commune, pour mettre plus en évidence ce phénomène peu apprécié de la circulation de l'argent; cela nous mettra à même de concevoir l'effet et l'avantage de cette circulation.

Comme la vitesse du mouvement ne peut être appréciée que comparativement à un espace ou à un temps donné, nous allons comparer les résultats de la circulation d'une même pièce de monnaie dans l'espace de deux journées, en supposant une grande différence de mouvement de l'une à l'autre. Supposons qu'une pièce d'un franc soit remise dans la matinée de la première journée par un habitant de la capitale à une laitière en échange du lait qu'elle apporte au marché; que celle-ci l'emploie tout de suite à acheter une aune de toile; que le marchand de toile fasse avec cette même pièce de monnaie sa provision de viande dans les boucheries; que le boucher la dépense dans la boutique d'un marchand de vin, que celui-ci l'emploie à l'achat de bouteilles; que le mar-

chand de verreries la dépense en pain, le boulanger en bois, et que le marchand de bois la retienne pour une dépense à venir, et la laisse sans emploi dans le courant de la journée suivante.

La différence des services rendus par cette pièce de monnaie dans le courant de deux journées, est très-sensible, et peut être exprimée par des chiffres, car elle est comme 7 à 1. Dans la première journée la pièce d'un franc a fait la fonction de sept francs, puisqu'elle a servi à faire sept achats consécutifs, au lieu que dans la seconde journée elle n'a représenté qu'une unité dans les mains du marchand de bois. Si celui-ci n'en fait point usage dans le courant de la seconde journée, on peut même dire avec raison que, pour la société en général, la différence des services rendus par la même pièce de monnaie dans les deux journées est comme 7 à zéro, parce que, étant restée inactive dans les mains du marchand de bois, elle n'a point rempli sa fonction comme instrument d'échange, et l'effet est le même que si elle n'eût point existé. Sa valeur dans la première journée est égale en services rendus à celle de sept francs, et il est facile de s'en convaincre en rassemblant tous les produits qui ont été

achetés par son moyen; car en évaluant la valeur du lait, de la toile, de la viande, du vin, des bouteilles, du pain et du bois achetés consécutivement avec la même pièce d'un franc, on se convaincra aisément qu'il faudrait dépenser sept francs pour pouvoir acheter toutes ces choses simultanément.

Cet exemple prouve jusqu'à l'évidence que la célérité de la circulation de l'argent remplace sa quantité, et que l'avantage qui résulte de l'argent pour les richesses sociales, ne consiste point tant dans la quantité de numéraire que possède un pays, que dans la célérité avec laquelle la circulation s'opère ensuite des relations sociales et commerciales. Il est facile de reconnaître d'après cela la fausseté de l'assertion de ceux qui veulent faire consister la richesse nationale dans la grande quantité d'argent possédée par un pays, car il résulte de tout ce que nous venons de voir que le numéraire qui se trouve dans un pays est une masse inerte par elle-même, qui n'a de valeur qu'autant qu'on lui fait rendre des services productifs; que ces services sont le résultat de la circulation qui n'est point une propriété inhérente à l'argent, mais une force extérieure résultant des relations sociales et commerciales, qui imprime le mou-

vement sans lequel l'argent n'aurait point cette faculté de se multiplier à l'infini, ou, ce qui revient au même, ne serait point un instrument général d'échange. Cela est d'autant plus sensible, qu'il est certain que la plus grande masse d'argent ne peut augmenter en rien la vivacité de la circulation, mais que la rapidité de celle-ci peut servir à faciliter l'échange d'une même quantité de valeurs, pour une quantité moindre de numéraire, c'est-à-dire qu'elle peut remplacer aisément la grande quantité d'argent. Car cent mille francs qui, dans l'espace d'une année, ne passent qu'une fois de mains en mains par droit de propriété, ne rendent pas plus de services aux richesses nationales que dix mille francs qui, dans le même espace de temps, ont changé dix fois de mains consécutivement; et cent mille francs inactifs pendant l'année n'équivalent pas à mille francs qui circulent avec toute la célérité possible.

Mais ne pourrait-on pas dire que, puisque l'argent n'est important pour les richesses sociales qu'en tant qu'il circule, tout ce qui lui imprime ou qui augmente ce mouvement de circulation, doit être avantageux pour ces richesses? Et ne devrait-on pas déduire de là cet axiome, que, quel que soit le but de la dépense d'argent,

il rend toujours des services aux richesses dès qu'il circule avec rapidité? Une théorie basée sur de pareils principes serait tout aussi pernicieuse que celle qui envisage toute consommation et toute dépense comme avantageuse, parce qu'elle procure toujours un débit à des produits quelconques; et comme non-seulement il n'est point avantageux, mais qu'il est uniquement nuisible de faire des dépenses pour se défaire de l'argent que l'on possède, de même il ne peut point être avantageux d'activer la circulation de l'argent sans aucun but utile, et rien que pour empêcher son inertie. Une circulation rapide de l'argent résultant de l'état prospère des richesses nationales, d'un débit prompt et facile pour tous les produits de l'industrie, et de relations commerciales avantageuses pour toutes les parties contractantes, pourra être envisagée comme un signe de prospérité publique, parce qu'elle sera motivée par des dépenses utiles et productives. Mais s'il faut de riches dissipateurs et de grandes dépenses publiques pour accélérer la circulation de ce numéraire que les relations commerciales ne font point sortir de son inertie naturelle; si, ensuite de calamités ou d'un manque d'esprit d'ordre et d'économie, l'argent circule

dans le pays pour le paiement de dettes, et que les créanciers soient en même temps débiteurs, de telle sorte qu'ils ne reçoivent d'une main que pour donner de l'autre; alors la circulation de l'argent, quelque vive qu'elle soit, n'est point profitable aux richesses nationales; malgré sa célérité, elle ne peut remplacer la quantité de numéraire qui semble toujours insuffisante, parce que l'argent passe de mains en mains sans rendre de services productifs. En résumé, la circulation de l'argent n'est avantageuse qu'en tant que les dépenses qui y donnent lieu le sont aussi. Un mouvement d'argent qui n'est profitable à personne, est tout-à-fait indifférent pour les richesses et peut quelquefois même leur devenir nuisible : tel est le cas d'une circulation d'argent dont tout le mouvement serait dû à la levée d'impôts et aux dépenses publiques.

Cela sert à expliquer comment il se fait que, dans les pays pauvres, la célérité même de la circulation de l'argent ne peut pas remédier au prétendu manque d'argent. Il arrive souvent qu'un concours de circonstances malheureuses entrave les progrès de la prospérité publique, et amène un état de gêne que l'on attribue gé-

néralement à un manque d'argent, parce qu'on voit ce numéraire passer avec rapidité de mains en mains et ne point satisfaire malgré cela aux besoins de ses nombreux demandeurs. Un tel état de choses semble prouver une rareté absolue de numéraire, et mettre en doute cette théorie, que la célérité de la circulation de l'argent peut suppléer au défaut de quantité; cependant cet état de gêne, ce soi-disant manque d'argent n'est nullement dû à une diminution sensible de la quantité de métal monnayé qui se trouve dans le pays, mais il provient d'un manque de débit pour les produits de l'industrie indigène, de relations de commerce rompues et du manque de crédit qui suit toujours les circonstances préjudiciables au commerce. Car dès que le débit des produits est arrêté, la faculté de prélever des revenus et par là de faire des dépenses, est affaiblie; et comme les besoins restent à peu près les mêmes, il en résulte que chaque producteur fait des pertes et des sacrifices pour obtenir à un prix quelconque le moyen d'acheter ce dont il a besoin; tous courent après l'argent qui leur assure ce moyen, et tâchent de se procurer des rentrées même à perte, c'est-à-dire en vendant leurs marchandises au-dessous de leur

prix naturel; et cet argent, obtenu au détriment des capitaux, est aussitôt dépensé que perçu pour subvenir à des besoins qui entraînent une consommation improductive. Dans cet état de choses l'argent passe très-vite de mains en mains; mais, comme ce passage n'est marqué que par des pertes, la circulation de l'argent est improductive : n'étant point le résultat d'un échange avantageux, elle n'ajoute aucune valeur aux richesses, et n'est stimulée que par des besoins qui nécessitent des sacrifices. Le défaut de crédit, résultat inévitable de toute gêne dans le commerce, oblige à faire des paiemens en argent comptant, et augmente le besoin du numéraire, qui ne peut plus suffire à toutes les demandes. On paie alors un intérêt plus élevé pour l'emprunt de l'argent, non point parce que le numéraire est devenu plus rare, mais parce qu'il y a moins de capitaux disponibles, parce qu'on détourne plus de capitaux d'un emploi productif pour les consacrer à des besoins, et que l'on diminue les forces productives en faisant des dépenses sur les capitaux mêmes.

Il n'en est point ainsi dans un pays qui se trouve dans des circonstances favorables au débit des produits de l'industrie indigène, où les rentrées sont certaines et aussi promptes

qu'elles peuvent l'être, et qui jouit d'un crédit solide et étendu. Il peut n'y avoir aucune augmentation dans la masse du numéraire; cette masse peut y être comparativement moindre que celle que possède une nation privée des mêmes avantages et des mêmes ressources, et pourtant on ne s'y plaindra pas d'un manque d'argent, car la célérité d'une circulation avantageuse y remplacera la quantité du numéraire qui aurait dû augmenter, si cette augmentation était absolument nécessaire pour faire plus de paiemens qu'on n'en faisait autrefois. S'il fallait toujours plus d'argent en raison d'un plus grand besoin de faire des paiemens, ou d'exprimer la valeur échangeable des produits, dont la masse s'augmente à mesure que les pays avancent en perfectionnement, industrie et richesses; il est certain que des mines beaucoup plus abondantes que celles d'Amérique ne sauraient suffire aux besoins d'argent d'un seul pays civilisé et commerçant, tel que l'Angleterre, par exemple. Il est de fait, au contraire, que les paiemens peuvent s'augmenter considérablement dans dans un pays, sans que la masse du numéraire y éprouve aucune augmentation, et lors même qu'elle diminue, car la célérité de la circulation d'argent d'une part, et la solidité et l'étendue

du crédit de l'autre, suppléent complètement à ce qu'il pourrait y avoir d'insuffisant dans la masse du numéraire. C'est une vérité constatée par l'expérience, que ce ne sont point les pays qui possèdent le plus d'argent monnayé qui ont les plus grands moyens de paiement et de dépense.

Quant aux causes d'une grande vivacité dans la circulation de l'argent, elles sont les mêmes que celles qui impriment un mouvement plus rapide et plus général à la circulation des autres valeurs, car l'argent ne peut circuler qu'en tant qu'il y a des valeurs offertes et demandées, et des engagemens d'échange à satisfaire : or, comme cela a lieu partout où la somme des richesses nationales est considérable, et le mouvement industriel et productif de ces richesses, général, continu et rapide, il s'ensuit que la vivacité de la circulation de l'argent dépend des circonstances favorables au progrès des richesses nationales, ou plutôt encore qu'elle est un résultat de ces richesses.

La vivacité de la circulation de l'argent n'est donc point une cause, mais un effet de l'état prospère de l'industrie et des richesses nationales; elle n'existe que là où les circonstances

locales et sociales favorisent le débit des produits, et assurent la liberté de l'industrie et surtout celle du commerce intérieur et extérieur. Il est absurde, d'après cela, de vouloir prendre des mesures pour vivifier et augmenter la circulation de l'argent partout où elle n'est point un résultat de l'état prospère d'une nation. Il ne serait cependant pas difficile de citer des exemples de cette absurdité.

En partant de ce faux principe, que la circulation de l'argent augmente les richesses nationales, on en a déduit des conséquences erronées qui ont donné lieu à des mesures administratives contraires au but que l'on se proposait d'atteindre. On a cru qu'il fallait tâcher d'augmenter les dépenses pécuniaires, autant que possible, pour enrichir par ce moyen la nation et le trésor public. On s'est efforcé d'atteindre ce but indirectement, en faisant des réglemens sur la division de l'industrie, afin d'augmenter la dépendance des différentes classes de producteurs les uns des autres, et de les obliger par là à faire plus de dépenses pour subvenir à leurs besoins respectifs; et directement, en augmentant les dépenses publiques, que l'on envisageait comme le moyen le plus efficace de vivifier la circulation du numéraire, et

de lui donner une bonne direction. C'est aux principes de la législation administrative et financière à combattre les erreurs funestes à la prospérité des peuples : il suffit ici de les relever pour les rendre palpables à tous ceux qui conviennent avec nous que la circulation de l'argent, quelque vive qu'elle soit, n'est toujours qu'un résultat de la richesse nationale, qu'elle ne peut jamais augmenter.

CHAPITRE VI.

DE LA CIRCULATION DES IMMEUBLES.

Toute valeur, de quelque nature qu'elle soit, doit nécessairement être en circulation dès qu'elle fait partie des richesses d'un peuple ; car l'état de société est basé sur l'échange des valeurs, et la prospérité des peuples dépend de la faculté de jouir des produits de toute la terre et du travail de tous les hommes. Et comme cette faculté ne peut s'acquérir qu'au moyen de l'échange, et que l'échange ne peut avoir lieu sans imprimer un mouvement productif aux valeurs qui en sont l'objet, on peut affirmer que toute valeur qui fait partie des richesses sociales, doit nécessairement circuler ou cesser d'être une partie intégrante de ces richesses.

Cependant si nous n'envisageons la circulation que dans son acception vulgaire, c'est-à-dire comme un passage de choses de mains en mains, avec droit de jouissance, la nature des biens-

fonds et de tous les immeubles semble s'opposer au mouvement que cette circulation imprime aux choses. D'après cela il est facile de concevoir une circulation des produits et des revenus; mais les biens immeubles sont-ils susceptibles d'un mouvement de circulation? C'est ce qui peut paraître douteux si nous n'attachons qu'une idée matérielle à la circulation.

L'idée que nous nous sommes formée de la circulation lève tous les doutes qui pourraient s'élever à cet égard, car, d'après tout ce que nous avons dit sur cette force agissant pour le bien des richesses sociales, ce n'est point un mouvement de masse, mais bien un mouvement de valeur qui en est le résultat ultérieur. Or, la valeur peut circuler lors même que les choses qui la contiennent n'éprouvent aucun changement de place, et c'est toujours de cette manière que s'opère la circulation de la valeur des immeubles.

Les biens-fonds ou les immeubles peuvent circuler de deux manières différentes, savoir : au moyen de l'échange et au moyen du crédit. La valeur des immeubles circule par l'échange dans toutes les ventes de biens-fonds et toutes les fois qu'on les afferme; elle passe avec droit

de propriété dans le premier cas, et avec droit d'usage dans le second ; mais l'acquéreur de l'un de ces droits est toujours investi de la possession à terme ou indéfinie de l'immeuble qui passe dans ses mains. La valeur des biens-fonds circule, au moyen du crédit, toutes les fois que l'on constitue des créances sur cette valeur : alors le créancier n'est point investi de la possession du bien-fonds, mais il est sensé posséder une certaine partie de sa valeur, équivalente à la dette contractée par son propriétaire.

La circulation des immeubles au moyen de l'échange dépend de toutes les circonstances qui influent sur la facilité du débit et l'étendue de l'offre des valeurs échangeables. Sans vouloir répéter ici les principes généraux de l'offre et de la demande qui règlent le prix des choses, et en accélèrent ou arrêtent le débit, nous devons nous arrêter à considérer les circonstances particulières à l'échange des biens-fonds, en tant qu'elles influent sur la circulation de leur valeur.

Cette circulation dépend, en premier lieu, de la plus ou moins grande quantité d'immeubles qui est offerte à l'échange ; il est évident que l'étendue de tout échange doit principalement dépendre de la quantité des valeurs qui cherchent du débit. Or, la mise en vente et

l'affermage des terres n'est point toujours en rapport direct avec la demande de terres à acquérir en propriété, ou à affermer par bail temporel. La quantité de terres offertes à l'échange est quelquefois plus forte que la demande, et d'autres fois moindre.

De toutes les sources de revenus, la propriété foncière est celle qui offre la plus grande garantie, quant à la conservation du fonds de fortune. Mille chances défavorables peuvent diminuer le revenu du propriétaire foncier, ou l'en priver tout-à-fait; mais il n'y a que la force éternelle, qui a doué la terre de ses facultés productives, qui peut l'en priver tout-à-fait, et réduire en non-valeur une fortune basée sur les facultés productives d'une propriété territoriale; au lieu que des accidens innombrables résultans des phénomènes de la nature ou de l'influence malfaisante des hommes, détruisent sans cesse les deux autres sources de revenus sur lesquelles peuvent se baser les fortunes particulières, et qui sont, l'aptitude au travail et le capital. L'attrait de la vie champêtre, l'espèce d'indépendance dont jouit le propriétaire foncier, l'avantage d'avoir toujours sous les yeux sa fortune, de pouvoir la surveiller, et de suivre de l'œil, en quelque sorte, les effets des

soins que l'on prend pour l'améliorer, la considération enfin que l'opinion attache à la possession des biens fonciers, tout cela fait que, toutes choses égales d'ailleurs, la demande de terres à acquérir ou à affermer est presque toujours plus forte que l'offre qui en est faite. Mais s'il arrive que des circonstances défavorables à l'état prospère de l'agriculture, telles que le manque de débit des denrées, la grandeur et l'inégalité des contributions foncières, qui découragent de la culture des terres ou qui en détournent des capitaux et des travailleurs, rendent la vocation de propriétaire foncier et d'agriculteur moins lucrative que celle de fabricant ou de négociant; il peut se faire qu'il y ait une grande quantité de terres offertes à l'échange sans que la demande en soit considérable. Pourtant cette grande quantité de biens-fonds offerte à l'échange peut ne point influer du tout sur l'activité de la circulation des immeubles. Il peut même arriver qu'ensuite de circonstances malheureuses, les propriétaires fonciers soient obligés de se dépouiller de leurs propriétés sans égard aux pertes auxquelles ils s'exposent; dans ce cas il y aura un passage de valeurs immobilières de mains en mains qui, n'étant profitable qu'à l'acquéreur,

n'offrira point les avantages que l'on doit attendre d'une circulation productive.

La seconde circonstance qui influe sur la circulation des immeubles au moyen de l'échange, est la quantité relative de capitaux destinés à l'achat ou louage des terres; car elle constitue la seconde condition de l'échange, savoir, la demande de valeurs offertes. Quoiqu'il soit probable qu'une grande partie des capitaux disponibles cherche de l'emploi dans l'acquisition ou le louage des terres, l'on ne peut cependant pas soutenir qu'il y ait un rapport nécessaire entre l'accroissement des capitaux et l'augmentation de ceux qui cherchent un placement lucratif dans l'industrie agricole. La masse des capitaux disponibles varie d'une année à l'autre, mais il n'y a pas de raison pour que l'achat et le louage des terres suivent ces variations; il peut arriver, par exemple, que la quantité de capitaux disponibles soit double de ce qu'elle a été à une époque antérieure, sans qu'on achète deux fois plus de terres, ou que la circulation des immeubles soit deux fois plus considérable qu'elle n'a été. L'emploi de capitaux à l'achat et au louage de terres dépend de circonstances qui n'ont point de rapports nécessaires

avec l'augmentation des capitaux, savoir, de l'état des revenus fonciers, de l'encouragement donné à l'agriculture, de l'état plus prospère des autres branches d'industrie qui attirent vers elles la majorité des capitaux disponibles, de nouvelles relations commerciales qui déterminent la tendance de l'industrie nationale. De toutes ces circonstances, celle qui influe le plus puissamment sur le placement de capitaux en achats ou louage de biens-fonds, c'est le taux des rentes foncières. Il est naturel que les capitaux disponibles cherchent de préférence l'emploi le plus lucratif possible; or le plus grand attrait que puisse offrir un placement quelconque ne peut point compenser le défaut d'un revenu satisfaisant, de sorte qu'il ne peut y avoir de concurrence parmi les capitalistes pour le placement de fonds disponibles dans l'industrie agricole, qu'autant que le taux de la rente foncière correspond au moins au taux ordinaire des profits dans les autres branches d'industrie.

Mais en supposant un concours de toutes les circonstances favorables à une circulation de biens-fonds, on pourrait demander quels sont les avantages que peut retirer une nation d'un échange fréquent d'immeubles?

N'est-il pas indifférent pour la richesse nationale que les biens-fonds changent de maîtres ou non, pourvu que la culture en soit bonne et lucrative? Il importe sans doute fort peu au bien-être du pays, que les biens fonciers restent entre les mains d'une personne ou d'une autre, mais on peut ne pas en induire comme conséquence, qu'il n'y a aucun avantage à ce qu'ils deviennent des objets d'échange. D'abord, en supposant que tout échange se fait de part et d'autre dans la vue d'en retirer un bénéfice ou un avantage, tout échange, et par là celui des biens-fonds, est avantageux pour les richesses nationales, en tant qu'il satisfait le désir des particuliers qui le font, ou qu'il leur procure les bénéfices qu'ils ont en vue. Il faut supposer un concours de circonstances malheureuses qui forcent le propriétaire foncier à se dépouiller de sa propriété sans en retirer aucun avantage, pour que la vente ou le louage des terres, en un mot, la circulation des immeubles au moyen de l'échange, soit improductive et par conséquent nulle pour les richesses sociales.

Dira-t-on que la seconde espèce de circulation de la valeur des immeubles, celle qui s'opère à l'aide du crédit, est beaucoup plus importante pour les richesses na-

tionales, parce qu'elle est un moyen de mobiliser une partie de la valeur contenue dans les biens fonciers, et de procurer par là à leurs propriétaires des capitaux disponibles, indispensables à la prospérité de l'agriculture; parce qu'elle augmente la somme des valeurs en circulation de toute la valeur mobilisée des immeubles qui n'aurait point circulé sans l'intervention du crédit; parce qu'elle change enfin la terre qui, par sa nature, n'est propre qu'à produire des denrées, en source immédiate de capitaux circulans, que l'on peut y puiser pour le bien même de la production agricole?

Nous avons vu plus haut que de toutes les sources de revenus sur lesquelles est basé le crédit, c'est la propriété foncière qui lui offre la garantie la plus sûre. Chaque propriétaire d'un bien-fonds dont la valeur est reconnue, possède par là un crédit plus ou moins étendu; mais pour qu'il puisse en faire usage, il est obligé d'émettre une certaine valeur de sa propriété, correspondant à celle du capital qu'il emprunte. Cette émission se fait au moyen d'un droit donné au créancier, par lequel le débiteur ne se désiste ni de la propriété de son bien comme par la vente, ni de

son usage comme cela a lieu lorsqu'il afferme sa terre, mais par lequel il cède réellement, pour tout le temps que doit durer sa dette, cette portion de la valeur de sa propriété dont il a reçu l'équivalent de son créancier. Toute dette assise sur la valeur d'un bien-fonds est toujours une espèce d'échange, par lequel le créancier devient réellement propriétaire de cette partie de la valeur du bien-fonds qui lui sert de nantissement, et le débiteur propriétaire du capital qu'il a emprunté. Le premier acquiert par là un droit tacite à une certaine quote-part du revenu foncier correspondant à la valeur de l'intérêt que le second s'est obligé de lui payer; et celui-ci doit tâcher d'employer le capital emprunté de manière à ce que le revenu de sa terre augmente au moins de ce qu'il faut pour payer cet intérêt. Il doit tâcher même d'en retirer davantage, car il a droit à s'attendre à un certain bénéfice pour l'emploi productif du capital emprunté. Si au contraire son revenu reste le même, alors non-seulement il n'y a aucun avantage à émettre en circulation une certaine valeur de l'immeuble, mais il y a une perte réelle égale à la valeur de l'intérêt dû au créancier, il y a perte même du capital emprunté si son

usage ne donne point lieu à une reproduction équivalente. De ce que nous venons de dire, nous pouvons déduire ce principe : que la circulation de la valeur des immeubles à l'aide du crédit, n'est avantageuse qu'en tant que le propriétaire foncier en retire un bénéfice équivalent au moins à la valeur de l'intérêt qu'il est obligé de payer à son créancier, et qu'il améliore par là sa propriété; tout emprunt qui ne donne point ces résultats équivaut à une dissipation.

Ayant uniquement égard à l'étendue de la garantie que le propriétaire foncier peut donner à son crédit, on pourrait croire que ce crédit est égal à la valeur de sa propriété, et qu'il peut par là mettre en circulation toute la valeur reconnue de son bien-fonds. Mais cette assertion est fausse, car si, comme nous l'avons vu tout à l'heure, il y a échange dans tout emprunt sur nantissement, on ne peut point supposer l'une des deux parties contractantes comme possesseur en même temps et de la valeur acquise et de la valeur cédée; cependant il en serait ainsi, si le propriétaire foncier pouvait émettre toute la valeur de son immeuble sans se défaire de sa propriété ni de l'usage qu'il en fait, car il posséderait alors et cette

propriété et le capital emprunté. Cela ne pourrait avoir lieu : il est de fait que le propriétaire foncier ne peut mettre en circulation, au moyen de son crédit, toute la valeur de son bien-fonds.

Nous pouvons nous convaincre d'autant plus de cette vérité, si nous considérons les effets de cette émission par rapport à l'obligation que contracte le propriétaire foncier de payer un intérêt de la dette qu'il a contractée. Car si le débiteur s'expose à des pertes plus ou moins considérables, toutes les fois que l'emploi du capital emprunté ne lui assure point un bénéfice assez considérable pour le mettre à même de payer cet intérêt, et de recouvrer, à l'échéance de la dette, le capital par suite d'une reproduction, il faut, pour éviter cette perte, qu'une terre sur la valeur de laquelle on a emprunté un capital s'améliore au point de fournir à son propriétaire non-seulement un revenu plus considérable en raison de l'intérêt qu'il est obligé de payer, mais en outre le moyen de rembourser la dette à l'échéance : or, il n'est point du tout vrai que le revenu d'un bien foncier augmente toujours en raison directe de l'augmentation des dettes contractées pour l'améliorer. Il arrive très-sou-

vent que la rente foncière ne correspond point aux bénéfices que l'on aurait pu tirer du capital employé dans la culture agricole, si on l'avait employé ailleurs, et qu'elle ne hausse point en raison des fonds employés à l'amélioration de culture, car le taux de cette rente dépend des circonstances du marché que le propriétaire foncier ne peut déterminer ni influencer. C'est pour cela que celui-ci peut souvent être dans l'impossibilité de payer les intérêts dus à ses créanciers, lorsqu'il ne met en circulation qu'une moindre portion de la valeur de son bien-fonds, et qu'il est toujours dans ce cas si la valeur émise surpasse celle qui n'est pas grevée de dettes légales.

Mais de quelle manière peut-on déterminer la valeur du bien-fonds qui doit servir de garantie au crédit du propriétaire foncier? Cette valeur n'est-elle point sujette à varier de temps à autre? Les forces productives de la terre et les capitaux engagés dans sa culture servant à augmenter le revenu qu'elle peut donner, sont les bases de la valeur de toute propriété foncière. Cette valeur exprimée en argent, ou le prix du bien-fonds, constitue la garantie matérielle du crédit foncier, et ce n'est point la valeur réelle d'une propriété, mais son prix

numérique que le propriétaire foncier doit prendre pour règle des capitaux circulans qu'il peut emprunter sans ébranler son crédit. Or le prix de toute propriété foncière se règle sur le revenu permanent qu'elle peut donner, et comme ce revenu varie d'après les circonstances du marché, il s'ensuit que le prix des biens-fonds n'est point fixe, et qu'il varie suivant que les circonstances des temps et des lieux sont favorables ou défavorables à l'industrie agricole. Les circonstances qui influent sur le revenu foncier sont générales et communes à toutes les propriétés de cette nature, ou particulières, c'est-à-dire propres à une localité. Les premières dérivent de l'étendue du marché pour les produits agricoles, des relations commerciales et politiques d'une nation, de sa population et de sa richesse; les secondes sont une suite de l'état de culture de chaque propriété particulière, de l'état prospère des entreprises agricoles ou des calamités et des désastres qu'elle a éprouvés; toutes les deux influent sur le taux du revenu et sur le prix des biens fonciers.

Si d'après cela la garantie du crédit foncier, basée sur le prix des terres, est sujette à varier de temps à autre, il doit donc être très-diffi-

cile de régler d'après elle la proportion que l'on doit garder toujours entre la valeur du bien-fonds émise en circulation et celle qui reste au propriétaire comme moyen de remplir les engagemens pris ensuite de cette émission. Il est impossible de fixer cette proportion et de donner des règles générales sur la mesure à garder sous ce rapport; et ce n'est qu'une prudente prévoyance basée sur un calcul exact qui peut servir de guide à tout propriétaire foncier qui désire mobiliser une partie de sa fortune sans ébranler son crédit.

Toutefois, s'il arrive souvent qu'un manque de prudence entraîne la ruine de tel propriétaire foncier qui abuse de son crédit, on ne peut point nier pour cela que la faculté de faire un bon usage de ce crédit ne soit très-profitable à l'industrie agricole, qui ne peut prospérer qu'en tant que le cultivateur possède des capitaux suffisans pour faire toutes les améliorations dont elle est susceptible. Sous ce rapport le crédit foncier influe sur l'augmentation des richesses nationales, en ce qu'il augmente les forces et les résultats productifs de l'industrie première. Son influence est encore favorable à cette richesse en ce qu'il facilite la circulation des capitaux, en mobilisant une va-

leur qui ne pourrait point circuler sans son intervention, et qu'il lie plus fortement aux intérêts du pays une classe d'habitans qui, par la nature de leur fortune, y sont ordinairement très-peu attachés, celle des capitalistes qui ont engagé leurs fonds dans des entreprises agricoles, et qui doivent en conséquence prendre intérêt aux progrès de l'industrie nationale.

CHAPITRE VII.

DU CRÉDIT COMMERCIAL.

Tant que les produits destinés à l'échange passent directement des mains du producteur à celles du consommateur, et qu'ils ne donnent point lieu à tous les avantages qui pourraient résulter de leur circulation, dans l'espace de temps qui s'écoule depuis le moment de leur production jusqu'à celui de leur consommation, il n'y a réellement pas de commerce, et la nation perd tous les bénéfices qui pourraient être retirés s'il y avait des négocians qui employassent leur travail et leurs capitaux à faciliter aux producteurs le débit de leurs produits et aux consommateurs les moyens de les acquérir. Les services productifs rendus par les commerçans sont profitables aux producteurs, en ce qu'ils leur font épargner le temps, les soins et les frais qu'ils seraient obligés de consacrer au transport et à la vente en détail de leurs marchandises; ils sont profitables aux

consommateurs en ce qu'ils leur permettent d'épargner le temps, les soins et les frais nécessaires pour chercher chez les producteurs même les produits dont ils ont besoin ; ils sont profitables enfin aux commerçans, parce qu'ils leur fournissent des revenus. Tout en procurant de nombreux avantages personnels, les services productifs des commerçans sont très-avantageux pour les richesses nationales, parce qu'ils déterminent et accélèrent les progrès de la division de l'industrie, et qu'ils deviennent un stimulant de la circulation des valeurs.

Nous avons déjà exposé plus haut les avantages d'une circulation rapide et productive; nous savons aussi que cette circulation s'opère le plus souvent au moyen du commerce ; il convient encore de nous arrêter à considérer les causes qui facilitent la circulation des valeurs commerciales; et comme nous avons établi déjà que la facilité de cette circulation dépend du crédit, c'est donc le crédit commercial envisagé comme le ressort le plus puissant de la circulation au moyen de l'échange, qui fera l'objet de nos recherches dans ce chapitre.

Le crédit peut être appelé à juste titre l'ame du commerce, car sans lui l'échange serait li-

mité par la faculté de faire des paiemens comptant. Il est basé sur d'autres principes que le crédit foncier; car ce n'est point tant la fortune du négociant, que le bon emploi qu'il fait de ses capitaux qui détermine son étendue. Il arrive souvent que des capitaux procurent un crédit comparativement plus étendu à leur propriétaire, que des capitaux beaucoup plus considérables, mais employés de manière à offrir moins de bénéfices ou à exposer le capitaliste à de plus grands risques.

Le capital est par sa nature un fonds de fortune exposé à des risques très-fréquens et divers, qui peuvent amener sa destruction partielle ou totale; il semblerait donc que le crédit du commerçant repose sur des bases peu solides, et que, d'après cela, il ne devrait pas être bien étendu; mais il faut considérer qu'un négociant qui ne fait point d'entreprises hasardées, et qui est à même d'obtenir des rentrées très-fréquentes de ses capitaux engagés dans le commerce, peut dès-lors tirer de gros bénéfices, remplir les engagemens pris envers ses créanciers, et couvrir les pertes partielles, essuyées ensuite d'un retard de débit ou d'une entreprise manquée. C'est précisément sur cette faculté de remplir les engagemens qui résultent

du bon emploi des capitaux et de la bonne foi du négociant, que repose le crédit commercial, et c'est en raison de ces deux principes qu'il peut être étendu lors même que le capital qui leur sert de garantie est peu considérable.

Comparons-le avec le crédit foncier afin de reconnaître la différence des principes sur lesquels ils reposent tous deux et la différence de leurs résultats. Basé sur la valeur des forces productives de la nature dont la propriété territoriale est douée, le crédit foncier possède une garantie plus sûre et moins destructible que le crédit commercial, dont le nantissement est une valeur due à l'industrie et à l'économie humaines, et destructible tant par suite d'un mauvais emploi que par des accidens sans nombre auxquels les capitaux sont exposés. Un bien-fonds et une fortune mobilière peuvent servir l'un et l'autre de garantie; mais le bien qui assure le crédit foncier ne subit point une destruction de valeur dans le but d'être reproduit, tandis que les valeurs qui servent de nantissement au crédit commercial deviennent l'objet d'une consommation productive. Les deux espèces de crédit diffèrent donc essentiellement, quant aux garanties matérielles sur lesquelles ils sont basés; car le premier n'existe

qu'en tant que la valeur qui l'assure ne subit aucune destruction de valeur, et le second n'est étendu qu'en raison de la consommation reproductive de la valeur qui lui sert de gage.

Mais les forces productives de la terre ne reproduisent-elles pas les capitaux engagés dans l'industrie première? N'est-ce point une consommation productive de travail et de capitaux qui fournit au propriétaire, de même qu'au négociant, les moyens de remplir les engagemens pris envers les créanciers? Ne pourrait-on pas déduire de là qu'il n'y a point de différence dans la manière et la faculté de rembourser les dettes contractées, soit qu'elles l'aient été par le propriétaire foncier, soit qu'elles l'aient été par le négociant?

Cependant il y a une grande différence entre eux dans la manière de retirer les revenus nécessaires pour remplir les engagemens qu'ils ont pris; ce ne sont point les forces productives, ce n'est point la valeur même du bien-fonds, mais bien celle du travail et du capital engagé dans la culture, qui devient l'objet d'une consommation productive; le propriétaire foncier ne peut donc point, comme le négociant avec son capital, reproduire toute la valeur de sa

fortune ensuite du bon usage industriel qu'il en fait. Il y a par là même une grande différence dans la faculté de rembourser les dettes contractées et les intérêts de l'emprunt, et cette différence fait que le crédit commercial, quoique appuyé sur une base moins certaine, est cependant plus étendu que le crédit foncier.

La rentrée des frais de production agricole dépend du prix des denrées et de la facilité de leur débit; toute variation de l'un et de l'autre amène un changement dans le taux des revenus, et par suite dans les moyens de faire des paiemens. La rentrée des valeurs commerciales dépend aussi de la facilité du débit et du prix des marchandises; mais la différence des moyens de paiement du négociant et du propriétaire foncier consiste en ce que, les frais de culture agricole ne pouvant rentrer au propriétaire qu'après un long espace de temps fixé par la nature même, il est dépourvu de moyens de paiemens jusqu'à l'expiration d'un pareil espace de temps, si cette rentrée ne lui assure point les revenus auxquels il avait droit de prétendre; tandis que le temps, et par conséquent la fréquence des rentrées commerciales, n'est point immuablement fixé par la nature, et que cette

fréquence des rentrées peut aisément compenser pour le négociant le taux peu élevé de son revenu et les pertes qu'il peut essuyer quelquefois.

Cette différence dans la faculté de remplir les engagemens contractés, consiste encore en ce que le négociant perçoit, à chaque rentrée commerciale, non-seulement le bénéfice du capital engagé, mais aussi le capital même; au lieu que le propriétaire foncier ne peut s'attendre à la rentrée d'un capital engagé dans l'amélioration de son bien-fonds, à chaque vente des produits de son sol; les frais de culture n'étant point de nature à pouvoir être remboursés dans l'espace de temps fixé par la nature pour la récolte des denrées. Il en résulte que le négociant est à même, à chaque rentrée commerciale, de rendre le capital emprunté, au lieu que le propriétaire foncier est trop heureux de pouvoir retirer tous les ans assez de revenus de sa propriété pour être sûr de ses propres bénéfices et être en état de payer les intérêts dus à ses créanciers. Si donc les négocians possèdent un crédit plus étendu que les propriétaires fonciers, cela provient de ce que la nature de leur industrie leur donne plus de moyens de s'acquitter de leurs engagemens.

Mais en comparant les effets de ces deux espèces de crédits, lorsque ceux qui en font usage se trouvent dans une impossibilité absolue de satisfaire à leurs engagemens au terme convenu, nous observons que le négociant insolvable perd à jamais son crédit, tandis que le propriétaire foncier n'éprouve qu'une gêne passagère, qui le prive pour quelque temps des moyens de satisfaire ses créanciers, si toutefois il n'a pas surchargé sa terre de dettes au point qu'elles égalent ou surpassent sa valeur. Un commerçant insolvable perd toute confiance, parce que sa banqueroute provient de la destruction totale du capital engagé dans le commerce; et dans ce cas il perd non-seulement sa propre fortune, mais une partie ou le tout de ce qui lui a été prêté. Le propriétaire foncier peut être insolvable ensuite de circonstances qui influent sur le revenu de sa terre, sans qu'il éprouve de perte sur la valeur de son fonds de fortune; il peut regagner encore la faculté de satisfaire à ses engagemens; et, dans tous les cas, tant que ses dettes ne surpassent pas la valeur de sa propriété, il ne perd point le bien d'autrui, quand même il devrait essuyer la perte de toute sa fortune.

Nous pouvons reconnaître d'après cela, que la différence entre le crédit foncier et le crédit commercial consiste en ce que le premier repose sur des bases beaucoup plus solides que le second, et qu'il peut exister malgré le peu de certitude de solvabilité du propriétaire de terre, à cause de la garantie qui gît dans la valeur des forces productives de la terre; tandis qu'un négociant ne peut jouir du crédit qu'en tant qu'il est solvable, c'est-à-dire qu'il possède toujours les moyens de satisfaire aux engagemens qu'il a pris.

Ces deux genres de crédit diffèrent encore sous le rapport de leurs résultats ultérieurs; car, quelque utile que soit le crédit foncier, il n'est point aussi indispensable à l'état florissant de l'agriculture que le crédit commercial à l'existence même du commerce. Un propriétaire foncier n'a besoin d'avoir recours à son crédit qu'en tant qu'il ne possède pas lui-même les capitaux nécessaires pour améliorer la culture de sa terre; mais ce besoin cesse dès qu'il est parvenu à amasser un capital circulant, suffisant à l'état prospère de son économie agricole. Le négociant au contraire ne peut jamais se passer de crédit; tout son bien n'est qu'un capital circulant qui ne lui rapporte de

revenu qu'en tant qu'il est engagé dans des entreprises lucratives; tout ce qu'il peut amasser obtient la même destination, et ses opérations commerciales seraient très-peu éteudues, s'il ne pouvait pas les étendre au-delà de ses moyens de paiemens. C'est pour cela qu'il a toujours recours à son crédit; plus il amasse de capitaux sur les bénéfices qu'il peut faire, plus il étend son crédit, et il ne peut jamais être dans le cas de n'y avoir point recours.

Mais aussi, le négociant ne pouvant jamais se passer de crédit, il doit avoir un intérêt plus puissant à le conserver que le propriétaire foncier, lequel peut exercer l'industrie qui lui est propre sans son assistance. Aussi voyons-nous que tous les contrats de commerce sont basés sur la confiance bien plus que toutes les autres transactions, surtout entre des propriétaires fonciers. La simple signature du marchand inspire souvent plus de confiance que les inscriptions légales et hypothécaires de dettes contractées par des personnes qui n'ont point de motif aussi puissant à remplir leurs engagemens. D'un autre côté, les lois de tous les pays sont toujours plus sévères pour les négocians qui manquent de bonne foi envers leurs créanciers, que pour toutes autres espèces de

débiteurs, et cette sévérité est une des garanties les plus certaines du crédit commercial; elle préserve de la fraude les créanciers qui n'ont pour garantie de leur créance que la bonne foi du débiteur et le bon emploi qu'il fait des capitaux dont il dispose.

LIVRE TROISIÈME.

DE LA CONSOMMATION NATIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

IDÉE GÉNÉRALE DE LA CONSOMMATION NATIONALE.

Nous avons reconnu les bases de la richesse sociale, et le principe qui leur imprime ce mouvement productif sans lequel elles ne sauraient servir au bien-être des peuples. Il est facile de déduire de ce que nous avons dit dans la quatrième section de la première partie de notre théorie, quelle est la destinée des richesses sociales, et que leur consommation est, en dernière analyse, le but unique des forces productives employées à augmenter de plus en plus la masse des valeurs qu'une nation peut posséder. La consommation des richesses nationales complète l'idée du bien-être des peuples, car ce bien-être ne saurait exister

sans la jouissance des fruits de l'activité industrielle des nations. L'homme vivant dans l'état de société n'est riche qu'en tant qu'il étend le domaine de ses jouissances en raison directe de sa plus grande faculté de produire et d'échanger des valeurs. De même une nation favorisée des dons de la nature, et exerçant avec succès tous les genres de l'industrie nationale, n'est riche qu'en tant que la majorité des membres qui la composent jouit des fruits de son activité industrielle, et consomme davantage en raison de sa plus grande faculté de produire et d'échanger.

La consommation nationale est la somme des valeurs consommées dans un temps donné, par tous les habitans d'un pays, dans le but de satisfaire à leurs besoins personnels; immédiatement, si ces valeurs sont consommées improductivement; d'une manière médiate, si elles deviennent l'objet d'une consommation productive, ou qu'elles soient consacrées à satisfaire des besoins publics qui sont une condition indispensable à l'existence de l'homme civilisé. Toute consommation nationale est donc, en dernière analyse, une consommation individuelle; c'est l'idée collective de la destruction de toutes valeurs destinées soit à satisfaire des

besoins personnels, soit à devenir un moyen de la reproduction des objets d'échange, soit à maintenir l'existence et l'ordre politique des nations.

On doit donc comprendre dans la consommation nationale tout ce qui subit une destruction de valeur par suite d'un usage industriel ou personnel dans le courant d'un temps donné, d'une année, par exemple, et dans les limites du pays habité par une nation. Mais on ne peut point envisager comme faisant partie de la consommation nationale toutes les valeurs qui passent les frontières d'un pays pour être vendues à l'étranger, car l'échange n'altère point, comme nous l'avons vu ailleurs, la valeur des choses qui en sont l'objet; et les marchandises exportées ne sont que des moyens d'acquérir des valeurs produites par un sol ou une industrie étrangère, et destinée à devenir des objets de la consommation nationale.

Si nous comprenons dans cette consommation toutes les valeurs détruites par suite d'un usage industriel et personnel, il s'ensuit que la consommation nationale doit être distinguée en *productive* et en *improductive*. La première est une consommation de *capitaux ;* elle embrasse toutes les valeurs employées dans les

diverses branches d'industrie sous la forme de matière ouvrable, sous celle de machines, usines et instrumens, ou enfin en dépenses pour l'entretien et le salaire des ouvriers. La seconde est une consommation de valeurs destinées à satisfaire des besoins personnels; et comme, ensuite des relations sociales, la plupart de ces besoins sont satisfaits au moyen d'achats opérés avec nos revenus, nous pouvons donc dire que la consommation nationale improductive est ordinairement une consommation *de revenus*. Nous verrons plus bas combien il est important pour les richesses nationales que cette consommation s'accomplisse, autant que possible, par l'intermédiaire des revenus.

Une nation peut consommer des produits de l'industrie indigène ou bien des produits d'une terre et d'une industrie étrangère; on peut donc distinguer la consommation nationale, surtout sous le rapport de son influence sur le bien-être du peuple, selon que les valeurs qu'elle détruit sent des produits intérieurs ou étrangers.

Quelle qu'elle soit, productive ou improductive de produits indigènes ou étrangers, la consommation d'un peuple se règle toujours sur sa faculté de produire et d'échanger. Une na-

tion, de même qu'un homme vivant en société, peut consommer en raison de ce qu'elle peut produire et échanger, et sa consommation s'étend, non-seulement en raison de la plus grande masse de produits, mais aussi en raison de leur plus grande valeur échangeable. Une nation ne peut point consommer au-delà de ce qu'elle peut produire et acquérir au moyen de l'échange; mais pour son bien-être elle doit pouvoir consommer tout ce qui a été produit et acquis dans le but de devenir objet de consommation; car sa consommation est le stimulant de sa production, et sa production doit étendre le domaine de sa consommation. S'il arrive que les facultés productives d'une nation augmentent, et que la valeur échangeable de ses produits vienne à hausser, sans qu'il y ait augmentation correspondante de consommation parmi tous les habitans du pays, alors il n'y aura point de véritable bien-être dans le pays. La production et l'échange deviendront des sources de grandes fortunes et de gros revenus, mais la masse totale des valeurs sera mal distribuée, et trop concentrée dans les mains du petit nombre pour ne point laisser exister la misère du peuple travaillant en présence du luxe et de la dissipation des riches prolé-

taires. Une consommation nationale croissant en raison de l'augmentation de production et de valeurs échangeables, et tellement générale qu'elle amène une augmentation relative de jouissances dans toutes les classes du peuple, est la marque la plus certaine du bien-être et de la véritable richesse d'une nation.

Une nation entière ne peut point consommer sans produire ni trafiquer, mais il y a dans chaque nation beaucoup de consommation sans production, ni échange de la part des consommateurs. Chaque producteur, comme être soumis à des besoins, est consommateur ; mais tout consommateur n'est pas nécessairement producteur. Les relations sociales donnent lieu à maintes consommations faites aux dépens d'autrui; les besoins publics, qui nécessitent l'entretien de troupes et de fonctionnaires publics, occasionent des consommations qui, au lieu de donner des jouissances à ceux qui leur consacrent des valeurs, ne les exposent qu'à des privations, et font vivre à leurs dépens une quantité plus ou moins grande d'habitans du pays. Les rapports et les liens de société obligent les gens aisés à subvenir aux besoins de leurs semblables réduits à l'état de misère,

et donnent lieu par là à une consommation faite aux dépens d'autrui. Il en résulte que, dans la consommation d'un peuple, on doit distinguer celle qui s'opère par suite d'une production ou d'un échange, de celle qui se fait sans équivalent ou de la consommation gratuite. La première est une destruction de valeurs ou de revenus possédés par les consommateurs; la seconde est une destruction de revenus ou de produits provenant d'autrui. Cette dernière est motivée ou par les besoins publics, ou par la misère, ou bien enfin par des délits contre le droit de propriété.

En généralisant nos idées sur la consommation nationale, il convient encore de considérer ce qui est plus important pour le bien-être d'un peuple, de la grande quantité des valeurs d'utilité ou de la grandeur de leur valeur échangeable. Une grande quantité de valeurs d'utilité, ou, ce qui revient au même, une grande masse de produits, est un signe d'abondance de moyens de subsistance. Une grande valeur échangeable des produits est une cause de la grandeur des revenus. Si le débit des produits pouvait toujours être correspondant à l'intensité de la production, et s'il augmentait toujours en raison de l'augmentation des produits, on

pourrait dire que, plus la masse des produits d'un pays sera grande, plus il y aura de prospérité et de richesse; l'abondance des moyens de subsistance et la grandeur des revenus constituant la véritable richesse d'un peuple. Mais comme l'étendue du débit ne suit point nécessairement l'augmentation des forces productives et des produits; comme il peut arriver qu'il y ait une production supérieure à la consommation, et que les valeurs restées sans débit deviennent des non-valeurs; il en résulte que la grandeur de la masse des produits ou de leur valeur d'utilité, ne constitue point à elle seule le bien-être et la grandeur relative de la consommation d'un peuple, et que cette consommation s'étend, non-seulement en raison directe de l'augmentation des valeurs d'utilité, mais aussi en raison de la hausse de la valeur échangeable des produits. Ce n'est point tant la grande masse des valeurs possédées par une nation que leur bonne distribution parmi les habitans du pays qui constituele bien-être général. Or cette distribution, plus ou moins équitable, des valeurs propres à nous procurer des jouissances et le bien-être, ne peut s'opérer qu'au moyen de l'échange, qui est la voie la plus sûre d'acquérir des produits

possédés par d'autres; et le moyen d'acquérir réside précisément dans la valeur échangeable, source primitive de nos revenus. C'est donc la valeur échangeable des produits qui est le principe d'une bonne distribution des richesses, et qui par conséquent est au moins aussi importante pour le bien-être d'un peuple, que la grandeur de la masse des valeurs d'utilité.

CHAPITRE II.

DE LA CONSOMMATION DES CAPITAUX.

Toute valeur consommée productivement est une consommation de capital, lors même que c'est une portion de revenu détournée de sa destination primitive. Par consommation de capital, on doit entendre la destruction d'une valeur accumulée, qui a pour résultat la reproduction d'une valeur au moins équivalente. On ne peut donc soutenir qu'il y ait consommation à chaque emploi lucratif de capital, car un placement de capitaux à intérêt ou à loyer, n'est qu'un mode de circulation, mais non point une consommation.

Les capitaux sont consommés dans les trois genres d'industrie, soit qu'on les emploie à seconder les forces productives de la nature sous la forme d'usines, de machines, soit à augmenter l'efficacité du travail sous la forme d'instrumens, de métiers, soit à fournir des objets d'industrie manufacturière, lorsqu'on les em-

ploie comme matières ouvrables, soit enfin à payer des salaires, à procurer des moyens de subsistance aux travailleurs, et à acquérir des marchandises. Les capitaux consommés dans tous les genres d'industrie emploient les forces productives de la nature et le travail de l'homme, pour les faire servir à la production de valeurs. Ils mettent en œuvre les forces productives d'une nation, alimentent et entretiennent l'industrie, et provoquent la production. *Industrie mise en activité et valeur produite*, voilà les deux résultats nécessaires de toute consommation productive de capitaux. Un capital qui perd sa valeur sans donner de stimulant à l'industrie, et sans reproduire aucune valeur, est un capital détruit ou consommé improductivement. Un capital consommé qui reproduit une nouvelle valeur sans alimenter l'industrie nationale, ne donne point tous les services productifs qu'il pourrait rendre au pays.

Nous pouvons donc poser en principe, que la consommation des capitaux est plus ou moins avantageuse à la richesse nationale, selon la plus ou moins grande masse de valeurs qu'elle concourt à faire produire, et selon l'étendue des forces productives de l'industrie indigène qu'elle met en activité.

La reproduction des capitaux est également complète dans tous les genres d'industrie, aussitôt que le capital employé rentre au capitaliste avec les profits que son emploi lui faisait espérer. Les besoins du peuple et la possibilité de débiter avec bénéfice les produits de l'industrie nationale, décident de l'influence que cette reproduction peut avoir sur la richesse de la nation.

Mais en considérant la consommation des capitaux dans les divers genres d'industrie, sous le rapport de son influence sur l'activité et la prospérité de l'industrie nationale, il faut observer qu'il y a des circonstances inhérentes aux divers genres d'industrie, qui décident de l'importance même de cette influence.

La consommation de capitaux dans l'industrie première est un stimulant très-puissant de l'industrie nationale; parce que, en premier lieu, les capitaux voués à la culture des terres, à l'extraction des produits fossiles, aux pêcheries, etc., ne font travailler que des habitans du pays, et sont employés par là à payer des salaires, c'est-à-dire à fournir des revenus à cette classe d'habitans qui, par vocation, est attachée au pays et prend un vif intérêt à tout ce qui touche sa prospérité. En second lieu, les capitaux employés dans l'industrie première fournissent

des vivres et des matières ouvrables, c'est-à-dire des moyens de s'adonner à une industrie quelconque; car, pour cela, il faut avoir des moyens de subsistance et des matériaux à mettre en œuvre. Or les produits bruts fournis par l'industrie première au moyen de capitaux qui y sont consommés productivement, remplissent précisément ces deux conditions indispensables à l'exercice de toute industrie. Enfin, les capitaux consommés dans l'industrie première entretiennent plus de travail productif que des capitaux de même valeur employés dans les autres genres d'industrie, parce que dans celle-ci la main-d'œuvre peut être remplacée par des machines, ce qui ne peut avoir lieu au même point dans l'industrie première. Il en résulte que l'exercice de celle-ci demande toujours comparativement plus de travailleurs que les deux autres, et qu'un même capital y paiera plus de salaires, et entretiendra l'activité industrielle d'un plus grand nombre d'hommes que dans les manufactures et dans le commerce.

L'influence de la consommation productive des capitaux dans l'industrie manufacturière est plus ou moins avantageuse selon que les produits bruts, achetés et mis en œuvre au moyen de ces capitaux, sont indigènes ou étran-

gers, et suivant le mode même d'exercer l'industrie manufacturière.

Il y a une grande différence de résultats pour l'industrie nationale, si les matières ouvrables achetées et mises en œuvre par les capitaux destinés aux manufactures sont des produits indigènes ou étrangers. Supposons, par exemple, que deux fabricans de toile consacrent annuellement un capital de cent mille francs chacun à l'achat de lin filé, avec cette différence que l'un d'eux fait sa provision de lin à l'étranger, tandis que le premier l'achète dans le pays; le capital du premier, envisagé comme stimulant de l'industrie nationale, ne donnera pour résultat que le moyen de faire travailler des tisserands en leur fournissant la matière ouvrable, et l'occasion de tirer des bénéfices de l'importation du lin étranger, si toutefois encore c'est un marchand établi dans le pays qui s'occupe de ce commerce. Le capital du second fabricant, au contraire, fournira non-seulement des objets de travail aux tisserands, mais il procurera du débit pour les produits des cultivateurs qui fournissent le lin brut, entretiendra par là leur activité industrielle et leur procurera le moyen de prélever les rentes et salaires qui leur sont dus pour la production de ce lin; il pro-

curera le même avantage aux travailleurs occupés de la première manutention de cette matière ouvrable qui a pour objet de la réduire à l'état dans lequel elle pourra être employée par les tisserands. La différence de l'influence de ces deux capitaux sur l'activité de l'industrie nationale est trop évidente pour qu'il soit besoin de s'étendre davantage sur cette matière; et nous pouvons poser en principe, que les capitaux employés à l'achat et à la fabrication de produits bruts étrangers, ne rendent à l'industrie indigène que la moitié des services productifs que l'on pourrait en attendre.

Le mode de fabrication influe beaucoup sur les avantages qui résultent pour l'industrie nationale d'une consommation manufacturière de capitaux; ces avantages consistant surtout dans la plus ou moins grande quantité de travail qu'un même capital salarie et entretient. Le nombre d'ouvriers qu'un capital peut faire travailler, varie en raison de la manière d'exécuter divers travaux de fabrication. Si l'on emploie des machines au lieu de bras, si l'intelligence d'un seul entrepreneur d'industrie suffit pour diriger toutes les parties d'une manufacture dans laquelle la division de travail est poussée à un très-haut degré, alors il y aura bien moins

de véritable industrie mise en activité, que si le même capital avait servi à payer des salaires à un plus grand nombre d'ouvriers, et que ces salaires eussent été correspondans à l'aptitude et à l'intelligence des travailleurs.

Le mode de fabrication ne se règle jamais sur les avantages qui pourraient en résulter pour les richesses nationales, mais bien sur les bénéfices que les capitalistes comptent retirer de la consommation productive de leurs capitaux. L'intérêt des capitalistes étant toujours contraire à celui des ouvriers, puisqu'il tend uniquement à faire hausser le taux des profits au moyen de la baisse de celui des salaires, il s'ensuit que le mode de fabrication est toujours tel qu'il en résulte peu d'avantages pour l'activité de l'industrie nationale et beaucoup pour les bénéfices des entrepreneurs d'industrie. Cela fait que la consommation des capitaux dans l'industrie manufacturière met toujours une moindre quantité d'industrie en activité, que si elle se réglait uniquement sur le bien-être du pays.

L'influence que la consommation des capitaux dans le commerce exerce sur l'activité de l'industrie nationale, est plus ou moins importante et efficace d'après la manière de faire le

commerce, et d'après le genre de commerce auquel le capital est voué.

Les bénéfices des négocians sont un revenu équitable, tant qu'ils sont fixés par la libre concurrence ; ils ne le sont plus, et font du tort à d'autres producteurs, dès qu'ils sont fixés par le droit de monopole. On peut affirmer d'après cela que les capitaux engagés dans un commerce de monopole, ne sont non-seulement pas un stimulant de l'industrie nationale, mais qu'ils entravent cette industrie par suite du privilège de fixer le taux des rentes et des salaires, et le prix des marchandises achetées et vendues par les monopoleurs.

Mais c'est surtout du genre de commerce auquel un capital est voué que dépend son influence sur l'activité de l'industrie nationale ; car cette influence varie beaucoup selon que le capital est consacré au commerce intérieur, au commerce étranger ou au commerce de transport.

Un capital employé dans un commerce quelconque rend en général à l'industrie nationale des services proportionnés à la masse de produits indigènes qu'il fait circuler. Ces services dépendent de la quantité de ventes et d'achats que ce capital procure, et de la fréquence de ses

rentrées productives. Un marchand qui achète des marchandises là où il en a vendu, fait avec le même capital une plus grande quantité de ventes et d'achats que celui qui achète des marchandises dans un endroit pour les revendre dans un autre, parce que celui-ci ne se rembourse que dans un endroit le capital voué à la production des marchandises qu'il achète, et ne paie que dans cet endroit les revenus dus à la production; tandis que l'autre paie deux fois autant de revenus avec le même capital, et met par là deux fois plus d'industrie en activité. Le même effet est dû à une plus grande fréquence de rentrée ou de reproduction commerciale de capitaux; car un capital qui rentre deux fois dans l'espace de temps nécessaire pour opérer une seule rentrée d'un autre capital de valeur égale, met aussi deux fois plus d'industrie en activité.

En supposant à plusieurs capitaux engagés dans les divers genres de commerce, une égale faculté de donner des services productifs, les résultats de leur emploi seront différens pour l'industrie nationale, selon que ces services seront rendus aux habitans du pays ou aux étrangers.

Un capital engagé dans le commerce inté-

rieur sert à acheter et à vendre des produits du sol et de l'industrie indigène; les services qu'il rend se rapportent à des producteurs et à des consommateurs établis dans le pays. Les capitaux qu'il rembourse sont des capitaux engagés dans les trois branches de l'industrie nationale; les rentes et les salaires qu'il paie sont prélevés par des propriétaires fonciers et des ouvriers du pays; le temps et les frais qu'il épargne aux producteurs et aux consommateurs en facilitant aux premiers le débit des marchandises, et aux seconds l'achat de ces mêmes marchandises, sont des services rendus aux indigènes; l'occupation enfin qu'il procure à ceux qui transportent et vendent ces marchandises, est aussi une espèce d'aliment de l'industrie nationale. Il résulte de tout cela qu'un capital voué au commerce intérieur, donne le plus grand stimulant à l'industrie indigène, que peut fournir un capital employé productivement dans le commerce.

Un capital engagé dans le commerce étranger qui sert à acheter des produits étrangers pour revendre dans le pays, ou qui fait revendre à l'étranger des produits indigènes, et sert à importer en échange des produits étrangers, peut rendre les mêmes services qu'un capital

engagé dans le commerce intérieur, si toutefois la fréquence des rentrées et la quantité des ventes et achats restent les mêmes. Mais la différence des résultats de l'emploi de ces deux capitaux consiste en ce que le premier ne met en activité que la moitié moins d'industrie indigène que le second, ou, ce qui revient au même, qu'il rend la moitié moins de services aux richesses nationales, parce qu'il sert à rembourser un capital étranger et un capital indigène. Il met en œuvre, dans le pays et dans l'étranger, des forces productives égales; il paie des revenus à des producteurs étrangers et indigènes; au lieu que le capital voué au commerce intérieur sert à rembourser deux capitaux dans le pays et à y payer en revenus une valeur deux fois plus considérable.

Un capital engagé dans le commerce de transport, qui sert à acheter des produits étrangers pour être revendus dans un autre pays étranger, ne rembourse aucun capital, ne paie aucun travail indigène, mais rend à d'autres pays les services qu'il aurait pu rendre à celui auquel il appartenait. Les bénéfices du négociant, les salaires et profits des voituriers et armateurs, sont les seuls avantages qu'il procure à la nation, le seul stimulant qu'il

donne à l'industrie indigène, si toutefois encore ce sont des habitans du pays qui sont chargés du transport des marchandises que ce commerce fait débiter.

Après avoir reconnu les divers résultats de la consommation des capitaux dans les différens genres d'industrie, il convient de résoudre les questions suivantes :

1° Peut-on poser une règle générale qui puisse s'adapter à tous les temps et à tous les pays, sur la consommation de capitaux la plus avantageuse aux richesses ?

2° Faut-il tâcher de distribuer les capitaux nationaux de manière à ce que tous les genres d'industrie indigène soient également alimentés, ou bien est-il avantageux pour le pays que des capitaux étrangers soient consommés dans le pays ?

Premièrement. L'emploi des capitaux le plus avantageux pour les richesses nationales, est celui qui fait mouvoir la plus grande masse d'industrie nationale, et qui procure des revenus à la plus grande quantité de producteurs, n'importe dans quel genre d'industrie s'opère leur consommation. C'est la seule règle générale que l'on puisse poser et qui s'adapte à tous les temps et à tous les lieux.

L'on ne peut point dire qu'il faut que la plus grande quantité de capitaux soit d'abord consacrée à l'industrie nationale, parce que la tendance et la marche de cette industrie dépendent des circonstances locales et sociales qui ne peuvent se régler sur la volonté et les désirs de ceux qui ont des capitaux disponibles.

Secondement. Il n'y a aucun avantage pour les richesses nationales dans les efforts que l'on pourrait faire pour distribuer les capitaux de manière à ce qu'ils alimentent tous les genres d'industrie nationale, car alors on donne une direction forcée à la marche de cette industrie, qui ne peut qu'être nuisible à la prospérité publique.

Il ne peut jamais être désavantageux pour le pays, de permettre aux capitaux étrangers de concourir avec les capitaux nationaux dans l'industrie indigène, lors même que les bénéfices de ces capitaux s'en vont grossir les fortunes des capitalistes établis à l'étranger. Car ces bénéfices ne composent réellement que la moindre part des services productifs rendus par les capitaux, et le pays peut bien les perdre, dès qu'il a retiré les avantages les plus importans de la consommation industrielle des capi-

taux, savoir, l'activité des forces productives que ces capitaux ont mises en œuvre, et la masse des produits qu'ils ont concouru à faire produire.

CHAPITRE III.

DE LA CONSOMMATION DES REVENUS.

Dans l'enfance des sociétés, chaque producteur est consommateur de ses produits; l'introduction de l'échange donne lieu à des consommations faites au moyen des revenus retirés de cet échange; à mesure que les nations avancent en civilisation et en richesses, elles font moins de consommations immédiates et plus de consommations médiates. On peut en déduire déjà qu'il n'est point du tout indifférent à la prospérité d'une nation, que la majorité des consommations individuelles s'y opère, soit par voie d'échange, soit immédiatement.

Si la plus grande partie des valeurs est consommée par ceux qui les ont produites, il y a peu de division d'industrie dans le pays; par là même peu d'échanges, et, en dernière analyse, peu de revenus. Mais lorsqu'au contraire la majeure partie des valeurs ne devient objet

de consommation qu'après avoir circulé pendant quelque temps, et que les consommateurs ne sont pas eux-mêmes producteurs des valeurs qui servent à satisfaire leurs besoins, alors il y a plus de division d'industrie, plus d'échanges, plus de revenus, et par conséquent plus de richesses. Il est donc essentiel pour les richesses d'un peuple, que la plupart des consommations se fassent au moyen de l'échange ou des revenus; car, dans ce cas, il y a plus d'activité industrielle, la circulation devient un puissant mobile de richesse, et elle offre tous les avantages que nous avons exposés plus haut.

Une consommation immédiate n'a pour résultat que la satisfaction des besoins individuels; elle n'est avantageuse qu'à celui qui emploie des valeurs. Une consommation de revenus procure des jouissances à celui qui les dépense en achat de produits propres à satisfaire ses besoins, et du débit aux vendeurs de ces produits. La consommation des revenus nationaux, c'est-à-dire de tous les revenus particuliers, la plus avantageuse pour les richesses et le bien-être du peuple, est celle qui, à égale destruction de valeurs, procure les jouissances les plus réelles, et le plus grand

débit possible pour les produits de l'industrie nationale.

Cet état favorable de la consommation des revenus nationaux dépend :

1° Du genre des revenus qui sont consommés en plus grande quantité dans le pays ;

2° Du nombre d'habitans qui consomment ces revenus ;

3° De l'espèce de besoins qui est satisfaite par la consommation nationale ;

4e De la manière même de dépenser les revenus et de satisfaire les besoins.

Les salaires, les profits et les rentes sont les revenus que peuvent prélever et consommer les habitans du pays. Il paraît, au premier abord, qu'il est indifférent pour les richesses nationales de quel genre sont les revenus consommés annuellement par tous les habitans du pays, pourvu que leur somme totale soit considérable, et qu'ils procurent les plus grandes jouissances et le débit le plus considérable. Mais, lorsqu'on envisage les différentes circonstances dans lesquelles un pays peut se trouver, et les rapports qui y existent entre ceux qui vivent de salaires, de rentes ou de profits, on reconnaît facilement qu'il n'est pas du tout indifférent que la somme de revenus annuellement con-

sommés se compose de salaires, de rentes et de profits équitablement distribués, ou que la majeure partie de ces revenus soit composée de profits, ce qui a lieu lorsque les bénéfices des capitalistes haussent au détriment des revenus des ouvriers et des propriétaires fonciers.

La grandeur de la somme des revenus dépensés à satisfaire des besoins, ne constitue point à elle seule la marque indubitable de l'état prospère des consommations nationales. Il peut y avoir dans un pays de grands revenus annuellement consommés; et, malgré cela, il peut y régner un état de gêne et de misère dans la masse du peuple; cela aura lieu toutes les fois que la somme des revenus dépensés ne sera composée que de profits, ou ne contiendra qu'une quote part comparativement peu considérable de salaires dépensés par la majorité des habitans. Il peut se faire que, dans deux pays également étendus et peuplés, la somme des revenus annuellement consommée soit la même, quoiqu'il y ait une différence très-sensible dans le bien-être du peuple. Dans le pays où l'on verra régner le luxe et la profusion chez les riches prolétaires et la misère parmi les ouvriers, il y aura comparativement beaucoup moins de salaires que

de profits de dépensés, et la population sera composée d'un certain nombre de dissipateurs, d'un petit nombre de gens aisés, et d'une grande quantité de misérables. Cette même somme de revenus procurera bien moins de jouissances réelles et de débit pour les produits indigènes, que si elle était composée en plus grande partie de salaires ou de modiques profits retirés et dépensés par un grand nombre de petits capitalistes. Lorsque, dans un pays agricole, la majorité des revenus annuellement dépensés ne se compose point de rentes et de salaires, la classe des propriétaires fonciers et des cultivateurs ne jouit point des avantages auxquels elle aurait droit de prétendre, et les capitaux prennent une direction contraire au bien-être du peuple.

Mais les revenus dépensés et consommés sont encore plus ou moins avantageux pour les richesses en raison du nombre d'hommes qui les dépensent. Il n'est point du tout indifférent pour la prospérité publique, que la même somme de revenus soit consommée par un consommateur ou par plusieurs. Ce n'est point tant la grande masse de revenus perçus et dépensés dans l'espace d'une année par les habitans d'un pays

que sa distribution parmi eux qui détermine l'avantage qui en résulte pour les richesses. Une même somme de revenus, de quelque nature qu'ils soient, dépensée par un moindre nombre de consommateurs n'influe point si puissamment sur le bien-être du peuple, ne donne point autant de jouissances réelles, et ne procure pas un débit aussi considérable pour les produits indigènes, que si elle était consommée par un nombre double ou triple de consommateurs. Les riches, qui ont de gros revenus à dépenser, consomment pour la plupart des objets de luxe; leurs jouissances réelles diffèrent bien peu de celles de gens à fortunes médiocres. Tout ce surplus des revenus consommés au-delà de ce que ceux-ci peuvent dépenser, ne sert qu'à alimenter des besoins factices et des passions, et ne procure point les jouissances réelles qu'il aurait pu donner, s'il avait été distribué entre des gens moins aisés. Les dépenses de luxe donnent lieu à une consommation d'objets rares et chers, de marchandises étrangères, par exemple, dont le débit est indifférent pour l'industrie nationale, ou de produits dont la confection est trop dispendieuse, et donne une fausse tendance à l'industrie nationale. Si ces mêmes revenus étaient dépensés

par un plus grand nombre de consommateurs, ils serviraient à satisfaire des besoins réels, à acheter des produits de l'industrie indigène, et deviendraient par là un stimulant plus puissant de cette industrie. Il est de fait que le commerce intérieur ne saurait fleurir dans un pays où il y a de grandes fortunes concentrées dans les mains de riches prolétaires, et très-peu de fortunes médiocres. C'est pour cela que l'on doit toujours envisager la trop grande concentration de fortunes et de revenus comme une des causes principales qui retardent les progrès des richesses nationales. On ne saurait imaginer un état de prospérité et de bien-être dans une nation où il y a des consommations inutiles d'un côté, et des consommations gratuites de l'autre, c'est-à-dire le luxe et la misère. Ce que les autres ont de trop se compose toujours de ce que les pauvres ont de trop peu.

L'influence salutaire de la consommation des revenus sur les richesses dépend encore de l'espèce de besoins qu'ils concourent à satisfaire. Ce que nous venons de dire le prouve déjà; car là où les jouissances réelles sont sacrifiées aux jouissances de convention, et le bien-être du peuple au luxe du petit nombre, il ne peut

y avoir de véritable richesse. Dans cet état de choses, il y a parmi les riches prodigalité ou avarice, mais peu ou point d'économie, car le prodigue et l'avare ne la connaissent point, et le pauvre ne peut la pratiquer. L'extérieur, pour ainsi dire, du pays permet de juger au premier abord quel est le genre de besoins que les revenus nationaux concourent à satisfaire. Si l'on voit s'élever dans les villes beaucoup d'édifices superbes et peu de maisons simples et commodes, s'il y a dans les campagnes de magnifiques châteaux au milieu de chétives demeures de cultivateurs, si l'on est ébloui du luxe des équipages et des livrées, si l'on remarque dans les hautes classes de la société une grande recherche de toilette, de décors d'appartemens et de table, et des dépenses déréglées en jeux, en divertissemens et en débauches, et dans les classes travaillantes des vêtemens grossiers et peu commodes, des habitations attestant le dénuement ou l'ignorance des besoins d'un genre de vie aisé, une nourriture trop frugale ou insuffisante, et aucune réjouissance licite parmi le peuple, alors on peut assurer qu'il y a plus de revenus consacrés à des dépenses inutiles qu'à des jouissances réelles; alors on peut juger de la pauvreté du pays par

l'éclat et le luxe qui entourent même les riches.

Il faut remarquer en outre que le luxe des riches et la misère des classes qui travaillent donnent naissance chez les peuples à des vices et à de mauvaises habitudes, qui font que les revenus dépensés par les ouvriers et en général tous ceux qui ne sont pas dans l'opulence, sont plutôt consacrés aux déréglemens et à la débauche qu'aux jouissances réelles. Le luxe, qui s'alimente du superflu des fainéans, absorbe quelquefois jusqu'au nécessaire des travailleurs : c'est une contagion qui se propage parmi des êtres imitatifs par nature; là où elle a pris une fois racine, on la voit germer partout et étouffer jusqu'au désir de l'épargne. Il en résulte une tendance générale à la dissipation et à la débauche; ce qui reste en sus des besoins impérieux entre les mains des ouvriers et des petits capitalistes est consacré à la manie de briller dans le cercle de la coterie dont ils sont membres, ou bien à des passions telles que l'ivrognerie, l'amour des jeux de hasard, des loteries, etc. Le peuple ne voit alors dans l'épargne qu'une entrave à ses jouissances; l'industrie et l'économie sont des moyens trop lents de parvenir à l'aisance, et il les abandonne pour chercher le bonheur dans les coups du

sort ou dans des attentats contre le droit de propriété.

Mais, pour que les revenus bien distribués parmi toutes les classes du peuple et consacrés même à des jouissances réelles soient aussi profitables aux richesses nationales qu'ils peuvent l'être, il faut encore que la manière de les dépenser et de satisfaire les besoins soit réglée par une économie bien entendue. Cela ne peut avoir lieu qu'autant que la majorité des habitans du pays sait réellement en quoi consiste la véritable économie; car, avec la meilleure volonté d'éviter la dissipation, on ne pourra s'attendre à des résultats satisfaisans du désir même d'épargner, si le peuple n'a point d'idée claire de ce en quoi consiste cette économie que nous avons envisagée comme moyen d'assurer le bien-être.

L'esprit d'ordre et d'économie ne pourra être considéré comme généralement établi que lorsqu'on saura le concilier avec la tendance d'améliorer le bien-être individuel, et le distinguer de la parcimonie qui arrête précisément cette tendance, et est contraire aux progrès des richesses nationales. Un homme qui ne connaît point la véritable économie et les résultats qu'elle peut donner est arrêté à

chaque dépense par une espèce de crainte de dissiper, et cette crainte donne lieu à une privation qui retarde l'époque de l'amélioration du bien-être.

Pour que la manière de consommer les revenus soit, autant que possible, profitable aux richesses, il faut encore que le gros des consommateurs ne fasse point consister l'économie dans l'usage des choses peu chères et de mauvaise qualité; car, l'usage de produits de mauvaise qualité et par là peu durables donnant toujours lieu à une consommation rapide, il s'ensuit que, lorsque la masse du peuple s'attache au bon marché des objets de consommation sans avoir égard à leur qualité inférieure, elle consomme plus de valeurs pour satisfaire les mêmes besoins que si elle était à même d'apprécier l'effet de l'emploi des produits de bonne qualité. On peut dire que dans ce cas le désir même d'économiser donne lieu à la dissipation par suite de consommations réitérées plus souvent en raison de la moindre durée des choses consommées. Ce manque de discernement de ce qui constitue le véritable avantage d'une consommation bien entendue exerce sur l'industrie nationale une influence préjudiciable à son perfectionnement;

car toute production, de quelque nature qu'elle soit, tend toujours à se régler sur le débit des produits. Il est naturel d'après cela que tous les genres d'industrie s'efforcent de fournir en plus grande quantité des produits tels qu'on les demande. Or, s'il y a dans un pays une forte demande de produits de qualité inférieure, l'industrie ne s'attachera nullement à améliorer le mode de production, et tous ses efforts se borneront à augmenter, autant que possible, la masse des produits qu'elle peut débiter à bon compte.

L'intérêt du perfectionnement industriel se lie donc à celui du bien-être des consommateurs pour que l'économie bien entendue se propage, autant que possible, parmi les habitans du pays.

CHAPITRE IV.

DE LA CONSOMMATION DES PRODUITS INDIGÈNES ET ÉTRANGERS.

Ce n'est que dans l'enfance de la société ou dans un état d'isolement total des autres peuples qu'une nation ne consomme que les produits du sol et de l'industrie indigène. Il faudrait supposer un manque absolu de produits demandés à l'étranger ou une impossibilité de nouer des relations commerciales avec d'autres pays, pour que cet état de choses puisse durer dans les périodes avancées de civilisation. A mesure que les richesses et les lumières font des progrès, les nations forment entre elles des relations semblables à celles qui existent parmi les individus réunis en société, c'est-à-dire qu'elles s'approvisionnent d'objets de consommation, non-seulement au moyen de la production intérieure, mais aussi au moyen de l'échange de peuple à peuple; il doit en conséquence s'établir parmi elles une espèce de division d'industrie, qui

fait que chaque nation s'adonne de préférence au genre de production qui correspond le mieux à ses forces productives, et qu'elle tâche d'acquérir à l'étranger les produits qui lui en reviennent à meilleur compte que si elles étaient produites sur son propre sol; car s'il est avéré que cette consommation soit la meilleure, qui, avec le moins de valeurs possibles, donne les jouissances les plus réelles, il est indubitable qu'une consommation de produits étrangers, acquis à meilleur marché qu'on ne pourrait le faire s'ils étaient fournis par l'industrie indigène, doit être avantageuse pour les particuliers et pour les richesses nationales, parce qu'elle occasione moins de dépenses, et permet de satisfaire les mêmes besoins avec une moindre consommation de revenus.

Cependant les institutions qui entravent la liberté du commerce, et les vues hostiles des peuples les uns contre les autres, dérangent souvent la marche naturelle de l'industrie des nations, et amènent des circonstances qui les obligent à se restreindre dans leur consommation aux produits indigènes. Cet état de choses a donné lieu à des doutes sur l'avantage de la consommation des produits étrangers et à des idées erronées sur l'influence

préjudiciable que cette consommation peut exercer sur le bien-être du pays. C'est pour cela qu'il convient d'analyser et de comparer entre eux les effets de la consommation des produits indigènes et de celle des produits étrangers.

Aucun peuple ne pouvant consommer au-delà de ce qu'il est en état de produire en valeur d'utilité et en valeur échangeable, toute consommation nationale, soit de produits indigènes, soit de produits étrangers, dépend de la masse de valeurs fournies par le sol, par l'industrie et les capitaux nationaux. De même qu'un particulier ne peut acquérir les produits du travail d'autrui qu'à l'aide de la valeur échangeable des produits de son industrie qui lui restent en sus de ce dont il a besoin pour son usage personnel; de même une nation ne peut consommer en produits étrangers que l'équivalent de la valeur des produits indigènes qui restent en sus de ce qu'elle en consomme elle-même. S'il y a des consommations gratuites dans l'intérieur du pays, il ne peut y en avoir jamais parmi les peuples, et ce qu'une nation consomme en produits étrangers a été nécessairement acquis au moyen de la valeur échangeable des produits du sol et de l'industrie na-

tionale ; toute consommation des produits étrangers est donc une consommation de revenus nationaux.

Il y a deux motifs qui déterminent les habitans d'un pays à dépenser leurs revenus en achats de produits étrangers : ce sont le désir d'augmenter leurs jouissances et celui de diminuer leur dépense sans restreindre leurs jouissances. Les produits étrangers permettent de satisfaire ces désirs par leur plus grande valeur d'utilité, et par leur bon marché; tous les produits étrangers qui ne peuvent être fournis ni par le sol ni par l'industrie indigène, sont aussi des moyens d'étendre les jouissances, et, dès qu'il y a des revenus pour les acquérir, il ne peut qu'être avantageux pour le bien-être du pays de se les procurer. Il est tout aussi avantageux de consommer des produits étrangers que des produits indigènes , dès que ceux-là peuvent être acquis à meilleur marché que ceux-ci ; car alors on est à même de se procurer les mêmes jouissances , avec une moindre consommation de revenus.

Les consommations de revenus se règlent toujours sur le prix et sur la qualité des produits; à qualité égale, on donne toujours la préférence aux produits moins chers, parce qu'ils

procurent les mêmes jouissances avec une moindre consommation ; à prix égal, on accorde toujours la préférence aux produits de meilleure qualité, parce qu'ils donnent des jouissances plus réelles et plus durables, ou que du moins, en servant plus long-temps à satisfaire nos besoins, ils procurent les mêmes jouissances avec une moindre consommation. Excepté le cas d'un engouement singulier, il n'y a point de raison pour donner la préférence aux produits étrangers, quand les produits indigènes analogues ne diffèrent d'eux ni par le prix ni par la qualité. Au contraire, ces produits doivent nécessairement être consommés de préférence aux produits étrangers, parce qu'ils peuvent être fournis à meilleur compte, à cause de la proximité du marché qui épargne les frais de transport. Ce n'est que dans le cas d'un plus bas prix des produits à qualité égale, ou d'une meilleure qualité à prix égal, que la consommation se porte vers les produits étrangers de préférence aux produits nationaux, et ce cas peut se présenter dans les circonstances suivantes. Il y a des causes dérivant de la position géographique, des qualités du sol, ou de l'état de l'industrie, qui font que diverses espèces de

produits ne peuvent être fournies dans le pays même qu'avec des frais de production qui élèvent leur prix au-dessus de celui des mêmes produits importés de pays étranger. Toutes les fois donc qu'une marchandise étrangère, malgré les frais de transport, est cependant à meilleur marché qu'un produit indigène de même nature, il est de l'intérêt du consommateur de donner la préférence à cette marchandise; et le pays ne perd rien à la diminution du débit des produits nationaux qui en résulte, car les capitaux et le travail peuvent se porter vers une industrie plus productive.

Lorsque le prix des produits indigènes est plus élevé que celui des marchandises étrangères, y compris les frais de transport, et non point en conséquence d'une production plus dispendieuse, mais parce que les produits indigènes ou les matières brutes dont ils sont confectionnés sont grevés de contributions qui ne pèsent point sur les marchandises étrangères; alors le bas prix de ces marchandises et leur plus grande consommation est préjudiciable aux richesses nationales, parce qu'elle arrête la marche de l'industrie intérieure.

Le même cas a lieu lorsqu'il arrive qu'une

nation prépondérante dans les relations commerciales veut nuire à l'industrie d'un autre peuple, et y fait débiter ses marchandises à un prix plus bas que celui auquel elles se vendent sur les lieux mêmes. Alors la consommation de produits étrangers est préjudiciable à la prospérité publique, car l'avantage que les consommateurs retirent du bas prix des objets de leur consommation, ne peut nullement compenser les pertes qui résultent pour le pays du découragement et de l'abandon de l'industrie nationale.

Nous pouvons donc conclure de ce raisonnement que lorsque la marche naturelle des progrès de l'industrie et de la richesse des peuples n'est point dérangée par des circonstances intérieures ou extérieures préjudiciables à cette industrie, la consommation des produits étrangers ne peut non-seulement être désavantageuse pour les richesses nationales, mais qu'elle est, au contraire, un stimulant de prospérité et de bien-être, par l'augmentation de jouissances et la diminution de dépenses auxquelles elle donne lieu. Les circonstances qui peuvent lui donner une influence nuisible sont: 1° une mauvaise distribution des

richesses nationales et toutes les causes qui déterminent la concentration de grandes fortunes dans les mains du petit nombre et la misère du peuple, parce que ces causes donnent naissance au luxe, qui s'alimente de produits étrangers pour satisfaire des besoins factices et non pour procurer des jouissances réelles : c'est de cet état de choses que naît cet engouement de marchandises étrangères, qui leur assure une préférence non méritée, et qui devient préjudiciable à l'industrie indigène ; 2° des réglemens administratifs et des lois financières qui arrêtent les progrès du perfectionnement de l'industrie nationale, et qui amènent une telle hausse dans les frais de production, que les produits indigènes ne peuvent soutenir la concurrence avec les produits étrangers; 3° l'influence préjudiciable qu'une nation prépondérante dans les relations politiques et commerciales exerce sur l'industrie d'un autre peuple, en lui fournissant des marchandises à un plus bas prix que ne peut le faire la production intérieure, dans le but de nuire à cette production. Ces cas exceptés, la consommation de produits étrangers ne peut avoir en soi rien de préjudiciable pour le bien-être d'un

peuple. Tout cela nous met à même de nous convaincre combien sont erronées chez les hommes peu accoutumés à approfondir la nature des choses toutes ces idées sur la perte de richesses nationales que doit occasioner toute consommation de produits étrangers, et sur la nécessité de restreindre cette consommation autant que possible pour empêcher la sortie de l'argent, et pour donner un stimulant à l'industrie intérieure.

Toute consommation de revenus faite d'après les règles d'une économie bien entendue est avantageuse au bien-être du peuple, en ce qu'elle lui procure des jouissances et assure le débit des produits de son industrie; lorsque les choses restent dans leur état naturel, la consommation des produits étrangers concourt de concert avec celle de produits indigènes à procurer ces deux avantages, avec cette seule différence que la consommation des produits indigènes donne un débit plus prompt et plus immédiat aux produits du pays, tandis que l'autre ne donne ce débit que médiatement, et dans un temps plus long. Il serait inexact de soutenir que la consommation des produits étrangers ne procure de débit qu'à ces produits même, et qu'elle n'influe point

sur l'étendue du marché pour les produits indigènes ; car s'il est avéré que ceux-là ne peuvent être acquis qu'au moyen de la valeur échangeable de ceux-ci, il est certain que quiconque consomme des produits étrangers consomme en eux la valeur échangeable des produits indigènes qui ont servi à les acheter, et concourt par là à en faciliter le débit.

En comparant l'influence de ces deux espèces de consommations sur l'industrie et les richesses nationales, nous parvenons aux résultats suivans :

1° Que toutes deux procurent des jouissances plus ou moins réelles, selon l'espèce de produits consommés, et selon la manière de satisfaire nos besoins; mais que la consommation de produits étrangers est un moyen d'étendre le domaine de nos jouissances et par là de nous avancer dans la carrière du perfectionnement et du bien-être;

2° Que toutes deux concourent à procurer le débit des produits indigènes, avec cette différence que la consommation de produits indigènes, donnant lieu à une rentrée plus fréquente des frais et des avantages de la production, occasione un débit plus prompt de

produits, et donne un stimulant plus puissant à l'industrie nationale. Mais, d'un autre côté, la consommation de produits étrangers facilite le débit des produits restans en sus des besoins de la consommation intérieure, car on est bien plus sûr du débit de ses produits à l'étranger, lorsque l'on prend en échange des marchandises étrangères, ce qui dépend de la consommation de ces marchandises dans le pays;

3° Que toutes les deux exercent une influence salutaire sur l'activité et le perfectionnement de l'industrie nationale, mais que la consommation des produits indigènes influe à un degré plus considérable que la consommation des produits étrangers, parce que le débit qu'elle procure est plus prompt et plus immédiat, et parce qu'elle alimente et fait prospérer le commerce intérieur, lequel est plus avantageux pour le pays que le commerce étranger. Mais il faut reconnaître aussi que l'autre a encore une influence salutaire sur l'industrie nationale, en ce qu'elle donne lieu à l'introduction de marchandises étrangères qui peuvent servir de modèles à l'industrie nationale, et qu'elle provoque une émulation qui ne peut qu'être avantageuse au perfectionnement de cette industrie;

4° Que toutes deux concourent à étendre la

division de l'industrie ; avec cette différence que la consommation des produits indigènes y concourt seulement pour la nation dans laquelle elle s'opère, que la consommation des produits étrangers, lorsqu'elle n'est point entravée par des réglemens et des prohibitions de commerce, donne lieu à l'extension de cette grande division d'industrie qui peut s'établir parmi les peuples, et qui a pour résultat ultérieur que chaque nation consacre toutes ses forces productives à l'industrie qui correspond le mieux à ces forces mêmes et aux relations sociales dans lesquelles la nation se trouve.

On doit remarquer encore que la consommation des produits étrangers peut donner lieu à une épargne dans les dépenses faites pour subvenir à nos besoins, dès que ces produits sont moins chers que ceux du pays. Cette économie de dépense est très-avantageuse pour les richesses, parce qu'elle facilite l'accumulation de capitaux résultant de l'épargne des revenus, pourvu cependant que le bon marché des marchandises étrangères ne soit point amené par des circonstances préjudiciables à l'industrie nationale.

Il y a parmi les nations une grande différence dans les rapports qui s'y établissent entre la con-

sommation de marchandises étrangères et celle de produits indigènes; cette différence se fait sentir dans le même pays, lorsqu'on y compare l'état de la consommation nationale à des époques plus ou moins éloignées. Les rapports entre ces deux consommations dépendent de beaucoup de circonstances locales et temporaires. Cependant, pour donner une idée générale de l'influence de ces circonstances, nous pouvons dire que ces rapports se règlent, en premier lieu, sur celui de la population du pays; secondement, sur l'état de la production nationale; et troisièmement enfin, sur les relations commerciales du pays.

La production dépend, comme nous l'avons prouvé, de l'état des sources de richesses possédées par une nation, et de son industrie. Nous savons que les dons de la nature sont l'une des principales bases de la richesse d'un peuple : aussi influent-ils très-puissamment sur l'état de la consommation nationale. Les pays situés sous un climat moins favorable à la production de denrées recherchées, ceux dont le sol est peu fertile ou qui ne possèdent qu'une fertilité ordinaire; ceux enfin qui peuvent être exposés à un manque de moyens de subsistance par suite d'une augmentation

de population au-delà des forces productives de la terre qui lui sert de demeure; ces pays, dis-je, seront nécessairement dans le cas d'avoir recours aux produits étrangers pour satisfaire les besoins de leur population, et la consommation de ces produits y augmentera en raison des progrès de la richesse nationale.

Un pays situé sous un climat singulièrement favorable à la production de denrées recherchées, possédant un sol doué de la faculté de produire des choses rares, telles que les épiceries, vouera toute son industrie à ce genre de production, qui pourtant ne lui fournit pas des moyens de subsistance; il lui sera plus avantageux de s'en approvisionner à l'étranger, que de consacrer à leur production une terre particulièrement apte à donner des produits plus précieux: aussi sa consommation intérieure se composera-t-elle en plus grande partie de produits étrangers.

Il est facile de concevoir combien l'état de l'industrie nationale influe sur le rapport de la consommation des produits étrangers à celle des produits indigènes; car ce rapport dépend du genre d'industrie auquel une nation se consacre spécialement et du degré de perfectionnement auquel

les différens genres d'industrie y sont parvenus. Une nation spécialement agricole aura besoin d'acheter des marchandises manufacturées à l'étranger, tant qu'elle ne pourra les fabriquer elle-même. Un peuple manufacturier achètera ses moyens de subsistance à l'étranger tant qu'il trouvera du débit pour ses marchandises. Un pays peu avancé dans la carrière du perfectionnement industriel tirera beaucoup de l'étranger en échange de ses produits bruts pour subvenir aux besoins de sa consommation. Dans tous ces cas la consommation des produits étrangers sera considérable en raison de l'état de l'industrie nationale.

Mais c'est surtout la population d'un pays qui influe puissamment sur l'état de la consommation nationale. Cette consommation est toujours en rapport direct avec l'état de la population du pays, et, toutes choses égales d'ailleurs, on peut affirmer qu'elle est plus ou moins considérable en raison du nombre des consommateurs et de leurs moyens de consommer. Quoique l'état de la population et des richesses d'un pays influe puissamment tant sur la consommation des produits étrangers que sur celle des produits indigènes, c'est cependant cette dernière consommation qui se ressent surtout de

cette influence. Le nombre et l'état des revenus des habitans du pays règle l'extension de la division d'industrie, de l'échange, et en dernière analyse, l'étendue de la consommation nationale. Il y a beaucoup d'espèces d'industrie qui ne s'établissent dans un pays qu'en conséquence de l'augmentation de la population. L'intensité de la production est en rapport direct avec l'état de la population du pays, tant parce que le nombre des travailleurs décide de l'étendue des forces productives que parce que le nombre des consommateurs influe sur la demande et le débit des produits. Dans un pays très-peuplé, et où les revenus sont bien distribués, la consommation des marchandises étrangères, quoique considérable relativement à celle d'un pays de même étendue, mais moins peuplé, est cependant bien petite en comparaison de celle des produits indigènes.

Les relations commerciales influent sur la consommation des produits étrangers, parce que cette consommation ne peut avoir lieu que par suite de ces relations. Une nation qui en serait privée devrait se restreindre naturellement à la consommation des produits indigènes, et ce n'est que de la facilité de les former et de les entretenir que dépend la faculté de jouir des

produits d'un sol et d'une industrie étrangère, en tant que la nation peut les acquérir au moyen de l'échange de ses propres produits.

CHAPITRE V.

DE LA CONSOMMATION GRATUITE.

Quoique toute consommation soit basée sur une production, il y a cependant dans chaque pays une quantité plus ou moins considérable d'hommes qui consomment sans produire, c'est-à-dire sans posséder aucune source de revenus, ou sans faire usage d'aucune faculté productive. Leur consommation ne se fait point ensuite d'un travail exercé dans le but de satisfaire des besoins personnels; elle n'est point immédiate; elle ne se fait point par l'intermédiaire de l'échange, et n'est point médiate; elle doit donc se faire aux dépens d'une production faite par autrui; elle est donc gratuite.

On ne peut point ranger dans cette classe de consommateurs les riches et toutes les espèces de prolétaires qui ne sont occupés d'aucune industrie, ou qui ne travaillent pas du tout, parce qu'ils ne vivent point aux dépens d'autrui, et qu'ils possèdent des sources de revenus et des

forces productives qu'ils font agir par d'autres pour leur avantage personnel.

On ne devrait comprendre dans la classe de consommateurs vivant aux dépens d'autrui que les criminels qui attentent aux biens d'autrui, et les pauvres. Mais tout délit contre le droit de propriété, tel que l'astuce, l'escroquerie, le vol, ne pouvant jamais être envisagés comme des sources de revenus, et étant des actions contraires à l'ordre moral des sociétés, nous ne devons point nous occuper ici de ceux qui les commettent pour se procurer des objets de consommation. La pauvreté, qui n'est point un délit, mais un mal nécessaire de l'état de société, doit nous occuper dans ce chapitre, que nous consacrerons à l'analyse des causes et des effets de la consommation gratuite.

D'après ce que nous venons d'établir, nous nommons pauvre celui qui, sans être criminel, vit aux dépens d'autrui, et qui satisfait ses besoins au moyen d'une consommation gratuite, ne pouvant se procurer des objets de consommation ni par un travail immédiat, ni par la voie de l'échange. Nous ne pouvons ici donner une signification plus étendue à ce mot, car l'idée que l'on attache à la pauvreté est très-re-

lative, et l'on peut aussi ranger dans la classe des pauvres des gens peu aisés qui ne possèdent que des moyens de subsistance et ne peuvent améliorer leur sort. Il ne peut être question ici que de cette classe d'habitans du pays qui ne peut se suffire à soi-même, et qui, pour quelques raisons que ce soient, est forcée de vivre aux dépens d'autrui.

D'après cela nous ne pouvons admettre l'existence de pauvres dans la classe des propriétaires fonciers et des capitalistes, tant qu'ils possèdent les sources de revenus qui composent leurs fonds de fortune, et que celles-ci ne sont point détruites à jamais, ou bien rendues improductives pour un certain espace de temps. S'il arrive qu'un capitaliste, sans perdre entièrement son capital, soit privé pour quelque temps des profits qu'il aurait dû en retirer, et de l'usage même de son capital; si un propriétaire foncier, ensuite d'un incendie, d'une inondation, ou de quelque autre cause de destruction de sa propriété ou de ses récoltes, ne perçoit point pendant un certain espace de temps sa rente foncière, ni les profits des capitaux engagés, il peut être alors exact de dire que ce capitaliste et ce propriétaire de terres rentreront, mais pour quelque temps seulement, dans la

classe des pauvres, si toutefois ils sont dans une impossibilité absolue de mettre en œuvre leur faculté de travailler, dernière source de revenus qui leur reste pour le moment.

Les pauvres permanens sont toujours de la classe de ceux qui ne possèdent ni capitaux ni biens fonciers; ce sont des travailleurs qui n'ont pour tout fonds de fortune que leur capacité personnelle de se livrer à des travaux lucratifs. L'homme qui n'a que son aptitude au travail pour source unique de revenu, est privé de revenu toutes les fois qu'il ne travaille pas, ou qu'il travaille sans prélever de salaire. Une perte de temps, une inaction provenant d'une cause quelconque, équivalent pour lui à une diminution de revenu. Il en résulte qu'un travailleur est pauvre: 1° dès qu'il ne travaille point, 2° dès que la récompense qu'il obtient pour son travail n'est point suffisante pour lui procurer des moyens de subsistance.

En envisageant les pauvres de chaque pays comme privés de toute propriété en capital ou en bien-fonds, on peut les ranger en quatre classes.

La première comprendra les pauvres invalides, privés pour toujours ou pour un certain

temps de leur aptitude physique ou intellectuelle au travail.

La seconde les pauvres valides, mais privés d'occupation, malgré leurs efforts pour s'en procurer.

La troisième sera composée de gens laborieux et occupés qui ne reçoivent pour leur travail qu'une récompense si faible qu'elle ne suffit point pour leur assurer des moyens de subsistance.

La quatrième enfin comprendra les pauvres vagabonds qui, étant aptes au travail, ne veulent point travailler par indolence et paresse, ou bien par une fausse honte qui les détermine à accepter des aumônes, plutôt qu'à se vouer à des travaux lucratifs dont ils étaient dispensés autrefois par l'état de leur fortune.

Il y a des causes générales et particulières ou plutôt nationales et personnelles de la pauvreté de ces habitans du pays, qui peuvent se ranger dans l'une ou l'autre des classes susmentionnées. Les premières dérivent de l'état défavorable des richesses nationales, et influent sur ces richesses en occasionant la pauvreté d'un nombre plus ou moins considérable d'habitans. Les secondes proviennent de vices ou de malheurs personnels; elles amènent la pauvreté

des individus, et n'influent sur les richesses nationales, qu'en tant qu'elles sont plus fréquentes, et qu'elles réduisent un plus grand nombre d'habitans à la misère.

Les causes nationales de la pauvreté sont :

1° Une grande inégalité dans la distribution des richesses nationales, due à un mauvais partage primitif des biens-fonds en propriétés exclusives, partage qui fait qu'il n'y a qu'un certain nombre de familles privilégiées destinées à posséder de grandes fortunes territoriales et peu ou point de petites propriétés, ou qui est le résultat d'un régime vicieux qui s'oppose à l'accumulation de capitaux dans la classe des travailleurs.

2° L'esclavage ou la dépendance absolue des travailleurs qui leur ôte jusqu'à l'idée du droit de propriété, en privant les hommes du fruit de leur travail, et qui détruit leur tendance naturelle à améliorer leur sort.

3° Une administration et des lois contraires aux progrès de la prospérité publique, qui empêchent les classes travaillantes d'améliorer leur manière d'être, soit en les grevant de charges publiques, soit en leur ôtant les moyens de se perfectionner, soit enfin en suscitant des passions et des habitudes vicieuses contraires à

l'esprit d'ordre et d'économie, au lieu de les réprimer. Ainsi les contributions publiques qui pèsent sur les salaires, l'énormité des frais de justice, le manque d'écoles publiques pour le peuple, l'institution des maîtrises et jurandes, une police intérieure qui ne prend pas des moyens efficaces pour empêcher le déréglement des classes ouvrières, l'institution des loteries; toutes ces circonstances seront des causes d'indigence.

4° La prééminence d'une classe d'habitans sur l'autre, par exemple des capitalistes et des propriétaires fonciers sur les travailleurs. Cette prééminence était due autrefois au régime féodal, elle ne se rapportait qu'aux relations entre les propriétaires fonciers et les cultivateurs. Aujourd'hui elle peut exister par suite de l'influence que les grandes fortunes donnent à un certain nombre de particuliers sur les vues et les principes des gouvernemens, et surtout aux capitalistes qui peuvent quelquefois user de cette influence pour faire faire des réglemens favorables à leurs intérêts personnels, et nuisibles à ceux des travailleurs.

5° Des relations politiques et commerciales entre les peuples, contraires à l'industrie nationale, ou le manque de ces relations qui dimi-

nue le débit des produits, détruit par là une branche d'industrie, et réduit à la misère des ouvriers qui n'étaient lucrativemunt occupés qu'ensuite des débouchés fournis par un commerce étranger.

6° Des calamités publiques, telles que les épidémies, les guerres, et tous les fléaux accidentels ou naturels qui occasionent un manque de moyens de subsistances, ou un renchérissement de denrées de première nécessité.

Les causes de pauvreté individuelles ou personnelles sont :

1° Le penchant à la fainéantise, qui domine tellement un homme vivant uniquement de salaires, qu'il préfère la mendicité au travail.

2° La dissipation et la débauche, qui détruit jusqu'au nécessaire du travailleur, et le réduit à la misère dès qu'il ne trouve point d'occupation ou qu'il n'est point en état de travailler.

3° Le manque d'esprit d'ordre et d'économie, qui s'oppose à l'épargne des valeurs restées en sus de la consommation journalière, et qui fait que l'ouvrier est dans le dénuement dès qu'il ne retire point de son travail un salaire suffisant.

4° La passion des jeux de hasard, alimentée par la facilité de la satisfaire, dès qu'il y a des institutions telles que les loteries, et qu'il n'y a point de réglemens de police contre les maisons de jeu et les joueurs de profession.

5° Les maladies qui empêchent les travailleurs de se vouer à des occupations lucratives, et qui les obligent de consommer leurs fonds de réserve, et les mettent par là dans l'impossibilité de continuer leur industrie après être revenus à la santé. La caducité, les maux physiques et les accidens qui privent un travailleur pour toujours de son aptitude industrielle.

6° Une destruction accidentelle de fonds amassés, jointe à l'impossibilité de trouver une occupation correspondante aux capacités de l'homme réduit à la misère.

Nous ne pouvons point nous occuper ici des mesures à prendre pour éloigner toutes les causes de la pauvreté, car il n'entre point dans notre plan d'exposer les principes de la législation administrative. Nous remarquerons seulement que l'énumération des causes de la pauvreté nous fait apercevoir déjà qu'il y en a qui proviennent de la faute des hommes qu'elles réduisent à un état de souffrance, et d'autres qui donnent ce résultat sans qu'il y

ait de la faute de celui qui en pâtit; cela nous autorise à cette remarque, que l'état moral du peuple influe presque aussi puissamment sur le nombre des pauvres que son état économique, et que les progrès du perfectionnement moral, joints à ceux des richesses nationales, empêchent l'apauvrissement du peuple.

Il nous reste à considérer les effets de la pauvreté d'un nombre plus ou moins considérable d'habitans du pays. Cette pauvreté donne deux résultats préjudiciables au bien-être du peuple et aux richesses nationales; car elle occasione, en premier lieu, une consommation sans jouissance et sans reproduction pour ceux qui concourent à l'entretien des pauvres; et elle diminue, en second lieu, les forces productives de la nation.

Toute consommation gratuite est une perte pour celui qui lui fournit des objets de consommation; l'entretien des pauvres est précisément une consommation gratuite, faite au détriment de ceux qui y pourvoient. Il est faux de soutenir que, puisque les pauvres vivent du superflu des richesses, la pauvreté est un moyen efficace d'amener une meilleure distribution des richesses nationales; car le résultat ultérieur de la pauvreté, envisagée comme

moyen d'égaliser les fortunes, serait que le nombre des pauvres, venant à s'augmenter de plus en plus, les revenus des riches ne pourraient plus suffire à leurs besoins, et les sacrifices qu'ils feraient pour eux amèneraient, en dernière analyse, un état égal de misère chez tous les habitans du pays. Il ne faut jamais oublier ce principe fondamental : que la société humaine est une société d'échange et non de bienfaisance; que si les hommes se réunissent en société pour s'entr'aider mutuellement, cela ne peut avoir lieu sans dommage pour personne que lorsqu'il y a échange de secours et de valeurs; et que toute consommation gratuite est une diminution de richesses individuelles et nationales.

La pauvreté d'un plus ou moins grand nombre d'habitans diminue les forces productives d'une nation, parce qu'elle amène une diminution de travailleurs, et qu'elle empêche ensuite l'accumulation de capitaux. Si tous les pauvres sont de la classe des travailleurs, si ceux-ci ne sont pauvres que lorsqu'ils ne veulent ou ne peuvent point travailler, il est certain que tous les pauvres d'un pays sont à déduire du nombre des hommes voués à l'industrie, et que plus il y a de pauvres, moins il

doit y avoir de travailleurs productifs. La pauvreté réduit donc les forces productives d'une nation, parce qu'elle diminue le nombre des travailleurs. Elle entrave l'accumulation de capitaux, parce que tout ce qui est consacré à l'entretien des pauvres, c'est-à-dire à une consommation gratuite, aurait pu être épargné et amassé sous la forme de capital productif; et qu'ensuite les pauvres, étant dénués de moyens de subsistance et de moyens de travail, ne peuvent point concourir à la production des valeurs, et par là même à la formation des capitaux.

CHAPITRE VI.

DE LA CONSOMMATION PUBLIQUE.

Une nation ne saurait exister comme corps politique, sans le sacrifice d'une certaine portion de revenus nationaux, pour subvenir aux besoins publics; on entend par besoins publics, l'entretien du gouvernement, l'introduction et le maintien de toutes les institutions dont dépend la sécurité intérieure et extérieure du pays, l'ordre et la prospérité publique. Pour satisfaire ces besoins, il faut consommer des valeurs sous la forme de revenus; la consommation publique est donc la destruction d'une certaine quantité de revenus nationaux, dans le but de remplir les conditions de l'existence politique d'un peuple.

La portion de revenus nationaux, consacrée dans chaque pays aux besoins publics, peut être prise sur les revenus des particuliers, ou bien puisée dans les sources de revenus possédées par le gouvernement. Dans le premier cas, ce

seront des impôts payés par les contribuables; dans le second, des rentes ou des profits prélevés par l'administration financière, des biens-fonds ou des capitaux productifs, qui sont la propriété publique. Dans tous les cas, la consommation publique est une diminution de jouissances et de richesses pour les habitans du pays. Car s'ils n'étaient point obligés de dépenser une partie de leurs revenus en paiement d'impôts, ils pourraient la consacrer à étendre leurs jouissances et à améliorer leur bien-être, ou bien l'épargner et l'accumuler pour augmenter leurs forces productives. Si le gouvernement ne possédait point de biens-fonds, dont il tire des revenus, ils seraient possédés par les particuliers, et accroîtraient le fonds des fortunes privées. Les capitaux productifs qu'il possède ne peuvent être accumulés que sur les revenus des contribuables, cédés au gouvernement en sus de ce qu'il a fallu pour subvenir aux besoins courans du pays. La consommation publique est donc toujours une diminution de richesse et une entrave aux progrès de l'amélioration du bien-être des habitans du pays.

Mais elle procure des moyens de consommer et des jouissances à tous ceux qui sont salariés

par le gouvernement ou qui trouvent, dans les dépenses publiques, un débit pour leurs produits; elle donne donc lieu à des consommations personnelles, qui se font aux dépens d'autrui. Les fonctionnaires publics et tous les gens salariés par le gouvernement consomment sans produire, car leur travail est improductif; ils ne peuvent le faire qu'autant que d'autres produisent pour eux les valeurs qu'ils détruisent. La consommation publique est donc, en dernière analyse, une consommation individuelle et gratuite, c'est-à-dire, faite aux dépens d'autrui; car, quoique celui qui vit aux frais du gouvernement prélève son revenu ensuite d'un échange de produits ou de services, le gouvernement qui le paie et qui opère réellement la consommation publique, reçoit les objets de cette consommation gratuitement, et sans échange de valeur de la part des contribuables.

Cependant, puisque toute consommation publique se réduit, en dernière analyse, à une consommation individuelle, et qu'elle procure des jouissances et sert à satisfaire les besoins des habitans de cette nation qui fournit les revenus publics, ne pourrait-on pas dire qu'il n'y a point de perte pour les richesses natio-

nales dans la consommation publique, puisque les revenus nationaux qu'elle emploie parviennent à leur destruction en devenant des objets de consommation individuelle? Il serait tout aussi exact de dire que tout ce que coûte l'entretien des pauvres n'est point une diminution des richesses nationales, parce qu'il procure des moyens de subsistance à un plus ou moins grand nombre d'habitans du pays, et que les aumônes ne sont que des moyens de procurer des jouissances à une partie du peuple. Les salariés du gouvernement vivent tout autant aux dépens d'autrui que les pauvres, et tout ce que consomment les uns et les autres est toujours une diminution de richesses et de jouissances pour ceux qui sont obligés de leur fournir les moyens de consommer, avec cette différence encore que l'on ne donne que le superflu pour l'entretien des pauvres, au lieu qu'on est souvent obligé de faire le sacrifice du nécessaire pour subvenir aux besoins des salariés du gouvernement. Tout ce que le contribuable paie au trésor public est une valeur donnée gratuitement. La sécurité publique et tous les avantages que procure un bon gouvernement ne peuvent point être envisagés comme un équivalent de la valeur payée dans

l'impôt, parce qu'il est impossible de mesurer un bien moral avec une valeur matérielle. Il n'y a point de rapport nécessaire entre la valeur détruite par la consommation publique et l'avantage retiré par le contribuable de la protection du gouvernement; cet avantage n'augmente point en raison d'une plus grande consommation publique, il diminue au contraire, dans ce cas, et le contribuable ne peut point payer davantage en raison de la plus grande protection dont il peut avoir besoin. Il y a compensation, mais il n'y a point d'échange dans le sacrifice des revenus particuliers pour les besoins publics. La consommation publique se fait toujours aux dépens des richesses nationales; elle doit être envisagée comme un mal nécessaire, mais jamais comme un moyen de faciliter la distribution des richesses en faisant vivre une certaine quantité d'habitans aux dépens des autres.

Parmi les dépenses publiques, il y en a qui procurent du débit et de l'occupation à l'industrie indigène, et d'autres qui donnent lieu à la reproduction, et qui changent les revenus publics en capitaux productifs. Ne pourrait-on pas déduire de là cet axiome : que la consommation publique, qui augmente

le débit des produits indigènes et celle qui donne lieu à une reproduction, est avantageuse pour les richesses en tant qu'elle devient un stimulant de l'industrie nationale?

Toute consommation, de quelque nature qu'elle soit, procure toujours du débit pour un travail ou pour une marchandise offerte à l'échange, dès qu'elle se fait au moyen de revenus, ou du moins elle renouvelle le besoin de valeurs par suite de la destruction de valeurs précédemment produites, et stimule par conséquent la production; mais il n'en résulte nullement que cet avantage de la consommation puisse compenser toujours la diminution de valeurs qu'elle occasione. S'il en était ainsi, il serait avantageux de détruire des valeurs sans aucun but utile et seulement pour augmenter la demande et le débit des produits, puisqu'on ne peut consommer qu'en tant qu'on est à même de produire des valeurs ou de les acquérir par l'échange, et que toute consommation au-delà des forces productives et des revenus ébranle les bases de notre richesse, et tarit les sources de notre revenu. Il en résulte qu'une consommation faite sans autre but que celui d'augmenter le débit des produits équivaut à une destruction de richesses. Tel est

l'effet d'une consommation publique qui ne satisfait point des besoins réels du pays, et qui se fait uniquement dans la vue de stimuler l'industrie nationale par une augmentation de demande du travail productif et de ses produits.

Il arrive souvent que le gouvernement emploie ses revenus dans les divers genres d'industrie, et alors ces revenus se changent en capitaux productifs; mais on ne peut nullement soutenir qu'un tel usage des revenus publics diminue l'influence préjudiciable de la consommation publique sur les richesses nationales, et qu'il serait à désirer que le gouvernement employât les plus grands revenus possibles à des entreprises industrielles, parce qu'il emploie alors comme capital ce qu'il perçoit sous la forme de revenu. D'abord il n'est point exact de dire que tout ce que perçoit le gouvernement sous la forme d'impôts ne soit qu'une portion du revenu des contribuables; c'est bien souvent une partie de leur capital détourné d'un emploi lucratif, qu'un contribuable grevé d'impôts est obligé de payer au trésor public, et cela arrive toutes les fois que l'on prélève plus de revenus qu'il n'en faut pour subvenir aux besoins réels du

pays. Or, si le gouvernement établissait des impôts pour les employer dans l'industrie, ce ne serait point des revenus qu'il changerait en capitaux productifs, mais bien des capitaux qu'il détournerait d'un emploi productif pour les faire servir à des entreprises bien moins productives, et exécutées au moyen d'une destruction préalable de valeurs enlevées aux contribuables. Il est de fait que l'emploi des revenus publics ne peut être aussi productif que si ces revenus étaient restés dans l'industrie dont ils ont été détournés, parce qu'un emploi productif de revenus publics donne lieu à une plus grande consommation de valeur, et ne donne pas une reproduction aussi forte que si le même capital, renfermé dans ces revenus, était employé dans l'industrie par des particuliers.

La consommation des valeurs en frais de production est plus considérable lorsque le gouvernement fait des entreprises industrielles; d'abord, parce qu'il y a nécessairement deux consommations consécutives avant qu'il ait une production; ensuite, parce que toute production publique se fait à frais plus considérables que si elle était faite par des particuliers. Il y a deux consommations avant

qu'il y ait une production, lorsque les revenus publics sont employés dans l'industrie; car les contribuables consomment improductivement, en payant les impôts, la valeur qui doit former le capital que le gouvernement consacrera à l'industrie, et cette consommation improductive doit nécessairement précéder la consommation productive des revenus publics. Il y a donc une double consommation pour donner les mêmes résultats, lorsque le gouvernement fait des entreprises industrielles dont l'une est improductive et l'autre productive, au lieu qu'il n'y aurait qu'une seule consommation productive si le même fonds avait été employé par des particuliers.

Toute production publique se fait à frais plus considérables que si elle était dirigée par des particuliers; car le gouvernement ne peut agir que par des personnes salariées, qui ne sont point propriétaires des capitaux engagés dans l'industrie, et qui, n'ayant aucun intérêt direct dans la réussite des entreprises publiques, n'agissent point avec cet esprit d'économie et avec cette sollicitude que la propriété seule peut inspirer. Les frais de production publique sont en outre plus considérables, en raison des dépenses faites en

paiemens de fonctionnaires et d'agens du gouvernement chargés de la direction et de l'inspection des travaux qu'il fait exécuter.

Il est donc facile de concevoir pourquoi la reproduction après l'emploi productif des revenus publics n'est jamais aussi considérable que lorsque les mêmes fonds sont employés par des particuliers ; car les frais de production étant plus considérables et les soins des producteurs moindres, les résultats de la production doivent aussi être moins satisfaisans.

Tout cela nous autorise à poser en règle générale : que la consommation publique est toujours une diminution de richesses individuelles, et par là même de moyens d'améliorer le bien-être du peuple, lors même qu'elle est productive. Sa destination est de satisfaire des besoins publics, et l'on ne peut ranger dans la classe de ces besoins des entreprises industrielles faites aux frais du gouvernement, dont le succès serait plus certain si on les abandonnait aux particuliers. Improductive par sa destination et par sa nature, la consommation publique ne devrait se changer en consommation productive qu'en tant que les besoins publics l'exigent, mais jamais dans le but de pousser les progrès de l'industrie nationale au-

delà du but qu'ils peuvent atteindre par suite de la marche naturelle des richesses nationales.

L'avantage de la consommation publique consiste dans les rapports qui existent entre la valeur qu'elle détruit et le bien moral qui en résulte pour les gouvernés. Moins il faudra de valeurs pour leur assurer les garanties publiques, plus cette consommation se rapprochera du principe d'économie qui doit lui servir de base, et moins elle sera préjudiciable aux richesses nationales. L'économie, dans les dépenses publiques, est donc la condition la plus importante de la bonté de toute consommation publique. En quoi consiste cette économie? et quels sont les résultats pour le bien-être du peuple? C'est à la science des finances à résoudre ces questions.

Quelle que soit la somme des valeurs annuellement consommées dans un pays pour subvenir aux besoins publics, cette consommation sera plus ou moins préjudiciable aux richesses nationales, selon les sources de revenus dans lesquelles sont puisés les revenus publics, et selon la manière d'employer ces revenus.

Les valeurs consacrées aux besoins publics sont dues à la production nationale. Ces temps

sont passés dans lesquels la conquête et le butin fournissaient des ressources aux dépenses publiques de la nation dominante. C'est le travail industriel du peuple qui fournit aujourd'hui les moyens de satisfaire tous les besoins tant individuels que publics. Ce travail est exercé avec moins de zèle et devient par là moins productif, si l'homme qui l'exerce n'est point assuré de la jouissance des fruits de son travail; il le devient également lorsque les forces productives du peuple s'affaiblissent. Or, il y a diminution d'efficacité du travail industriel d'une nation, lorsqu'elle est sous l'influence d'un système vicieux de finances, et surtout lorsque les sources du revenu public ont été mal choisies. Car, si ce revenu est basé sur les forces productives mêmes, s'il enlève au travailleur une partie de son salaire, de manière qu'il l'empêche d'améliorer son existence, s'il détourne les capitaux de leur emploi productif, et en consacre une partie à des consommations improductives auxquelles donnent lieu les besoins publics, alors il attaque les bases de la production nationale, et s'oppose aux progrès du bien-être du peuple.

Quant à la manière de dépenser le revenu public, en supposant qu'il soit employé à

satisfaire des besoins réels du pays, selon les règles d'une économie bien entendue, nous devons observer que son influence sur les richesses nationales diffère, selon qu'il procure du débit au travail et à des produits indigènes, ou à des travailleurs et à des marchandises étrangères. Les dépenses publiques faites à l'étranger sont les plus préjudiciables au bien-être du pays, car en détruisant des valeurs enlevées aux besoins personnels ou à l'industrie, elles ne donnent pas même ce stimulant de l'industrie nationale qui résulte de la demande du travail et des produits indigènes.

Les besoins publics augmentent quelquefois au point que tout ce que peuvent céder les contribuables ne suffit point pour les satisfaire. Dans ce cas, on est obligé d'avoir recours aux revenus à venir, que le gouvernement sera en droit de prélever en contractant des dettes publiques, c'est-à-dire en faisant verser dans le trésor public, par la voie des emprunts, une certaine somme de capitaux disponibles hypothéqués sur les revenus à venir du gouvernement. Les dettes publiques donnent donc lieu à une consommation improductive de capitaux qui auraient servi sans cela, comme fonds productifs, à l'augmentation des valeurs et des reve-

nus nationaux. Elles sont en conséquence un dommage pour les richesses nationales, mais elles semblent être moins onéreuses que les contributions, parce qu'elles procurent des placemens lucratifs aux créanciers de l'état, et qu'elles répartissent les charges publiques sur un nombre indéfini de contribuables.

Pour approfondir ces questions importantes, il faudrait exposer d'abord toute la théorie du crédit public, qui doit être réservée pour un ouvrage spécialement consacré à l'exposé des principes financiers, et ne peut être exposée dans cette théorie, dont nous avons éloigné toute application pratique, et que nous terminons ici.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

SECONDE PARTIE.

DES RICHESSES NATIONALES.

Pages

Introduction. 1

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES NATIONALES.

Chap. I. Des bases de la richesse des nations. 6
II. Des dons de la nature. 13
III. De la population. 40
IV. Des capitaux nationaux. 74
V. Des rapports qui existent entre les trois bases de la richesse nationale. 82
VI. De l'industrie nationale. 93

LIVRE SECOND.

DE LA CIRCULATION DES RICHESSES SOCIALES.

Chap. I. Idée générale de la circulation. 120
II. Des rapports qui existent entre la production, la consommation et la circulation des valeurs, et de l'influence de celle-ci sur les richesses sociales. 134
III. Des mobiles d'une circulation générale, continue et rapide. 144
IV. Du crédit dans ses rapports avec la circulation. 158
V. De la circulation de l'argent. 171
VI. De la circulation des immeubles. 191
VII. Du crédit commercial. 207

LIVRE TROISIÈME.

DE LA CONSOMMATION NATIONALE.

		Pages.
Chap. I.	Idée générale de la consommation nationale.	218
II.	De la consommation des capitaux.	227
III.	De la consommation des revenus.	241
IV.	De la consommation des produits indigènes et étrangers.	253
V.	De la consommation gratuite.	270
VI.	De la consommation publique.	282

FIN DE LA TABLE.

BIBLIOGRAPHIE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE.

A.

AGAZZINI. La science de l'économie politique. 1822.

A GAROTTI (Francesco). Saggio sopra il commercio.

— Frammenti economici. 1765.

ANDERSON. A chronological history of commerce. 1762.

ANONYME. La question d'économie politique pour la conservation indéfinie des blés. 1822.

— Du développement à donner à quelques parties principales et essentielles de notre industrie intérieure. 1819.

— De l'agriculture considérée comme le principal mobile de la puissance des nations. 1826.

— Plan d'économie. 1826.

— Nouveau système d'économie politique. 1814.

— Essai sur la force, la puissance et la richesse nationales. 1812.

— De l'émigration en Angleterre de fabricans et d'ouvriers français. 1824.

— Notions élémentaires d'économie politique. 1825.

— Histoire de Michel Lambert, ou de l'influence de l'économie domestique. 1829.

— Observations politiques et morales de finances et de commerce, ou examen approfondi d'un ouvrage de M. R. de Genève sur l'emprunt et l'impôt.

— Puissance combinée des lois et du crédit. 1813.

— Puissance du crédit. 1813.

— Recherches sur les vraies causes de la misère et de la félicité publiques. 1815.

— Entretiens sur l'économie politique. 1825.

— De la population en France. 1825.

— The English usurer, or usurer condemned.

— Essai sur l'administration des finances de la France, et la libération des dettes de l'État.

ARISTOTE. Traité de la république, chap. 8 à 13.

ARNOUD. De la balance du commerce. 1794.
— Système maritime et politique des Européens pendant le dix-huitième siècle.
ATTWOOD (Thomas). Observations on currency, population and pauperism. 1818.

B.

BADE (margrave de). Abrégé de l'économie politique. 1772.
BARING (Francis). Observations on the establishment of the bank of England and on the paper circulation of the country. 1799.
BAUDEAU (l'abbé). Lettres d'un citoyen à un magistrat sur les impôts. 1768.
BEAUJOUR. Tableau du commerce de la Grèce. 1800.
BECCARIA (Cesare). Elementi di economia publica.
— Del disordine e dei rimedi delle Monete nello stato di Milano 1762.
— Tentativo analitico sui contrabbandi.
BEEKE (Henri). Observations on the produce of the income-tax and its proportions to the whole income of Great-Britain. 1799.
BELL (Benjamin). De la disette : traduit en français. 1804.

BENTHAM (Jérémie). Défense de l'usure. 1778; traduit en français en 1828.

— Le deuxième volume du traité intitulé: Théorie des peines et des récompenses.

— Defence of economy against M. Burke and M. Rose.

BERTIN. Quelques vues d'économie politique. 1819.

BILHON. Principes d'administration et d'économie politique des anciens. 1819.

BLANQUI. Élémens d'économie politique.

— Discours prononcé à l'école spéciale de commerce. 1827-1828.

BOECKH. Économie politique des Athéniens. 2 vol. in-8°. 1828. C'est une histoire très-savante de l'organisation intérieure et de l'administration des anciennes républiques; l'auteur y traite une foule de questions très-importantes; il a écrit en allemand, il existe une traduction française.

BOTERO (Giovanni). Delle cause della grandezza della città.

— La ragione di Stato.

— Relazioni universali. 1590 à 1599.

— *La raison d'État* a été traduite en français dès 1599.

BRESSON. Histoire des finances. 1829.

BROGGIA (Carl' Antonio). Trattato de' tributi.
— Trattato delle monete considerate specialmente ne' rapporti di legittima reduzione, di circolazione, e di deposito. Avant 1736.
BROUGHAM (Henri). An inquiry into the colonial polices of the European powers. 1808.
BROWNE-DIGNAN. Essai sur les principes politiques de l'économie publique. 1776.
BUCHANAN. Commentateur d'Adam Smith.

C.

CAMBERLENG. Brochure contre le système exclusif.
CANARD. Principes d'économie politique. 1801.
CARLI (Gian-Rinaldino). Dell' origine e del commercio della moneta.
— Breve ragionamento sopra i bilanci economici delle nazioni.
— Del libero commercio de' grani. 1763.
CASAUX (le marquis de). Considération sur quelques parties du mécanisme des sociétés 1785.
CASAUX. Bases fondamentales de l'économie politique. 1826.
CHAPTAL. De l'industrie française. 1819.
CHASTELLUX. De la félicité publique. 1773.

CHILD (Josiah). A new discourse on trade. 1670.

— Considérations sur le commerce et l'intérêt de l'argent; traduit de l'anglais en 1742.

COLLET (Philibert). Traité de l'usure. Avant 1672, il établit que l'usure est plus légitime que la dîme, parce qu'elle est le prix d'un service rendu par le capital.

COLQHOUN. Traité de la richesse et des ressources de l'empire britannique.

COMTE (Charles). Traité de la législation. (Voir le quatrième volume.)

— Des garanties offertes aux capitaux. 1826.

CONDILLAC (l'abbé de). Le commerce et le gouvernement considérés l'un relativement à l'autre.

CONDORCET. Réponse à M. Necker sur la liberté du commerce des grains.

— Réflexions sur l'esclavage des nègres, et plusieurs autres écrits.

CONSTANCIO. Notes qui accompagnent la traduction de Malthus.

CRAIG (John). Remarks on some fundamental doctrines in political economy. 1821.

— Elements of political economy.

COURIER (Paul-Louis). OEuvres complètes. Dans plusieurs de ses pamphlets, il a

traité des questions d'économie politique, celle de la division des propriétés surtout.

COYER (l'abbé). Bagatelles morales.

C'est une collection de brochures qui renferment sur le commerce des idées fort originales pour ce temps-là.

— La Noblesse commerçante. 1756.

D.

DAGEVILLE. De la propriété. 1813.

DAVANZATI (Bernardo). Lezione delle monete.

— Notizia de' Cambj. Avant 1672.

DE CALONNE. Réponse à l'écrit de M. Necker.

DECKER (Mathieu). Essay on the causes of the decline of foreign trade. Vers 1753.

DELFICO (Melchiore). Dissertazione sulla libertà del commercio. 1765.

DEPARCIEUX. Essai sur les probabilités de la vie humaine. Vers le milieu du dernier siècle.

DESMEUNIERS. La deuxième partie du Dictionnaire de l'Encyclopédie de Panckoucke.

DESTUTT-TRACY. Commentaire sur l'Esprit des Lois, liv. 22 et 23.

— Élémens d'économie politique.

DE WELTZ (Joseph). La magia del credito svelata. 1824.

DROZ (de l'Académie française). Principes de l'économie politique. in-8°. 1829.

DUBOCHET (J.-J.). Plusieurs articles dans *le Producteur*, notamment sur la *spéculation*, sur les routes et les canaux, etc.

DUBOIS-AYMÉ. Examen de quelques questions d'économie politique. 1823.

DUNOYER. Traité de la Liberté, ou Exposition des causes sous l'influence desquelles les hommes parviennent à user de leurs forces avec le plus de puissance et de facilité. 3 vol. in-8°. (*Sous presse.*)

— M. Dunoyer est auteur de plusieurs articles d'économie politique publiés dans la *Revue Encyclopédique*. 1826-1828.

DUPIN (Charles). Ses écrits, notamment son ouvrage sur l'Angleterre, et celui intitulé des *Forces productives de la France*, à Paris, chez Bachelier.

DUPONT DE NEMOURS. De l'exportation et de l'importation des grains. 1764.

— Les Éphémérides du citoyen, journal qui parut de 1767 à 1775.

— Mémoires sur Turgot, en tête des Œuvres de Turgot.

DUTENS. Analyse raisonnée des principes de l'économie politique. in-8°. 1804.

— Sur les travaux publics de l'Angleterre. 1815.

— Histoire de la navigation intérieure de la France. 2 vol. in-4°. 1829.

DUTOT. Réflexions politiques sur le commerce et les finances. 1737.

E.

ECREMENT. Entretiens et vues sur l'économie politique. 1818.

ENFANTIN. Auteur de plusieurs articles publiés dans *le Producteur*, journal de l'école dite *de Saint-Simon*.

ENSOR (George). An inquiry concerning the population of nations. 1818.

— The poor and their relief. 1823. Adversaire de Malthus sur la population.

EVERET. Nouvelles idées sur la population, trad. par Ferry. 1826.

F.

FAZY (J.-J.). L'Homme aux portions.

— Sur l'effet des priviléges (surtout de la banque de France), des emprunts publics et des conversions sur le crédit de l'industrie en France. 1826.

— Plusieurs articles publiés dans divers journaux.

FERGUSON. Essai sur l'histoire de la société civile.

— Institutions de philosophie morale, chap. 2, 7e part.

FERRIER. Essai sur les ports francs. 1803.

— Du Gouvernement dans ses rapports avec le commerce. 1821.

FILANGIERI. Delle leggi politiche ed economiche.

FODÉRÉ. Essai historique et moral sur la pauvreté des nations. 1825.

FORBONNAIS. Elémens du commerce. 1772.

FRANKLIN. Ses Œuvres.

G.

GABRIEL. Lettres sur les établissemens de prévoyance.

GALIANI (l'abbé). Della Moneta. 1750.

— Dialogues sur le commerce des Grains.

GARNIER (Germain). Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique. 1776.

— Histoire des monnaies. 1819.

— Il a traduit Smith.

GASSEAU. Considérations sur quelques points d'économie publique, publiés par Victor Simon. 1824.

GAUDIN (duc de Gaëte). Notice historique sur les finances de France, de 1800 à 1814. 1 vol. 1818.

GAUTIER. Discours, opinions, rapports prononcés à la chambre des députés de France.

GAUTIER. Essai sur la restauration des finances de la France.

GANILH. Histoire du revenu public chez les peuples anciens.

— Des systèmes d'économie politique.

— De la science des finances.

— Dictionnaire d'économie politique.

GENOVESI (Antonio). Ragionamenti sulle grande ricchezze, sull' agricoltura, sul commercio in generale, sulle manifatture, e sullo spirito della publica economia. 1767.

GENTZ (Frédéric). Essai sur l'état actuel de l'administration des finances et de la richesse nationale de la Grande-Bretagne. 1800.

GHERARDO D'ARCO (Giam-Batista). Dell' armonia politico-economica fra la città e il suo territorio.

— Sull' estrazione delle materie prime e delle manifatture.

— Dell' influenza del commercio sull' economia interna dei popoli e nella prosperità degli stati.

— Dell' influenza del commercio sopra i talenti e i costumi. 1760-1767.

GIOJA. Nuovo prospetto delle scienze economiche. 1820.

GROUBERT DE GROUBENTALL. Mémoire sur l'emprunt public et la libération.

GOURNAY (Vincent, seigneur de). De nombreux mémoires qu'il publia comme intendant du commerce, un des chefs de la secte des économistes (c'est ainsi qu'on disait), à la fin du règne de Louis XV.

H.

HAMILTON (Robert). An inquiry concerning the rise and progress of the national debt. Edition de 1818.

HARRIS. Essay on money and coins. 1757.

HAUTERIVE (le comte d'). Elémens d'économie politique. 1817.

— Considérations sur la théorie de l'impôt. 1825.

HENNET. Théorie du crédit.

— Essai d'un plan de finances.

HERBERT. Essai sur la police des grains. 1755.

HERRENSCHWAND. De l'économie politique

moderne, ou discours fondamental sur la population.

— De l'Economie politique et morale de l'espèce humaine. 1796.

— Discours sur le commerce extérieur des nations européennes.

HODGSON (Adam). A Letter to J.-B. Say on the slave trade. 1823.

HUET (évêque d'Avranches). Histoire du commerce et de la navigation des anciens.

HUFELAND (Gottlieb). Neue Grundlegung der Staatswirthschaftskunst. 1807 à 1813.

HUMBOLDT. Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne.

HUME (David). La seconde partie de ses Essais.

HUSKISSON. Question concerning the depreciation of our currency. 1810.

J.

JACOB (Williams). Considerations on british agriculture. 1814.

JAMES (Henri). Essays on money exchange and political economy. 1820.

JUSTIN (Placide). Editeur de la *Revue commerciale*.

— Une brochure sur l'entrepôt. 1829.

K.

KRAUS (Chrétien-Jacques). Staats Wirthschaft. 1808-1811.

L.

LABORDE (A^dre de). De l'esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté. 1821.

LAFFITTE (Jacques). Discours et opinions diverses prononcés à la chambre des députés de France.

— Une brochure à l'occasion de la réduction de la rente. 1826.

LAUDERDALE (Lord). Recherches sur la nature et l'origine de la richesse publique.

— Considerations on the state of the currency. 1813.

LAVOISIER. Résultats d'un voyage intitulé : *De la richesse territoriale de la France*, suivi d'un essai d'arithmétique politique, par Lagrange.

LAW (Contrôleur des finances sous la régence du duc d'Orléans). Considérations sur le commerce et sur l'argent. 1790.

— Grand nombre de mémoires justificatifs de ses plans.

— Voir le recueil des édits royaux rendus à l'occasion du *système*.

LOCKE. Considerations on the lowering of interest. 1691.

— Further considerations on the value of money. 1675.

LOTZ (J.-F-E.). Revision der grundbegriffe der national œconomie.

— Handbuch der staatswirthchaftslere. 1822.

LOWE (Joseph). The present state of England. 1822.

M.

MAC-CULLOCH. L'article *Political economy*, dans le suppl. à l'Encyclopédie britannique.

— A discourse on the rise, progress, peculiar object, and importance of political economy. (Traduit en français).

— Memoirs of Quesnay.

MALTHUS. An essay on the principle of population. La 5e édition est de 1818.

— An inquiry into the nature and progress of rent. 1815.

— Observations on the effects of corn laws.
— Principles of political economy.
— The Measure of value stated. 1823.
Ces ouvrages ont été traduits en français.
MARCET (Madame). Conversations on political economy. (Trad. en franç.).
MACPHERSON. History of commerce. 1784.
MATHIEU DE DOMBASLE. Annales agricoles.
— Plusieurs articles de journaux, notamment sur le prix des grains.
MAUBACH. Nouveau système d'économie politique. 1812.
MELON. Essai politique sur le commerce. 1736.
MENGOTTI (Francesco). Del commercio dei Romani.
— Il Colbertismo. 1766.
MESSENCE. Recherches sur la population de diverses villes de France. 1766.
MERCIER DE LA RIVIÈRE. L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques. 2 vol. in-12. 1767.
MILL (James). Elements of political economy. 1821.
— Il y a une traduction française.
MIRABEAU (le marquis de). Théorie de l'impôt. 1790.

— Élémens de la philosophie rurale.
— L'Ami des hommes.
MONGEZ. Considérations générales sur les monnaies. 1794.
MONTESQUIEU. Esprit des Lois; les livres 20, 21, 22, 23.
MONTHYON (de). Quelle influence ont les divers impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples. 1808.
MUN (Thomas). England's treasure by foreign trade. 1664.
MUSHET (Robert). Inquiry into the effect of bank restriction. 1810.
— A Series of tables exhibiting the gain and loss of the fund holder. 1821.

N.

NECKER. Sur la législation et le commerce des grains.
— Eloge de Colbert.
— De l'Administration des finances de la France. 1784.
— Un grand nombre de mémoires sur les finances, qu'on trouve dans ses *Œuvres complètes.*

NICKOLLS (Pseudonyme). Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne. Vers 1750.

NORTH (Dudley). Discourses on trade. 1691.

O.

ORTES (Giammaria). Riflessioni sulla popolazione delle nazioni.

— Errori popolari intorno all' economia nazionale. 1767.

P.

PALMIERI (Giuseppe). Riflessioni sulla publica felicità.

— Della ricchezza nazionale. 1770.

PARIS-DUVERNEY. Examen des réflexions politiques sur les finances de M. Dutot. 1740. C'est l'un des frères Paris, dont la fortune financière fut si célèbre à cette époque.

PETTY (William). Political anatomy of Ireland.

— Treatise of taxes and contributions.

— Quantulumcunque. 1672 à 1682.

PEUCHET. Statistique générale et particulière de la France. 1803.

— Statistique élémentaire de la France. 1805.

PINTO. Traité de la circulation et du crédit. 1771.

PLACE (Francis). Illustrations and proofs of the principle of population. 1822.

PLATON. La république, liv. II.

POIVRE. Ses Œuvres, en 1 vol., recueillies par Dupont de Nemours.

PORCINARI. Riflessioni sul trattato di economia politica del signor J.-B. Say. 1824. (Contre M. Say).

POSTLETHWAITE. Histoire du revenu public.

PRICE. Arithmétique politique. 1787.

PRINSEP (Charles-Robert). Two letters on corn prices.

— An essay on money.

Il a traduit en anglais J.-B. Say.

PURVES (George). All classes productive of riches. 1817.

Q.

QUESNAY. Plusieurs articles dans la première Encyclopédie, surtout l'article *Grains*.

— Tableau économique et maximes générales du gouvernement économique. 1758.

— La physiocratie. 1767.

R.

RABAUD DE SAINT-ÉTIENNE. Sur les jurandes et les maîtrises. 1789.

RALEIGH. Essai sur le commerce.

RAMEL (ministre des finances de la république française). Des finances de la république en l'an IX.

RAVENSTONE. A few doubts as to the correctness of some opinions generally entertained on population and political economy. 1824.

RESSI (Adeodato). Economia della specie umana. 1817 à 1820.

REYNIER. De l'économie publique et rurale des Celtes. 1818.

— De l'économie publique et rurale des Perses et des Phéniciens. 1819.

— De l'économie publique et rurale des Égyptiens et des Carthaginois. 1823.

— De l'économie publique et rurale des Grecs. 1825.

RICARD (Samuel). Traité général du commerce. 1705.

RICARDO. Des principes de l'économie politique; traduit de l'anglais par Constancio, avec des notes par J.-B. Say. 1818.

RODRIGUE. Théorie de la Caisse hypothécaire.

— Des articles dans *le Producteur*, journal de la doctrine dite *de Saint-Simon.*

ROEDERER. Journal d'économie publique, de morale et de politique. 1796-1797.

— Un grand nombre de bons articles dans plusieurs publications.

ROENTGEN. Recherches sur les sources de la prospérité publique. 1825.

ROSE. A brief examination into the increase of the revenue, commerce and manufacture of the Great-Britain from 1792 to 1799.

ROUSSEAU (J.-J.). Article *Économie politique*, dans la première Encyclopédie.

ROUSSEAU. Du commerce des grains. 1822.

S.

SABATIER. Aperçu de ma nouvelle opinion sur les banques.

— De la dette publique.

SAINT-AUBIN. Beaucoup de brochures et d'articles fort spirituels sur les matières économiques, de 1789 à 1820.

SAINT-CHAMANS. Système d'impôt fondé sur les principes de l'économie politique. C'est le député de ce nom.

SAINT-PIERRE (l'abbé de). Projet de paix perpétuelle.

— Mémoires sur les billets d'État.

— Mémoire sur la taille proportionnelle.

— Annales politiques de Louis XIV.

SAVARY. Le parfait négociant. 1673.

SAINT-SIMON (Henri de). Du système industriel.

— Catéchisme des industriels.

— Et plusieurs autres écrits.

Saint-Simon est le chef d'une école philosophique dont *le Producteur* est l'organe.

SAY (J.-B.). Traité d'économie politique. 1803.

— Catéchisme d'économie politique. 1826.

— Des canaux de navigation.

— Lettres à Malthus. 1820.

— L'article *Économie politique* dans l'Encyclopédie progressive.

— Une foule d'articles dans divers journaux.

— Et enfin un traité général et complet d'économie politique qui se publie maintenant, en 6 volumes. Tous les ouvrages de M. Say ont eu plusieurs éditions, le premier en a eu cinq. M. Say est l'écrivain le plus populaire de cette science.

SAY (Louis, de Nantes). Principales causes de la richesse des nations. 1818.

— Traité élémentaire de la richesse individuelle. 1827.

SCHLEGEL. Sur le système continental. 1814.

SCHLOTZER (Chrétien). Principes élémentaires d'économie politique à l'usage des établissemens d'instruction publique en Russie. 1800.

SCHMALZ. Économie politique traduite par Henri Jouffroy. 1826.

SENAC DE MEILHAN. Considérations sur le luxe et la richesse. 1776.

SERRA (Antonio). Breve trattato delle cause che possono far abondare i regni d'oro e d'argento dove non sono miniere. Avant 1664.

SKARBEK (le comte Frédéric de). Théorie des richesses sociales. 2 vol in-8°. Paris, 1829.

SIMOND. Voyage en Angleterre.

— Voyage en Suisse.

— Voyage en Italie. 6 vol. in-8°, en tout. Ces ouvrages contiennent de précieux documens recueillis par un homme qui possède à fond la science.

SINCLAIR (sir John). A code of political economy. 1822.

SISMONDI (de). De la richesse commerciale, ou principes d'économie politique. 1803.

— Nouveaux principes d'économie politique, édition de 1826.

SMITH (Adam). An inquiry into the nature and causes of the wealth of nations. 1776. Il y a trois traductions d'Adam Smith en français; celle de Garnier est la plus estimée. On vient de donner à Londres une édition avec des notes de M. M'Culloch.

SODEN (le comte de). Die national œconomie. 1809.

SOLERA (Maurizio). Saggio sopra i valori. 1760.

STEUART (James). An inquiry into the principles of political economy, 1767.

STORCH (Henri). Cours d'économie politique. 1823.

SULLY, ministre de Henri IV. Économies royales et servitudes (*services*) loyales, d'où l'Écluse a tiré l'ouvrage intitulé *Mémoires de Sully*.

SUZANNE. Principes d'économie publique et industrielle. 1826.

T.

THIERS. Law et son système de finances, article de l'*Encyclopédie progressive*. 1826.

— Dans son *Histoire de la Révolution*, toute la partie relative aux finances de la république.

THOMPSON (William). An inquiry into the principles of the distribution of Wealth. 1824.

TOLLENARE. Essai sur les entraves que le commerce éprouve en Europe. 1820.

— De la réduction de l'intérêt de nos fonds publics. 1824.

TOOKE (Thomas). Thoughts and details on the high and low prices of the last thirty years. 1823.

TORRENS. An essay on the external corn trade.

— An essay on the production of Wealth. 1820.

TURGOT. Ses œuvres recueillies par Dupont de Nemours.

U.

USTARITZ (Geronimo). Théorie et pratique du commerce et de la marine, traduits de l'espagnol en français, en 1753.

ULLOA (Bernardo). A écrit, vers 1742, en espagnol.

V.

VAUBAN (le maréchal de). Projet d'une dîme royale. 1 vol. in-4°. Ce n'était, de la part de cet excellent citoyen, qu'un expédient pour que l'impôt atteignît les classes privilégiées. (Note de M. J.-B. Say.)

VILLARD. Recherches sur les ventes, les emprunts et les remboursemens.

VERRI (Pietro). Meditazioni sull' economia politica.

— Riflessioni sulle leggi vincolanti, principalmente nel commercio de' grani.

— Dialogo sulle monete.

— Degli elementi del commercio.

— Considerazioni sul lusso. 1767.

VOLTAIRE. Plusieurs passages de ses œuvres, surtout sur la question du luxe.

— L'Homme aux quarante écus.

X.

XÉNOPHON. Dans ses économies.

Y.

YOUNG (Arthur). Arithmétique politique.

— Voyage en France.

— Divers écrits sur l'agriculture.

Z.

ZANON. Dei pregi dell' agricoltura.

— Dell' utilità delle arti e manifatture.

— Apologia della mercatura. (Au milieu du siècle dernier.)

FIN.

Extrait du Catalogue de A. Sautelet et Cie.

HISTOIRE
DE MICHEL LAMBERT,
OU
DE L'INFLUENCE DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE,

Un volume in-8°. Prix : . . . . . 6 fr.

Essai sur la nature des écrits utiles aux mœurs, et sur les jugemens académiques. — Préface. — Chapitre I. Les politiques. — II. L'artisan. — III. L'ambition. — IV. L'ami. — V. Les conseils. — VI. Les épargnes. — VII. Les querelles de ménage. — VIII. La dissipation. — IX. Les projets. — X. Le travail. — XI. Le défaut de soin. — XII. L'espérance trompée. — XIII. Les sophismes. — XIV. Le crédit. — XV. La séduction. — XVI. L'école de village. — XVII. L'imprévoyance. — XVIII. Les mortifications. — XIX. Le projet de mariage. — XX. L'abaissement. — XXI. Le désespoir. — XXII. La caisse d'épargnes. — XXIII. Les derniers conseils. — XXIV. Conclusion.

Cet ouvrage est un traité de morale qui renferme, sous la forme d'un récit intéressant, les conseils de la sagesse la plus éclairée. L'auteur n'a pas jugé à propos de se faire connaître; mais il est facile de voir que c'est un écrivain habitué à traiter les grandes questions de la morale et de l'économie politique.

HISTOIRE
DE
LA NAVIGATION INTÉRIEURE
DE LA FRANCE,

Par M. DUTENS,
INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES PONTS ET CHAUSSÉES.

2 vol. in-4°, ornés de cartes géographiques. Prix : 36 fr.

LA MAGIA DEL CREDITO
SVELATA,
DA GIUSEPPE DE WELTZ.

Deux volumes in-4°. Prix : . . . . . 24 fr.